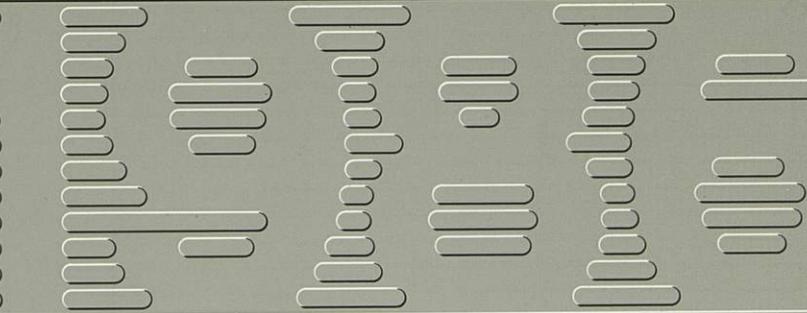


Banque Nationale de Paris



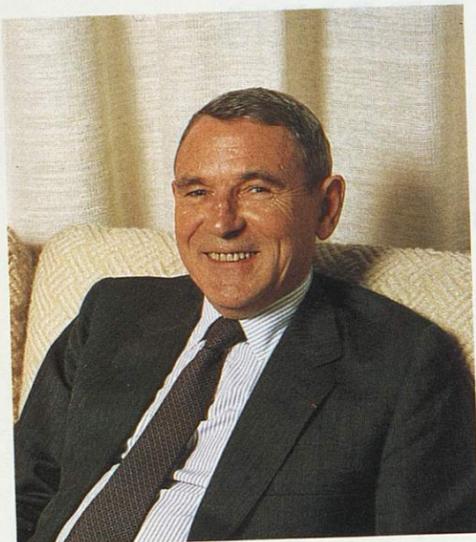
BANQUE NATIONALE DE PARIS

Exercice 1986

Société anonyme au capital de 2 672 354 000 F
16, boulevard des Italiens 75009 Paris
RC Paris B 662 042 449

Sommaire

Message du président	2 et 3
Conseil d'administration et direction générale	4
Chiffres clés de la BNP	5
Un environnement changeant	7 à 9
Au service de la clientèle	10 à 15
A l'écoute des marchés	16 à 21
Une adaptation permanente	22 à 25
Groupe BNP - Comptes consolidés	26 à 51
Banque Nationale de Paris - Comptes sociaux	52 à 64
Filiales et banques associées	65 à 72



La publication du rapport 1986 est l'occasion de porter un premier regard sur les évolutions intervenues dans les premiers mois de 1987.

L'environnement reste mobile et instable. Après un réalignement monétaire au sein

du SME en janvier et malgré les accords du Louvre du mois de mars, des variations notables affectent les parités. Sur le marché français, les taux restent sujets à évolutions rapides. Enfin, la crise de l'endettement international a connu des développements nouveaux.

En second lieu, la tendance internationale à la déréglementation et à l'interconnexion des marchés se poursuit et s'affirme. C'est le cas notamment en France avec l'annonce de l'ouverture progressive d'ici au 1^{er} janvier 1992 du capital des charges des agents de change à des entreprises extérieures et principalement aux banques.

Enfin, les programmes de privatisation dans le monde occidental s'accroissent méthodiquement. En Grande-Bretagne, c'est la privatisation de British Gas; en France, c'est Paribas et la Compagnie Générale d'Électricité, pour ne citer que les opérations les plus notables. Le mouvement paraît gagner l'Espagne et l'Italie.

A ces nouveaux défis de l'environnement, tant international que national, s'ajoutent pour les banques françaises les effets du développement rapide d'instruments financiers nouveaux, qui accentuent la tendance à la désintermédiation et à la multiplication des opérations de marché. C'est pourquoi le premier trimestre 1987 se caractérise par une stagnation des concours directs aux entreprises compensée par le développement rapide des crédits aux particuliers, notamment dans le domaine de l'habitat.

Face à ces mutations, la BNP doit rechercher une triple adhésion.

- l'adhésion de sa clientèle d'abord, par la poursuite de l'effort de modernisation et d'information permanent, que symbolise la présentation au public de notre nouvelle salle des marchés.

• l'adhésion des apporteurs de capitaux ensuite qui revêt une importance particulière dans la perspective de privatisation dans laquelle la BNP est placée depuis le vote de la loi de privatisation du 2 juillet 1986 par le Parlement. Conformément à nos intentions exprimées en avril 1986, lors de notre émission de 5,3 milliards de francs de certificats d'investissement, la rémunération des porteurs sera accrue et portée de 15F à 16,50F par certificat. Dans le même temps est décidée l'attribution d'un certificat gratuit dans la proportion de un pour dix.

• l'adhésion du personnel enfin qui doit être associée à la progression des résultats de la banque. Tel est l'objet de l'accord d'intéressement signé avec quatre organisations syndicales représentant la grande majorité du personnel. Cet accord d'intéressement vient compléter la participation aux fruits de l'expansion instituée en 1970.

L'exigence de rentabilité et le renforcement des fonds propres par appel à des capitaux extérieurs ont permis à la BNP d'améliorer sa place dans les comparaisons internationales. Si, en termes de bilan, depuis sa création en 1966, la BNP s'est toujours située dans les dix premières banques mondiales, il était loin d'en être de même dans les comparaisons portant sur les fonds propres. Un grand pas a été accompli en 1986: les fonds propres de la BNP ont été augmentés pour atteindre le chiffre de 28,9 milliards de francs français.

Notre ambition pour 1987 est de continuer dans cette voie:

- recherche de la progression des résultats,
- action au service de la clientèle et à l'écoute des marchés,
- adhésion de l'ensemble du personnel auquel je tiens à rendre hommage, tant en France qu'à l'étranger.

Paris, le 30 juin 1987

René Thomas

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'Honneur
Henry Bizot
Pierre Ledoux

Vice-Président d'Honneur
Pierre Calvet

Président
M. René Thomas

Administrateurs
MM. Jean-Louis Beffa
Gilles Bellec
Robert Bezias
Jean-Luc de Boissieu
Jean-Marie Chevalier
Léon Cligman
Jacques Dermagne
Jean-Paul Elkann
Daniel Lebegue
Alain Limouzin
Jean Louis
Pierre Marcolini
Jacques Moulon
Jean-Pierre Moussy
Michel Prada
Philippe Raymond
Jean-René Sautier

DIRECTION GÉNÉRALE

René Thomas
Président

Jacques Masson
Directeur général

Jacques Henri Wahl
Directeur général

Pierre-Yves Cossé
Directeur général adjoint
Direction des Grandes Entreprises
et du Développement

Jean Gagné
Directeur général adjoint
Réseaux Métropolitains

Emmanuel Philippon
Directeur général adjoint
Division Internationale

Claude Reinhart
Directeur général adjoint
Division Financière
Direction de la Comptabilité
Générale et du Contrôle de Gestion

Bernard Benoist-Lucy
Inspecteur général

Raymond Lambert
Directeur central
Responsable des Relations Humaines
et de l'Administration générale

CHIFFRES CLÉS

BNP			(montants en millions de francs)	GROUPE BNP		
1985	1986	%		1985	1986	%
815 164	807 443	-0,9	Total du bilan	915 203 (a)	915 776	0,1
302 949	311 964	3,0	Dépôts de la clientèle	355 102	364 398	2,6
334 716	339 275	1,4	Prêts à la clientèle (b) (montants bruts)	397 980	410 486	3,1
10 844	20 232	86,6	Fonds propres et titres assimilés (c)	18 450	28 862	56,4
18 205	18 765	3,1	Net des intérêts reçus et payés	22 058	22 454	1,8
22 344	24 228	8,4	Produit net bancaire	27 597	29 386	6,5
5 794	7 292	25,9	Résultats après amortissements, avant provisions, impôts et divers	8 778	10 042	14,4
3 922	4 359	11,1	Charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux	4 876	4 778	-2,0
720	1 163	61,6	Bénéfice net (d) Intérêts minoritaires inclus Intérêts minoritaires exclus	2 114 1 988	3 169 3 015	49,9 51,7
50 643	49 633		Effectif (e)	59 286	58 623	
46 571	45 852		Métropole	47 858	47 143	
4 072	3 781		Outre-Mer et Étranger	11 428	11 480	
2 056	2 030		Nombre de sièges	2 397	2 379	
1 961	1 940		Métropole	2 030	2 010	
95	90		Outre-Mer et Étranger (76 Pays)	367	369	

a - L'ensemble des provisions, couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan est désormais affecté en déduction des actifs concernés.
b - Y compris prêts participatifs à la clientèle, crédits financiers aux institutions financières n'ayant pas le caractère de prêts interbancaires et opérations de crédit-bail.
c - Après répartition des résultats de l'exercice.
d - Après rémunération de titres assimilés aux Fonds Propres.
e - Les agents à temps partiel sont retenus au prorata de leur temps de travail.

25 avril 1986

Le prix du pétrole franchit à la baisse le seuil de 10 dollars par baril, niveau inférieur à celui de 1974, avant de remonter en fin d'année au voisinage de 15 dollars.

18 septembre 1986

Le dollar franchit à la baisse le seuil de 2 deutsche marks, en direction de 1,9 deutsche mark en fin d'année, retrouvant ainsi son cours de 1980.

27 octobre 1986

Le «big bang» de Londres symbolise l'extension à l'Europe du grand mouvement de déréglementation financière engagé dans le monde depuis six ans.

Ces trois événements de l'année écoulée témoignent d'un monde rapidement changeant et dominé par les phénomènes de marché. Dans un tel environnement, les entreprises, et notamment les banques, doivent privilégier la flexibilité, la mobilité des structures, l'aptitude à faire face aux risques par des fonds propres suffisants.

Ce renforcement des fonds propres passe pour l'essentiel par la progression continue des résultats. Tel a été le cas pour la BNP. Les résultats consolidés, qui atteignent 3,2 milliards de francs en 1986 contre 2,1 milliards de francs en 1985, permettent tout à la fois de distribuer aux actionnaires un montant de 589 millions de francs contre 350 millions de francs l'an passé (dividende et redevance), portant ainsi le dividende à 16,50 francs par action — avoir fiscal compris — et de renforcer, par autofinancement, les fonds propres à concurrence de 2,5 milliards de francs contre 1,7 milliard de francs en 1985.

L'émission de certificats d'investissement à hauteur de 5,3 milliards de francs le 3 mai 1986, qui représentaient 20,6% du capital de la banque après augmentation, avait déjà apporté une contribution majeure à l'accroissement des fonds propres. Conforté par ailleurs par une émission de

titres perpétuels, l'ensemble s'élève, après répartition, à 28,9 milliards de francs fin 1986, en progression de 10,4 milliards de francs (+ 56,4%) par rapport à fin 1985.

Les résultats d'exploitation du groupe se décomposent comme suit:

(en milliards de francs) Métropole Hors métropole Total

Groupe BNP

• Produit net bancaire	24,6	4,8	29,4
• Frais généraux et amortissements	16,3	3,1	19,4
• Résultat	8,3	1,7	10,0

dont BNP maison-mère

• Produit net bancaire	22,4	1,7	24,1
• Frais généraux et amortissements	15,8	1,2	17,0
• Résultat	6,6	0,5	7,1

Ainsi, 71% des résultats d'exploitation du groupe, — 10 milliards de francs — se situent au niveau de la BNP proprement dite. Ils représentent la différence entre environ 30 milliards de francs de produit net bancaire et environ 20 milliards de francs de frais généraux et amortissements.

Après avoir décrit l'environnement de 1986, le présent rapport annuel examinera la formation du produit net bancaire, à travers les relations avec la clientèle et les activités de marché, puis l'évolution des frais généraux et des investissements, qui marquent l'effort d'adaptation permanente du groupe.

UN ENVIRONNEMENT CHANGEANT

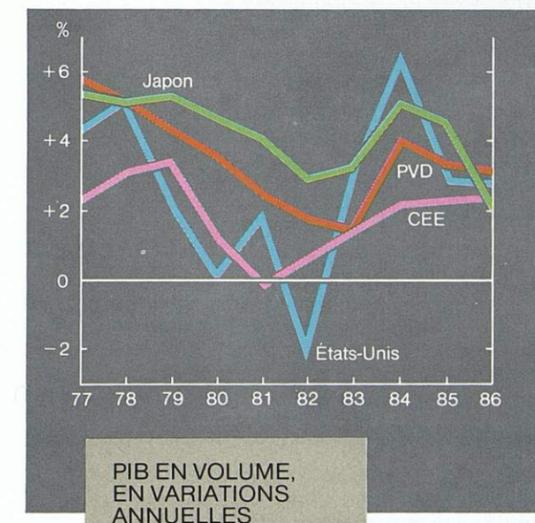
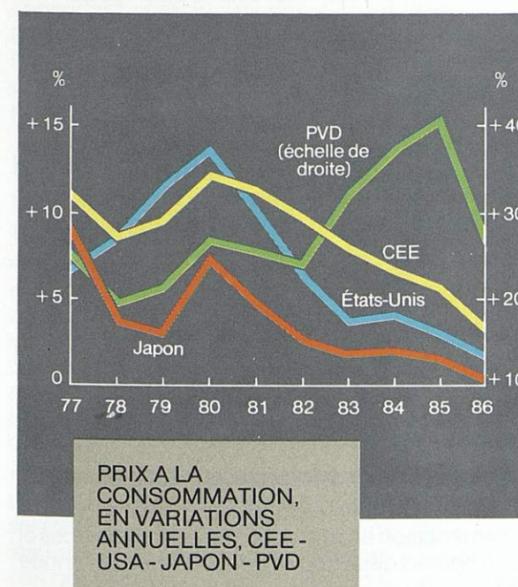
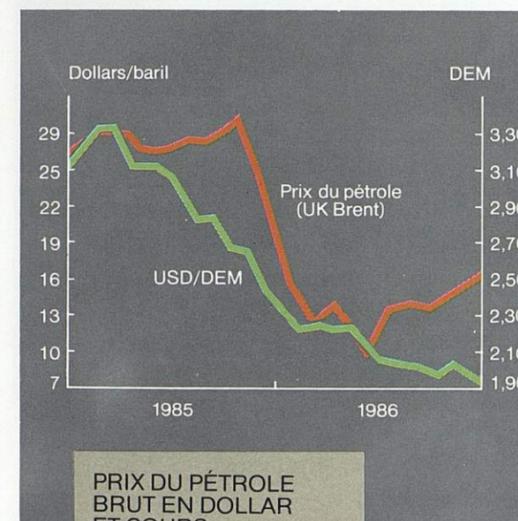
L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

L'année 1986 n'aura pas répondu à toutes les attentes. Du contre-choc pétrolier, avec un baril à 15 dollars à la fin de l'année, et de la dépréciation de la monnaie américaine (— 20% contre DEM et

yen), étaient escomptés un reflux de l'inflation, un regain de croissance et une correction des déséquilibres commerciaux entre pays industrialisés. La désinflation a bien été constatée. Le taux annuel de hausse des prix a été le plus faible depuis 1984: + 2,5% en fin d'année pour l'ensemble de la zone OCDE et + 1,8% pour les sept grands pays industrialisés.

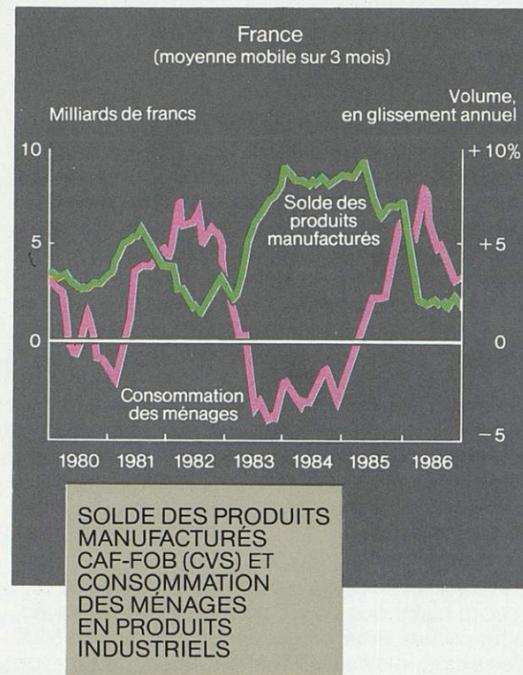
En revanche, la croissance a marqué le pas (+ 2,5% en moyenne pour les pays de l'OCDE contre 3% en 1985) repoussant à plus tard un recul du chômage. Malgré la reprise des importations des pays industrialisés, le commerce mondial a été déprimé par la réduction des achats des pays pétroliers et la baisse de la demande des pays en développement.

Le déficit américain s'est creusé, atteignant le record historique de 170 milliards de dollars avec, pour contrepartie, un gonflement de plus de 50% des excédents de la RFA et du Japon. La situation de l'endettement international est demeurée fragile.



La conjoncture en France reflète largement les caractéristiques de l'évolution économique mondiale en 1986. La lutte contre l'inflation a enregistré ses meilleurs résultats depuis trente ans. Les agents économiques ont bénéficié de la baisse du prix du pétrole: le taux de marge brute des sociétés a progressé de trois points pour atteindre près de 30%, l'endettement en a été allégé et l'effort d'investissement accru, dans l'industrie. Après

trois années de quasi-stagnation, le revenu réel des ménages a augmenté de 2,9% et leur consommation de 3,2%, le taux d'épargne ayant fléchi.



Le commerce extérieur a été équilibré, grâce à l'amélioration des termes de l'échange. La demande intérieure (+ 3,2%) a été plus dynamique en France qu'à l'étranger, ce qui a entraîné une poussée des importations. La croissance économique, de l'ordre de 2%, et les mesures fiscales en faveur des jeunes ont permis d'enrayer la dégradation de l'emploi, sans toutefois infléchir l'évolution du chômage.

LE CONTEXTE FINANCIER INTERNATIONAL

Les marchés financiers et bancaires internationaux ont connu, au cours des dernières années, une évolution très rapide: développement des instruments de marché, accélération de l'innovation financière, développement exponentiel des capacités de traitement informatique. Trois grands mouvements prolongent et amplifient ces tendances.

L'internationalisation

L'internationalisation des marchés se poursuit tout en se diversifiant. L'interpénétration des marchés de change, des marchés de titres et des marchés

à terme domine de plus en plus l'activité des opérateurs sur un marché globalisé. Dans le prolongement d'un mouvement initié par les opérations de change, ce marché financier international évolue vers un marché continu opérant vingt-quatre heures sur vingt-quatre par transfert des positions d'une place à l'autre.

La déréglementation

Cause et conséquence de l'internationalisation, le mouvement de déréglementation financière, né aux Etats-Unis, continue de s'étendre aux autres pays, notamment aux places de Londres et de Tokyo. Au sein de la CEE, le projet de réalisation d'un marché intérieur unifié en 1992 donne un relief particulier à une concurrence accrue en matière de services financiers et bancaires.

La privatisation

La privatisation, phénomène relativement nouveau qui a débuté au Royaume-Uni, s'est étendue à de nombreux pays, tant développés qu'en développement. Ce mouvement de privatisation a largement contribué à l'augmentation des opérations internationales et de syndication d'actions, et plus généralement, à l'émergence d'un marché global des euro-actions sur lequel seront traitées dans l'avenir les grandes valeurs directrices internationalement acceptées.

Le marché financier français participe à ce triple mouvement:

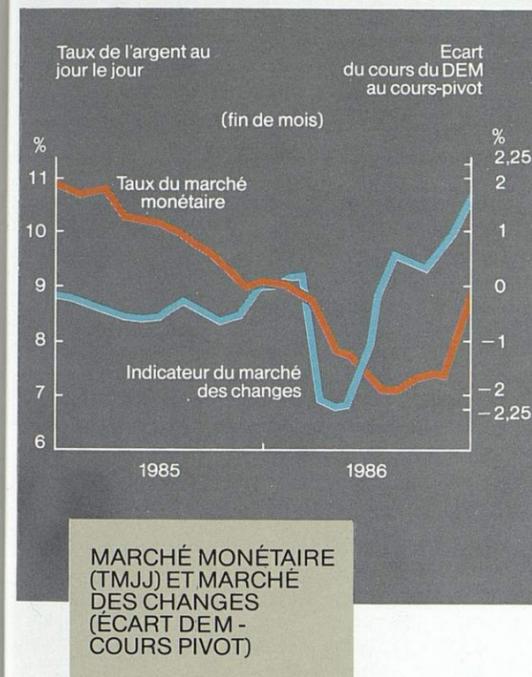
- les réformes mises en œuvre atténuent la séparation entre le court et le long terme;
- les mesures d'allègement de la réglementation des changes conduisent à une interconnexion croissante entre le marché français et les marchés internationaux;
- enfin, la privatisation représente pour les banques françaises un phénomène majeur. La valeur des entreprises à dénationaliser (65 entreprises, dont l'ensemble des banques) est de l'ordre de 300 milliards de francs. La réussite de ce programme, qui donnera au marché de Paris une dimension nouvelle, implique un effort considérable de modernisation des techniques de publicité financière, de placement auprès de la clientèle et de mise en place d'un marché secondaire liquide et actif.

L'ACTIVITÉ BANCAIRE EN FRANCE

Des évolutions très marquées du marché, de la réglementation et de la structure des ressources et des emplois des banques ont caractérisé l'année 1986.

Le marché monétaire

Le marché monétaire a connu une évolution contrastée des taux d'intérêt: après une baisse rapide d'environ deux points, de 9 à 7% durant le premier semestre, les taux se sont stabilisés puis progressivement redressés avant de remonter significativement en décembre, en liaison avec l'évolution du marché des changes.



Les anticipations de baisse très fortes au premier semestre ont inversé la hiérarchie des taux. Une telle structure a amplifié, par contrecoup, les effets du retournement des taux de la fin de l'été. Au total cependant, la clientèle a bénéficié en 1986 d'une baisse des taux, qu'il s'agisse des crédits indexés sur le marché monétaire, des crédits reliés au taux de base - abaissé d'un point - ou des crédits aux particuliers.

La réglementation

La réglementation a connu des changements significatifs en 1986 avec:

- la première étape du calendrier de sortie du marché monétaire - qui fonctionne désormais en continu -, des établissements non bancaires. Cette sortie progressive amène des montants importants de capitaux vers le marché des titres de créances négociables (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons du Trésor...) qu'ils aident à consolider;
- la réduction de la durée minimale des certificats de dépôt. Créé en mars 1985 pour des durées de six mois, puis de trois mois minimum, cet instrument de collecte de ressources à la disposition des banques bénéficie désormais des mêmes

conditions que les billets de trésorerie (de dix jours à sept ans);

- la disparition de l'encadrement du crédit. 1986 a été une année intermédiaire avant la suppression, au 1^{er} janvier 1987, de la régulation quantitative de la masse monétaire.

La politique monétaire reposera sur le maniement des taux d'intérêt et des réserves obligatoires. Ces dernières, dont le montant s'est accru de 24,5 à 46,8 milliards de francs, sont désormais assises sur les seuls dépôts. Simultanément a été introduit un coefficient de fonds propres et de ressources à moyen terme de banques. Cette réforme entraînera une plus forte volatilité des taux.

Les ressources et les emplois

En matière de crédit, la demande des entreprises a été très modérée en raison de l'amélioration du résultat des sociétés, de l'essor du marché financier et de l'introduction des billets de trésorerie. Les concours aux ménages ont pour leur part progressé rapidement, en particulier dans le domaine de la consommation.

Mais au total, la croissance de l'ensemble des créances sur l'économie s'est ralentie (+ 6,6% pour l'ensemble des crédits en 1986, contre + 9,3 en 1985).

La progression des ressources bancaires peut être estimée à 7,6% globalement entre le 4^e trimestre 1985 et la période correspondante de 1986. Leur structure s'est modifiée au détriment des ressources les plus coûteuses.

En effet, les dépôts dont la rémunération est liée au taux du marché monétaire (bons, certificats de dépôt et dépôts à terme), ont progressé le moins rapidement avec une croissance de 4,7%. Dans cet ensemble, les certificats de dépôt ont connu un démarrage rapide puisqu'en fin d'année, la part de leurs encours détenue par des agents non financiers atteignait 35 milliards de francs. En revanche, la progression des dépôts à terme et des bons, toujours concurrencés par les SICAV de court terme, a été modérée.

Les dépôts à taux administrés (livrets et plans d'épargne-logement) ont marqué une vive croissance (+ 11,1%). Quant à la croissance des dépôts à vue, elle peut être estimée à 7%, soit près de cinq points de plus que la hausse des prix. La moindre érosion de ces dépôts, grâce au ralentissement de l'inflation, a incité les agents économiques à les reconstituer.

AU SERVICE DE LA CLIENTÈLE

C'est dans ce contexte que se sont inscrites en 1986 les relations du groupe BNP avec sa clientèle, marquées par la modification progressive des comportements financiers:

- les entreprises cherchent à concentrer l'utilisation de leurs fonds propres sur la couverture des risques directement liés à l'exploitation, développent les opérations hors bilan, notamment les opérations de crédit-bail, et mettent en œuvre une gestion toujours plus dynamique de leurs moyens de trésorerie;
- les ménages orientent leurs placements vers l'épargne longue et les produits d'assurances. Ils sont simultanément emprunteurs et épargnants et relèvent donc de plus en plus d'une approche patrimoniale globale;
- les organismes institutionnels sont à la fois en concurrence avec la banque pour certaines activités, notamment la collecte de l'épargne, et lui demandent des services de plus en plus sophistiqués en matière de gestion de leur trésorerie et de montage de financements spécifiques.

Ces données nouvelles, l'exigence permanente de rentabilité et la concurrence accrue entre opérateurs et entre marchés se reflètent dans le développement en 1986 de l'activité tant nationale qu'internationale de la BNP au service de sa clientèle. Au total, les activités liées aux prêts et aux dépôts, qui constituent la part la plus importante des opérations directes avec la clientèle, ont représenté 76% du produit net bancaire du groupe en 1986, contre 80% en 1985.

LES ENTREPRISES

La BNP a continué à jouer pleinement son rôle d'acheminement de l'épargne des ménages vers la couverture des besoins financiers des entreprises, au bénéfice de l'activité, de l'investissement, et donc de l'emploi. En métropole, les concours à la clientèle commerciale s'élevaient à 160 milliards de francs au 31 décembre 1986, représentant 72,4% des crédits à la clientèle, alors que les dépôts en provenance des sociétés et des entrepreneurs individuels étaient, à la même date, de 60 milliards de francs. De même, les prêts aux entreprises représentent la majeure partie des prêts à la clientèle consentis par les filiales et succursales à l'étranger.

Les entreprises en France

Avec le développement des nouveaux instruments financiers et l'amélioration des résultats des entreprises, l'encours des prêts aux entreprises est demeuré, en 1986, pratiquement constant (+ 0,7%). La hausse des crédits d'investissement a compensé la réduction des besoins en crédits de fonctionnement.

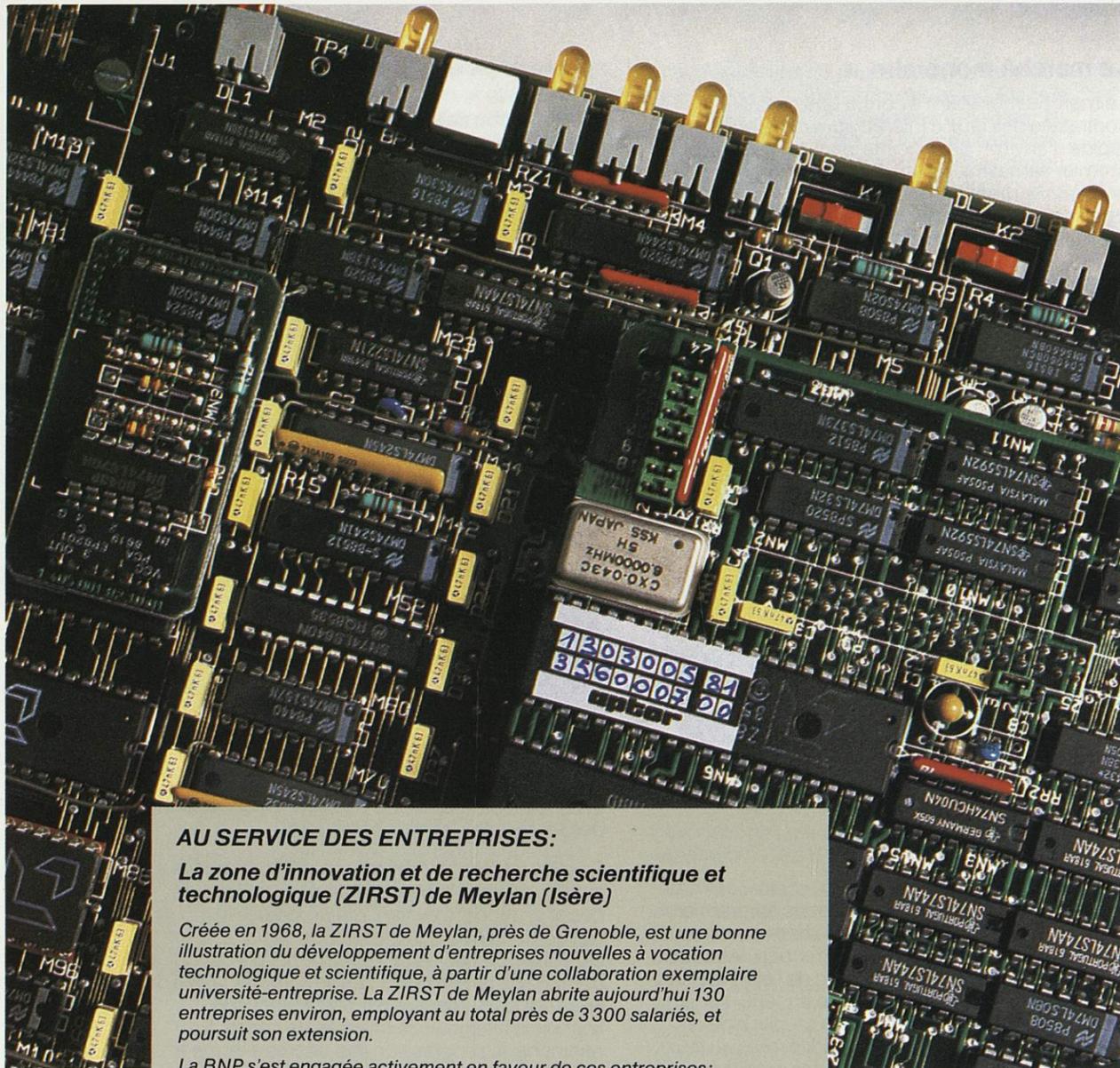
En ce qui concerne les petites et moyennes entreprises, l'accent a été mis sur l'artisanat (avec un quasi-triplement des prêts aidés), les professions libérales (+ 20% de croissance des prêts), les créations d'entreprises.

Pour ces dernières, 9 000 prêts représentant 3 milliards de francs ont été accordés en 1986 pour aider au démarrage ou pour renforcer les fonds propres des affaires naissantes. Dans le cadre

d'une large décentralisation des prises de décision, 98% de ces crédits ont été accordés au plan local ou régional. Les conventions conclues ou les contacts établis avec des organismes spécialisés (Agence Nationale pour la Création d'Entreprises, SOFARIS, ANVAR) et les conventions d'essai-image conclues avec des entreprises, illustrent cette volonté de la BNP de participer au renouvellement du tissu économique.

Dans le prolongement de cette action d'aide à la création d'entreprises, la BNP a continué de développer une politique de conseils et d'interventions financières adaptés à chaque grande étape de la vie des sociétés. C'est le cas notamment de la transmission d'entreprises, domaine dans lequel elle a acquis, à travers des opérations de reprise d'entreprises par les salariés réalisées avec l'aide de la BANEXI, une grande expérience. La BANEXI, banque d'affaires du groupe, a, par ailleurs, continué à intervenir en fonds propres au bénéfice des entreprises (37 opérations nouvelles pour un montant total de 210 millions de francs) et à favoriser des rapprochements, tel celui intervenu entre Saint-Louis Bouchon et Lesieur. Elle a développé ses activités de conseil, marquées notamment par des contrats d'études importantes dans le domaine de l'électricité et des télécommunications, souvent menées en parallèle avec les études sectorielles conduites par la Direction des Études Industrielles. L'action de la BANEXI a été complétée par des interventions directes de la BNP et par celles des sociétés de financement de l'innovation (Finovectron et Natio-Innovation) et des fonds communs de placement à risques (Natio-Fonds Avenir et Natio-Fonds Prospective).

Les concours aux grandes entreprises ont été



AU SERVICE DES ENTREPRISES:

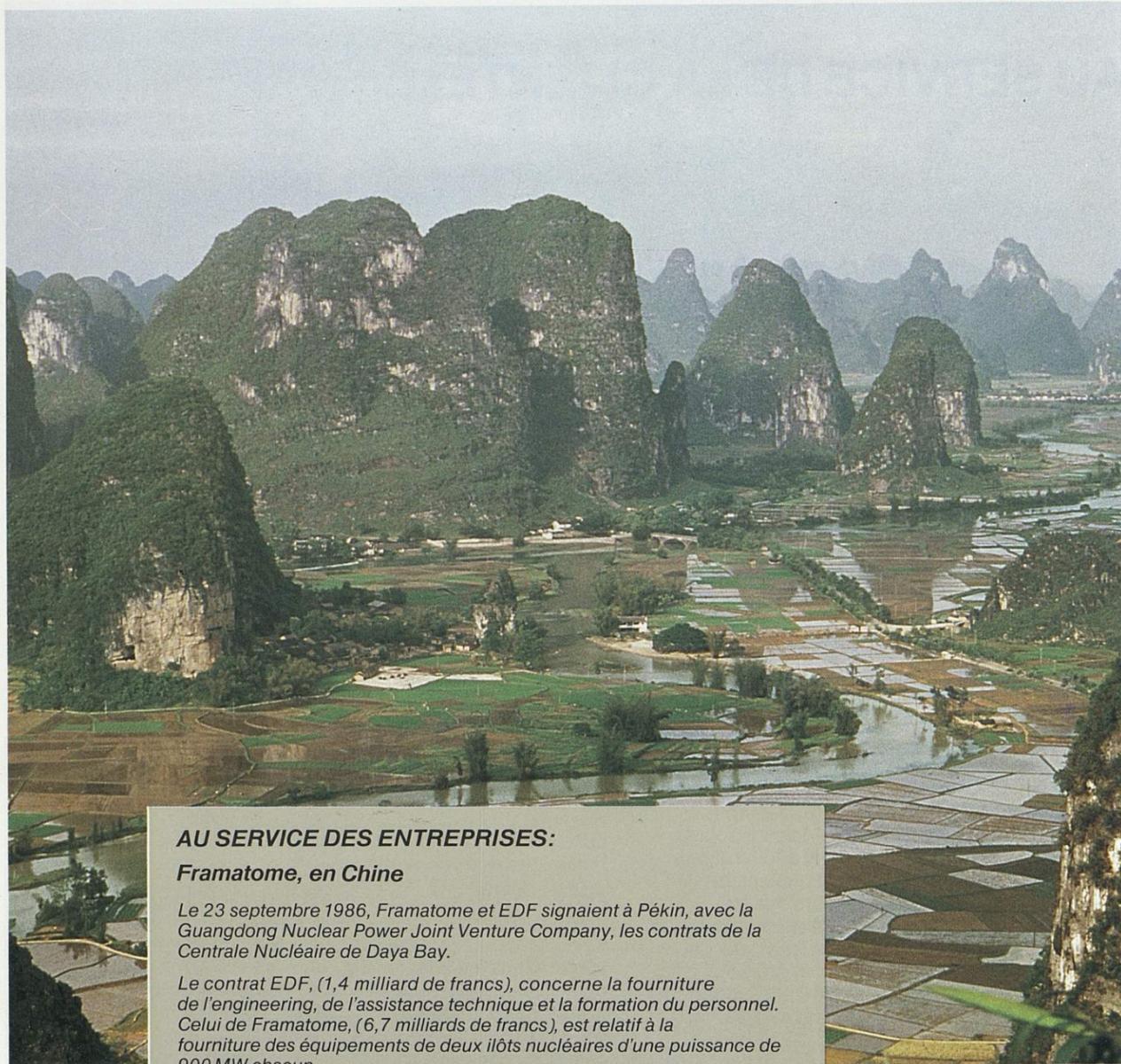
La zone d'innovation et de recherche scientifique et technologique (ZIRST) de Meylan (Isère)

Créée en 1968, la ZIRST de Meylan, près de Grenoble, est une bonne illustration du développement d'entreprises nouvelles à vocation technologique et scientifique, à partir d'une collaboration exemplaire université-entreprise. La ZIRST de Meylan abrite aujourd'hui 130 entreprises environ, employant au total près de 3 300 salariés, et poursuit son extension.

La BNP s'est engagée activement en faveur de ces entreprises:

- mise en place de concours bancaires classiques sous forme de crédits d'exploitation, de crédits à l'exportation, de crédits d'investissements pour 50 entreprises, soit près de la moitié de celles qui disposent d'une autonomie financière;
- mise en place d'opérations de crédit-bail mobilier et de crédit-bail immobilier par l'intermédiaire de ses filiales spécialisées du groupe Natiobail, pour 18 entreprises;
- accompagnement en fonds propres par sa filiale, la BANEXI, qui, directement ou par l'intermédiaire de Finovectron et d'Epicea - qui associe le CEA et la BNP -, a pris une participation dans 6 entreprises: ITMI et AID (intelligence artificielle, robotique); APSIS (ingénierie informatique); Dolphin Integration (développements et applications en matière d'intelligence artificielle); AET et Innotherm (fabrication d'équipement thermique).

La complémentarité des interventions en crédit, en crédit-bail, en fonds propres, continue de marquer, dans l'ensemble de la France, les interventions de la BNP au profit des petites et moyennes entreprises, et notamment des entreprises nouvelles.



AU SERVICE DES ENTREPRISES:

Framatome, en Chine

Le 23 septembre 1986, Framatome et EDF signaient à Pékin, avec la Guangdong Nuclear Power Joint Venture Company, les contrats de la Centrale Nucléaire de Daya Bay.

Le contrat EDF, (1,4 milliard de francs), concerne la fourniture de l'engineering, de l'assistance technique et la formation du personnel. Celui de Framatome, (6,7 milliards de francs), est relatif à la fourniture des équipements de deux îlots nucléaires d'une puissance de 900 MW chacun.

D'autres entreprises françaises participeront à la réalisation de la Centrale de Daya Bay, en particulier des entreprises de génie civil ainsi que divers fournisseurs d'équipements ne rentrant pas directement dans le contrat Framatome.

La BNP a été le chef de file d'un pool de six banques françaises qui, en concertation avec les pouvoirs publics, a consenti à la Banque de Chine un crédit acheteur bénéficiant de la garantie du Gouvernement français. Ce crédit sera utilisable pendant toute la durée de la construction et remboursable en 15 ans après la réception des installations.

Compte tenu de la durée de réalisation de ce projet, le montant total du crédit s'élève à plus de 13 milliards de francs et représente le plus important crédit acheteur jamais mis en place.

Ce succès témoigne de la compétitivité des services offerts par la Direction du Commerce Extérieur de la BNP et de la qualité des relations entre la Chine et la BNP qui a participé, en dehors de la Centrale de Daya Bay, à la plupart des grandes opérations signées entre la France et la Chine.

marqués par le développement rapide des billets de trésorerie, marché sur lequel la part de la BNP a été de 25% (6,5 milliards de francs). En moyenne sur le quatrième trimestre, l'utilisation de billets de trésorerie par les grandes entreprises correspond à 18,5% de leurs crédits à court terme utilisés auprès de la BNP. Aussi l'usage de ce nouvel instrument a-t-il affecté la croissance des crédits directs à cette catégorie de clientèle, dont la part dans l'ensemble des crédits commerciaux a décliné (36,5% au lieu de 41%).

Enfin, des services complémentaires ont continué d'être fournis par les filiales spécialisées du groupe de la BNP.

Au cours de l'année 1986, l'activité de crédit-bail, tant immobilière que mobilière (BNP Bail), s'est traduite par 5,6 milliards de francs d'investissements nouveaux, en progression de 26% sur l'exercice précédent. Dans le domaine de la promotion immobilière et de l'immobilier d'entreprise, Meunier Promotion a effectué une percée marquée en doublant son activité.

De son côté le Crédit Universel a distribué en 1986, près de 3 milliards de francs de concours aux entreprises sous forme de prêts directs, de crédit-bail mobilier, de location et d'affacturage.

En matière de services informatiques, l'action s'est poursuivie autour de trois axes principaux: les relations informatiques directes avec les entreprises; la mise à disposition de logiciels de gestion de trésorerie; l'extension de la gamme des opérations.

Les entreprises à l'étranger

Le soutien à l'action des entreprises françaises à l'étranger se traduit d'abord par la mise en place de crédits à l'exportation dont l'encours, fin 1986, s'élevait à 38 milliards de francs. La refonte des techniques financières et le considérable élargissement des procédures intervenus ces dernières années se sont poursuivis en 1986.

Tout en se maintenant à la première place avec près de 20% de l'ensemble des banques, les encours de crédits directs à l'exportation de la BNP ont suivi le mouvement général de baisse (- 11%). Mais, simultanément, la Direction du Commerce Extérieur a développé des formes de concours nouveaux dans les domaines du leasing international, des montages financiers internationaux, de l'ingénierie financière. A côté de très importants crédits acheteurs (telle la centrale nucléaire de Daya Bay en Chine) et de multiples crédits fournisseurs - le nombre de contrats signés a quadruplé dans l'année -, ces nouvelles techniques se sont traduites, en particulier, par des interventions en leasing au profit d'Airbus Industrie.

Par ailleurs, le groupe BNP a eu le souci de continuer à mettre son réseau international à la disposition des entreprises françaises, qu'il s'agisse du financement en devises de leurs activités ou qu'il s'agisse du soutien des activités de leurs filiales implantées dans des pays étrangers.

Les engagements accordés à la clientèle à l'étranger par le réseau international ont progressé de plus de 20% en francs, atteignant 215,5 milliards de francs fin 1986. Cette progression recouvre, simultanément, l'extension des concours aux groupes industriels français, le développement de l'activité bancaire en faveur des entreprises internationales, et celui des entreprises du pays d'accueil. Un effort particulier a été fait pour pénétrer davantage le secteur des entreprises moyennes dans les pays de la CEE. Les concours financiers en leasing d'équipements dans les pays de la CEE (France exclue) ont progressé de 561 millions de francs fin 1984 à 1011 millions de francs fin 1986.

LES PARTICULIERS

Comme dans les autres grandes banques de dépôts en France et à l'étranger, les particuliers demeurent des apporteurs nets de ressources importantes: en métropole, leurs dépôts de toute nature s'élèvent à 160 milliards de francs au 31 décembre 1986, alors que les prêts qui leur sont consentis atteignent 60 milliards de francs à la même date. Le développement rapide des crédits à la clientèle privée (4% de progression moyenne par trimestre au cours des deux dernières années) s'est traduit par une augmentation sensible de leur part dans le total des concours à la clientèle: elle passe de 23,3% au 1^{er} trimestre 1985 à 29,1% au 4^e trimestre 1986.

A côté des concours à l'habitat, les crédits à la consommation ont pris une part importante dans cette évolution. Au total, 21 milliards de francs de crédits nouveaux aux particuliers ont été mis en place au cours de l'année 1986 contre 17 milliards de francs en 1985 (+ 24%).

Le Crédit Universel, filiale de la BNP, a pour sa part continué de développer ses opérations, notamment sous forme de crédits à la consommation, de crédits immobilier et de location avec option d'achat pour les particuliers. Ces interventions ont atteint 2,6 milliards de francs.

Dans la collecte de l'épargne liquide, la présence de la BNP s'est encore affirmée. Le parc des comptes de particuliers à vue s'est développé et dépasse 3500000. Les dépôts à vue et les comptes d'Épargne-Logement ont progressé fortement. En même temps, la réduction des dépôts à terme se poursuivait, relayée de plus en plus par les SICAV de trésorerie.

L'enrichissement de la gamme des produits et l'adaptation du dispositif commercial aux exigences accrues de la clientèle se sont articulés autour de quelques thèmes prioritaires:

- la conquête du marché des jeunes: compte Jeans Épargne pour les moins de 14 ans (230000 comptes ouverts à fin 1986); création d'un nouveau produit pour les jeunes de 14 à 18 ans «Objectif 18»; adaptation des crédits d'études et



**AU SERVICE DES PARTICULIERS:
L'agence principale Paris-Gare de Lyon**

L'agence principale Paris-Gare de Lyon, dirigée par Mme Alfonsi, a conduit tout au long de l'année 1986, une expérience destinée à réorganiser ses relations avec la clientèle des particuliers en s'appuyant sur l'utilisation de techniques de marketing direct (mailing et phoning) et des outils informatiques modernes mis à sa disposition (OIP - logiciel de suivi de l'activité).

C'est une meilleure disponibilité des agents et une plus grande qualité de l'accueil, du conseil et des services qui ont été recherchées.

Plus de 11000 contacts ont été ainsi initiés dont 5000 par téléphone et cette action commerciale a suscité un intérêt marqué du public, 2000 nouvelles entrées en relation ont été réalisées.

Cette action s'appuie également sur une plus large utilisation des moyens de paiement par carte, détenue désormais par plus de 58% de la clientèle du Groupe Paris-Gare de Lyon.

Les résultats obtenus en matière de conseils, de services, comme de crédits ou de placements témoignent de l'adaptation des produits bancaires aux désirs de la clientèle.

des prêts aux jeunes ménages pour les moins de 25 ans;

- le développement de l'épargne investie: la BNP, répondant à l'intérêt porté par sa clientèle aux placements financiers, a continué d'élargir sa gamme d'instruments de placements collectifs; l'encours des SICAV et des fonds communs de placement avoisinait 90 milliards de francs à fin 1986; simultanément, le succès des premières opérations de privatisation s'est traduit par l'ouverture de 200000 nouveaux comptes de titres, portant le nombre total de cette catégorie de comptes à environ 1200000; la large diffusion des actions et, plus généralement, des titres à revenu variable, marque à cet égard une mutation dans le comportement des épargnants.

- les produits d'assurances: les besoins exprimés par la clientèle en matière d'assurance-vie ont conduit à intensifier l'action en rajeunissant les formules Natio-Vie et en accentuant le développement d'Assuravenir; les primes collectées ont presque triplé en 1986; un nouveau produit lié à l'assurance «Assurbudget» aura suscité près de 200000 contrats en moins de six mois.

Au-delà des opérations de dépôt, de crédit et de placement, la clientèle attend des banques des services de proximité, des moyens rapides de diffusion de l'information et le traitement pour son compte des activités de gestion financière. La BNP a, en conséquence, poursuivi l'important effort engagé en matière de monétique et de télématique.

Les cartes ont continué à se développer à un rythme rapide (+ 21%) et, à la fin de 1986, plus d'un titulaire de compte de chèques sur deux disposait de ce moyen de paiement. Afin de répondre aux attentes du commerce et de la distribution, le Crédit Universel a créé des formules nouvelles à l'intention des commerçants. Les services télématiques offerts aux particuliers ont vu leur importance s'accroître avec un doublement du nombre des utilisateurs (plus de 50% des 35000 abonnés au 31 décembre 1986); la gamme des prestations offertes s'est enrichie de nouveaux produits, tel Télé. B Titres (produit de consultation et de valorisation des portefeuilles titres).

Des évolutions parallèles ont été constatées dans les départements et territoires d'Outre-Mer: progression de 15,9% des ressources apportées par la clientèle de particuliers; développement rapide des prêts à la consommation (+ 19,1%) et des prêts à l'habitat (28,6%).

A l'étranger, le groupe BNP n'exerce de fonctions complètes de banque de réseau au profit des particuliers que dans un certain nombre de pays: pays africains avec le réseau des BICI qui a enregistré une progression de 16% des ressources de particuliers et de 4% de crédits aux particuliers; la Californie où la reprise de la Bank of the West a permis un accès direct au marché bancaire très diversifié de la clientèle de particuliers aux Etats-Unis; dans certains pays de la CEE, notamment en Espagne.

Dans la perspective de réalisation du marché intérieur unifié européen en 1992, l'accent est mis sur le développement au niveau européen d'opérations de crédit-bail, d'affacturage, de crédit à la consommation, qui devrait se traduire par un renforcement des implantations et certains réaménagements de structures.

**LES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS
ET LES COLLECTIVITÉS**

Les comportements financiers de la clientèle, autre que celles des entreprises et des particuliers, connaissent une mutation importante.

La suppression en juin 1986 de la rémunération à vue pour les établissements non financiers admis au marché monétaire et les perspectives d'application de cette même mesure aux compagnies d'assurances, caisses de retraites et organismes de prévoyance, se sont traduites par un déplacement des dépôts de ces organismes vers des placements plus appropriés et plus diversifiés. La BNP a accompagné cette évolution en proposant à cette clientèle des procédures de centralisation de trésorerie et des placements correspondant à leurs souhaits.

Les banques correspondantes, tant françaises qu'étrangères, ont continué de constituer un enjeu majeur pour la BNP. Installé dans 76 pays, le groupe de la BNP est en relation avec environ 2000 correspondants dans 179 pays auxquels s'ajoutent les banques correspondantes en France. L'aptitude d'une grande banque commerciale à remplir à la demande l'ensemble des services dont peuvent vouloir disposer des établissements plus spécialisés, moins importants ou moins bien implantés, est en effet le meilleur indicateur de sa compétitivité. La BNP poursuit son effort d'informatisation de ses relations avec les correspondants bancaires, de développement des services télématiques, notamment en matière de gestion de trésorerie et d'exécution des ordres, et de modernisation de ses capacités d'accueil.

Les collectivités ont pour leur part de plus en plus tendance à recourir à des financements bancaires. C'est particulièrement le cas des collectivités territoriales à l'égard desquelles la BNP a développé des formes de concours diversifiés: prêts directs, concours en crédit-bail, émissions de titres. C'est également le cas des associations et des organismes à but non lucratif qui sont appelés à jouer un rôle accru dans des domaines comme celui du tourisme ou de la culture. Consciente des mutations en cours dans les secteurs nouveaux des services où se retrouvent entreprises privées et publiques, collectivités territoriales et associations, la BNP continuera d'adapter ses structures aux besoins nouveaux qui apparaissent dans des secteurs comme: culture et communication, grands projets touristiques, formules immobilières nouvelles.

A L'ÉCOUTE DES MARCHÉS

Pour le groupe BNP, les activités non directement liées aux prêts et aux dépôts ont représenté 24% du produit net bancaire en 1986 contre 20% en 1985. Elles comprennent notamment les opérations de marché, en fort développement.

La tendance générale à la «sécuritisation» des instruments de financement a permis à la BNP de développer, sur le plan international, une compétence très diversifiée en matière de produits nouveaux: facilités à options multiples, options de change, options d'intérêts, opérations à terme sur taux de change et taux d'intérêt, swaps d'instruments financiers permettant d'échanger des risques en matière de taux d'intérêt ou de taux de change.

Cette compétence joue également en France. La BNP est, en volume d'activité, la première banque sur le MATIF, l'un des tout premiers intermédiaires dans le placement des billets de trésorerie, ainsi que le premier émetteur de certificats de dépôt. Directement ou par l'intermédiaire de sa banque de trésorerie, Natio Trésorerie, elle fournit des cotations et réalise des transactions sur la gamme des instruments de gestion des risques de taux ou de change. Enfin, elle vient d'être agréée comme opérateur principal du marché interbancaire et comme spécialiste en valeurs du Trésor.

Ces techniques nouvelles sont aussi au service de la banque qui, dans la gestion propre de sa trésorerie, recourt de plus en plus aux instruments nouveaux, tels les swaps ou les opérations à court terme, soit comme support d'opérations immédiates, soit comme instrument potentiel de souplesse future dans la gestion d'actifs et de passifs à taux les uns fixes et les autres variables, et à durées différentes.

Le souci de maintenir la place prééminente de la BNP sur ces marchés aux évolutions extrêmement rapides et complexes a dominé l'action menée dans ce domaine, tant sur le marché français que sur le marché international dans le cadre d'une interconnexion croissante.

LE MARCHÉ FRANÇAIS

Le marché financier français a connu en 1986 un développement particulièrement rapide. Le montant des émissions de valeurs mobilières a atteint 494 milliards de francs, en augmentation de 25,3% par rapport à 1985. Cette croissance des émissions a été particulièrement sensible pour les actions et les certificats d'investissement qui ont représenté en 1986 143,3 milliards de francs, soit 29% du total des valeurs mobilières contre 19,7% l'année précédente.

La Bourse de Paris, où le volume global des transactions atteignait 2 100 milliards de francs contre 870 l'année précédente, a enregistré une forte hausse de ses cours en 1986: + 53,1% pour les actions et + 5,3% pour les obligations. La capitalisation boursière de la place de Paris a été portée à 3 127,3 milliards de francs à la fin de 1986.

Les émissions d'obligations

Avec un total de 332 milliards de francs d'émissions nouvelles, la progression du marché des émissions obligataires a été de 6,7% par rapport aux 310,7 milliards de francs collectés en 1985.

La BNP s'est située au premier rang des banques françaises, en 1986, en dirigeant ou en co-dirigeant

74 émissions sur le marché domestique, représentant un montant total de 120,8 milliards de francs. Entre autres innovations, elle a lancé la première Offre Publique de Rachat d'Obligations (OPR) pour le compte de Gaz de France et des Offres Publiques d'Échange d'Obligations (CAECL et Aéroports de Paris).

Les émissions d'actions

Les émissions de valeurs à revenu variable ont augmenté de 85%, passant de 77,6 milliards de francs en 1985 à 143,6 milliards de francs en 1986, compte non tenu des capitaux collectés lors des opérations de privatisation de Saint-Gobain (6,8 milliards de francs) et d'Elf Aquitaine (3,6 milliards de francs).

En particulier, les émissions de certificats d'investissement des sociétés privatisables ou des sociétés du secteur privé ont atteint 25 milliards de francs (dont 5,3 milliards de francs pour les certificats d'investissement de la BNP), soit six fois plus qu'en 1985. Les émissions des autres titres cotés (41,5 milliards de francs) ont été multipliées par 2,5, et celles des sociétés non cotées (77,1 milliards de francs) se sont accrues de 35%.

La BNP conserve la première place sur ce marché par le nombre des opérations dont elle a assuré



A L'ÉCOUTE DES MARCHÉS:

L'offensive américaine d'Yves Saint Laurent

La société Yves Saint Laurent avait cédé en 1972 à la Société américaine Charles of the Ritz les marques des parfums Saint Laurent, qui ont connu un remarquable succès puisqu'en 1985 cette ligne de produits représentait 70% du chiffre d'affaires total (400 millions de dollars) de la Société Charles of the Ritz.

Dans le cadre d'une stratégie mondiale visant à associer la ligne haute couture et la ligne parfums, les animateurs d'Yves Saint Laurent France ont proposé au groupe Squibb (actionnaire de la Société Charles of the Ritz) de leur racheter la Société.

Un montage financier complexe a été mis en place. La Société CERUS, contrôlée à 40% par le groupe italien animé par M. de Benedetti et dans laquelle la BNP a une participation de 5%, a créé, conjointement avec la Société Yves Saint Laurent France, une Société Yves Saint Laurent International qui a lancé une offre publique d'achat sur les actions de Charles of the Ritz pour un montant total de 631 millions de dollars, offre publique d'achat dont le succès a été confirmé le 29 décembre 1986.

Cette opération n'aurait pas été possible sans la mise en place de crédits internationaux différenciés accordés par un groupe de trois banques: First Boston Crédit Suisse, Banque Indosuez, Banque Nationale de Paris. En apportant son soutien à Yves Saint Laurent, la BNP a contribué à l'expansion d'une firme de grand renom sur le marché nord-américain.

le chef de filat et le secrétariat: 18 sur 130 augmentations de capital contre espèces et 3 sur 10 émissions de certificats d'investissement intéressant les sociétés non financières. Par ailleurs, le succès du second marché s'est poursuivi. 56 sociétés y ont été introduites en 1986, ce qui porte à 180 le nombre des valeurs cotées sur ce marché depuis février 1983. La BNP reste en tête des établissements introducteurs en ayant dirigé 11 introductions et co-dirigé 3 autres en 1986.

Les privatisations

La BNP a pris une part active dans la mise en œuvre du programme de privatisation à la fin de l'année 1986.

La banque a été conseiller du Gouvernement et chef de file avec Paribas de l'opération Elf Aquitaine, qui s'est déroulée selon les procédures prévues par la loi de privatisation.

Elle a joué ensuite le rôle de chef de file, avec la Banque Lazard, pour la privatisation de la Société Saint-Gobain dont elle était le conseiller.

Enfin, elle a été retenue comme conseiller du Gouvernement pour la privatisation de TF1.

La BNP a aussi assuré une partie substantielle du placement des titres offerts au public, et notamment aux petits porteurs, grâce à la mobilisation de son réseau.

En effet, la BNP a placé 17% des actions offertes par Elf Aquitaine et assuré plus de 30% de la demande de titres de la catégorie A (petits porteurs demandant dix titres ou moins). Dans l'opération Saint-Gobain pour laquelle le nombre de titres offerts à l'offre publique de vente était près de deux fois supérieur, les pourcentages correspondants se sont établis à 17,6% et 18%.

Le développement des activités de trading et de gestion

• Le marché secondaire des obligations

En 1986, les transactions sur les marchés secondaires ont fortement progressé. En ce qui concerne les obligations, elles se sont élevées à 1671 milliards de francs, soit 2,3 fois le volume de 1985 et 4,1 fois celui de 1984, par suite notamment de l'ouverture du MATIF et des arbitrages qui en ont résulté sur les emprunts d'État composant le gisement. La BNP est intervenue très activement comme trader sur ce marché secondaire. Elle est également devenue «market-maker» en développant un service de contrepartie par affichage en continu sur écran de cours d'achat et de vente d'un certain nombre d'emprunts d'État, se préparant ainsi à devenir l'un des treize spécialistes en valeurs du Trésor agréés par les Pouvoirs publics.

• Le marché secondaire des actions

Au cours de l'exercice, les transactions sur actions ont plus que doublé, représentant près de 385 milliards de francs contre 152 pour l'année précédente. La BNP, agissant pour compte de sa clientèle, a été très active sur ce marché. La prochaine création de nouveaux instruments de couverture, telles les options, devrait permettre de développer le trading sur actions.

• Les nouveaux titres négociables

Les nouveaux titres négociables sur le marché monétaire ont connu un développement important. Au 31 décembre 1986, l'encours était de 224 milliards de francs pour les bons du Trésor négociables, 23 milliards de francs pour les billets de trésorerie, 55 milliards de francs pour les certificats de dépôt négociables, et 3 milliards de francs pour les bons des institutions financières spécialisées.

La BNP a pris une place très importante sur ce nouveau marché des titres négociables puisqu'elle est le premier émetteur de certificats de dépôt négociables (près de 20% de l'encours), le premier intermédiaire de billets de trésorerie (de l'ordre de 25% du marché) et un intervenant très actif sur le marché des bons du Trésor négociables.

• Le MATIF et les autres instruments de gestion de taux

L'ouverture et le succès du MATIF (marché à terme des instruments financiers) constituent l'un des événements majeurs de l'année 1986.

La BNP, qui a contribué à la mise en place du MATIF, s'est avérée la banque la plus active sur ce marché. Depuis septembre 1986, elle y dispose d'un siège qui lui permet d'intervenir directement.

Enfin, dans sa recherche d'une adaptation permanente des ressources et des emplois, la BNP a été particulièrement présente sur le marché des swaps, tant de change que de taux d'intérêt, pour compte de sa clientèle ou pour son propre compte.

Les SICAV et fonds communs de placement du groupe BNP

Le total des actifs gérés par les SICAV du groupe a progressé de 59% pour atteindre 81 milliards de francs à fin 1986, contre 51 milliards de francs à fin 1985. La BNP gère par ailleurs 71 fonds communs de placement, représentant un actif global de près de 7 milliards de francs.

L'actif des SICAV Actions a augmenté de 40%, en passant de 15 à 21 milliards de francs, essentiellement du fait de la nouvelle progression de Natio Valeurs et du lancement réussi de Natio Patrimoine, qui atteint 1 milliard de francs au bout de 18 mois seulement d'existence.



A L'ÉCOUTE DES MARCHÉS:

La privatisation de Saint-Gobain

Première privatisation intégrale opérée au titre de la Loi de 1986, l'opération de Saint-Gobain a été un remarquable succès: F 6,2 milliards collectés en France au titre de l'offre publique de vente (non compris le placement auprès des salariés, F 359 millions pour les salariés français, F 153 millions pour les salariés étrangers), F 1,6 milliard au titre de la tranche internationale simultanément émise, 1 500 000 actionnaires, 3 500 présents à la première Assemblée Générale des actionnaires tenue le 27 février 1987 au Zénith à Paris.

La BNP a été fière de participer à cette opération à un triple titre:

— banque conseil de l'entreprise, avec Lazard Frères, elle a apporté des éléments de décision aux dirigeants de Saint-Gobain en ce qui concerne les aspects financiers de la privatisation, notamment pour l'offre d'actions faite au personnel tant français qu'étranger de la Société;

— chef de file de l'opération de placement sur le marché français, elle a, à travers son réseau propre, collecté F 1,1 milliard, soit 17,6% de l'émission, correspondant à 280 000 actionnaires, dont 55 000 ouvraient à cette occasion un compte titres pour la première fois;

— actionnaire indirect de Saint-Gobain aux côtés de l'Etat, au sein de la Société Française de Participations Industrielles (SFPI), créée en 1982, la BNP a échangé ses titres SFPI contre des actions Saint-Gobain; elle détient, en conséquence, une participation au capital de la Société, situation que reflète l'élection au Conseil d'Administration de Saint-Gobain, le 27 février 1987, de M. Thomas, Président de la Banque.

Les SICAV Obligations ont poursuivi leur forte croissance, le montant total de leurs actifs gérés passant de 36 à 59,7 milliards de francs (+ 65%).

Trois nouvelles SICAV ont été lancées en 1986: Natio Participations, Natio Immobilier et Natio Revenu. L'épargne investie en valeurs mobilières a continué à être canalisée vers des organismes de gestion collective dont le nombre a été étendu pour suivre l'expansion des marchés financiers et répondre aux préoccupations diverses des particuliers.

La clientèle et les gestionnaires ont suivi les plus récents développements de l'analyse financière et boursière à travers les publications du Service des Études Financières.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL

Le marché euro-obligataire a poursuivi sa croissance en 1986. Le montant global des nouvelles émissions a atteint un total de 184 milliards d'équivalent dollars, soit une progression de 38%.

Avec une participation dans 558 émissions, la BNP se situe, tous niveaux de participation confondus, au 12^e rang mondial et aux premiers rangs des banques françaises.

La BNP a dirigé 26 opérations contre 17 en 1985, pour un montant global représentant quelque 2,6 milliards d'équivalent dollars (+ 43% par rapport à l'année précédente). La BNP a été plus particulièrement active sur le marché de l'ECU (7 directions d'opération, 5 co-directions) et le marché de l'eurofranc (8 directions et 7 co-directions).

Dans le secteur des «euroequities» qui s'est développé rapidement à partir du printemps 1986, la BNP a joué les premiers rôles, tant en ce qui concerne les actions nouvelles que les opérations de reclassement.

Les émissions d'actions françaises sur l'euro-marché, 13 pour l'ensemble de l'année 1986, ont représenté un montant de 6,1 milliards de francs. La BNP a été chef ou co-chef de file pour 5 opérations, soit la moitié du montant global.

La BNP a été également très présente dans les autres compartiments du marché international des capitaux: syndication de crédits nouveaux en devises — avec par exemple le montage d'une opération importante pour Yves Saint Laurent —, restructuration des dettes, placement et trading d'euro notes et d'euro commercial paper, développement des techniques de swap, notamment en monnaies du SME, avec des contreparties de premier plan, telle IBM World Trade.

Afin de conserver un rapport convenable entre ses ressources et ses emplois en devises à moyen terme, tout en poursuivant sa politique d'abaissement du coût de ses ressources par le biais de refinancements, la BNP a, dans l'année, collecté la contrevaletur de 1,6 milliard de dollars par le moyen d'emprunts euro-obligataires et swaps auxquels s'ajoute l'émission de 500 millions de dollars d'obligations subordonnées de durée indéterminée destinées à renforcer les fonds propres de la banque. Le coût des fonds ainsi recueillis en 1986 a été inférieur d'un quart de point au taux interbancaire (LIBOR).

Ces interventions directes de la BNP sur le marché international des capitaux ont été complétées par l'action de ses entités spécialisées. Les activités de conseil en investissements et placements internationaux ont été marquées par la diversification des fonds ou des sociétés d'investissements offerts à la clientèle non résidente, notamment dans le domaine des actions françaises où a été lancé un fonds de privatisation destiné aux investisseurs institutionnels étrangers. Certains de ces fonds ont eu d'excellentes performances (notamment Interbond Fund au premier rang mondial pour l'année 1986, Intercurrency USD et Intercurrency DM). Pour leur part, les entités spécialisées de Hong Kong et de Singapour ont plus que quadruplé le volume des capitaux dont la gestion leur a été confiée.

Les activités internationales de fusions et acquisitions ont porté, en 1986, sur une quarantaine de missions exclusives, dont 10 conclues pendant la même période portant sur un montant global de transactions de près de 1 milliard de francs.

Enfin, la Société de Promotion des Grands Projets Internationaux a été particulièrement active en 1986, notamment au titre du financement de la liaison transManche. Le placement de 200 millions de livres sterling sous forme d'actions représentant la seconde tranche du capital des Sociétés du Groupe Eurotunnel, et l'engagement de 40 banques et institutions financières internationales à participer à un euro-crédit de 5 milliards de livres sterling ont marqué une étape importante dans la réalisation de ce projet dont la BNP a été, dès l'origine, l'un des principaux banquiers.

L'INTERCONNEXION DES MARCHÉS

Les opérateurs sur les marchés et les entreprises recherchent de plus en plus des arbitrages entre devises et entre instruments financiers à court et à long terme; ils organisent la couverture de leurs risques de change et risques de variations des taux d'intérêt par l'utilisation des marchés à terme et des marchés des «futures». Il en résulte une

globalisation et une intégration croissante de l'ensemble des marchés des capitaux et des marchés des changes.

Afin de répondre à ces données nouvelles, la BNP a décidé, en 1986, la création d'une Direction Centrale des Marchés, dont le cœur opérationnel est la salle des marchés qui, ouverte en mars 1987, regroupera, dans un même lieu, 114 opérateurs et plus de 300 écrans.

Au sein de la Direction Centrale des Marchés et autour de la salle des marchés se retrouveront les fonctions suivantes:

- gestion de la trésorerie et des changes, tant pour le compte de la clientèle (les ordres d'achat et de vente pour les opérations en devises ont atteint en 1986 2 680 milliards de francs) que pour le compte de la banque;
- intervention sur le marché obligataire, sur le marché à terme des instruments financiers et sur le marché des titres courts (billets de trésorerie, certificats de dépôt...), en liaison avec Natio Trésorerie;
- émission et placement d'actions nouvelles, notamment au titre du programme de privatisations, avec le renforcement corrélatif des unités chargées des relations avec les investisseurs institutionnels, tant français qu'étrangers.

La pleine insertion de l'activité financière de la BNP, dans un contexte aujourd'hui entièrement international, est marquée par deux initiatives complémentaires:

- la création à Londres de BNP Capital Markets se traduira par la constitution sur cette place, à bien des égards directrice pour le marché européen, d'une équipe d'une centaine de personnes entièrement consacrée aux opérations financières internationales, tant sur le marché de Londres

qu'en liaison avec les autres places, notamment New York, Tokyo et Sydney;

- la mise en place d'un Réseau Téléinformatique International (RTI) dont les cinq «nœuds» les plus importants ont été installés à New York, Hong Kong, Singapour, Londres et Paris, et sur lesquels s'appuieront des applications internationales. Les premières, tel le courrier électronique, sont d'ores et déjà opérationnelles et s'inscrivent dans le cadre d'une politique cohérente et progressive d'équipement des principales places étrangères en salles des marchés performantes.

Ainsi la clientèle de la banque bénéficiera-t-elle pleinement de l'effet de réseau propre à une grande banque largement implantée internationalement. Elle aura directement accès à l'ensemble de ces marchés à la fois diversifiés et complémentaires qui ont pris une dimension nouvelle avec l'évolution technologique et financière des dernières années.

Enfin, cette dimension internationale doit se retrouver dans l'association de capitaux étrangers au développement de la BNP elle-même. C'est ainsi qu'en 1986, la BNP España a lancé sur la bourse de Madrid une émission d'obligations subordonnées et convertibles pour 1,7 milliard de pesetas, et qu'au début de 1987, la BNP a cédé sur la bourse de Zurich 22,45% de sa participation dans la BNP Suisse (76 millions de francs suisses), opérations qui ont connu un remarquable succès. Dans les initiatives envisagées en matière de privatisation de la banque ou en matière d'association de capitaux extérieurs aux capitaux propres de la BNP (dans des domaines comme la gestion des participations ou le crédit-bail), le souci d'associer l'épargne française et l'épargne étrangère continuera de même d'être présent.

UNE ADAPTATION PERMANENTE

Le poids des frais généraux et des amortissements - dont le volume, de l'ordre de 20 milliards de francs, doit être rapproché des 30 milliards de francs de produit net bancaire - justifie la nécessité de maîtriser les charges et les dépenses. La prise en compte de cette exigence permanente et de la contrainte qu'elle exerce sur le développement des activités bancaires est un enjeu essentiel.

Première banque commerciale française, la BNP entend être active dans les trois grands types d'activités bancaires et financières:

- banque à guichets en France métropolitaine, dans les départements et territoires d'Outre-Mer et, par ses filiales, dans certains pays européens et africains, la BNP utilise pleinement cet atout irremplaçable en termes de produits et de services, de conseil à la clientèle et de capacité de placement. Elle développe progressivement dans les autres pays de la CEE ses activités parabancaires et continue de bénéficier de l'effet de réseau que lui assurent son implantation dans l'ensemble du monde et le développement corrélatif de ses opérations bancaires internationales;
- opérateur pour le compte de sa clientèle et pour son compte propre sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers, la BNP entend être un acteur majeur sur le marché mondial continu qui se met en place;
- banque d'affaires, la BNP, avec l'aide de ses filiales, renforce ses activités d'ingénierie financière et de prises de participation.

Dans cette diversification des activités, l'évolution de la BNP reste bien entendu dominée par ses données structurelles propres, notamment l'existence d'un réseau important en France métropolitaine.

Le critère commun à l'ensemble des activités doit être la recherche de la rentabilité. Aussi l'adaptation permanente du réseau, des investissements et de la politique sociale aux données nouvelles a-t-elle continué, en 1986, de marquer l'action du groupe. La progression des résultats justifie les choix opérés.

LE RÉSEAU

Afin de mieux suivre sa clientèle, le groupe BNP a poursuivi, en 1986, le développement et l'adaptation de son réseau.

En France, le réseau métropolitain continue de faire la preuve de sa vitalité. Si, pour tenir compte des réalités économiques, sa couverture du territoire national a fait l'objet de quelques ajustements (7 ouvertures, 28 fermetures de sièges), l'exigence prioritaire est demeurée la qualité du service et du conseil. Cela signifie: organiser l'accueil dans de bonnes conditions, bien connaître la clientèle, mettre en place des femmes et des hommes qualifiés et des structures appropriées dans les dix Directions de Réseau Décentralisées et dans leurs sièges:

- dans les zones à dominante urbaine (Agences de Paris, Bassin Parisien, Nord-Picardie), l'accent a été mis notamment sur l'installation d'automates bancaires et les équipements de sécurité;
- dans les zones plus contrastées (Pays de Loire-Bretagne, Alsace-Franche-Comté, Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin), le redéploiement des moyens s'est fait en fonction de l'adaptation aux évolutions économiques;

- compte tenu de la densité des PME/PMI qui existe en région parisienne et lyonnaise (Rhône-Alpes-Auvergne), le nombre des conseillers «Haut de Bilan» a été augmenté;

- enfin, avec la création d'une cellule de Gestion de Patrimoine à Monte-Carlo s'ajoutant à celles déjà existantes de Marseille et Nice, le réseau Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse peut accueillir une clientèle de particuliers aisée, soucieuse de placements diversifiés.

A l'étranger, l'effort d'adaptation a été également accentué:

- en Europe, avec la mise en place de deux nouvelles implantations: en Suède (BNP - Sverige) et en Turquie (BNP Ak-Bankasi As); la BNP (1) a renforcé sa présence dans sa zone d'influence avec l'ouverture d'une succursale off shore à Chypre;
- en Amérique, où les résultats de la BNP Canada et de la Bank of the West ont confirmé le redressement attendu; la mise en œuvre d'un programme 1986/1988 de redéploiement de l'ensemble du dispositif new-yorkais: nouveaux locaux, moyens techniques accrus et équipes renforcées, permettra d'offrir à la clientèle une gamme de services élargie, notamment en matière de change et de produits financiers;



UNE ADAPTATION PERMANENTE: L'informatique à Créteil

Le groupe de Créteil, dirigé par M. Astier, a été choisi comme site expérimental pour le développement d'applications prenant en compte l'ensemble des développements informatiques.

L'élément central de cette banque de demain est la «saisie directe des opérations». Désormais, au guichet, l'agent au contact de la clientèle pourra traiter directement sur un terminal individuel les versements, virements, retraits, dépôts de chèques, ordres de bourse, et donner à tout moment au client la position de ses comptes. Déchargés ainsi d'un certain nombre de tâches matérielles, les agents non affectés au guichet se consacreront aux services personnalisés à la clientèle privée, notamment en matière de gestion de portefeuille, et au traitement des problèmes particuliers des entreprises. Des aménagements matériels nouveaux traduisent cette nouvelle structure de relations entre la Banque et sa clientèle; ils se retrouveront dans les implantations futures, telle celle programmée pour Marne-la-Vallée.

L'accueil très positif fait à ces développements par la clientèle du groupe de Créteil et par le personnel montre que la mutation en cours vers la banque de demain rencontre bien les aspirations nouvelles à une information diversifiée, à une personnalisation des relations, et à un enrichissement des tâches.

- en Asie, les succursales ont connu un exercice satisfaisant, à l'exception toutefois de celle de Singapour qui est restée affectée par la crise persistante des pays de l'Asean. La République Populaire de Chine a continué de faire l'objet de soins attentifs, et une agence a été ouverte à Shenzhen. Par contre, quatre sièges de Hong Kong ont été fermés, ce qui réduit leur nombre à neuf;
- en Océanie, le groupe australien a su faire face à une concurrence accrue par l'arrivée de nouvelles banques étrangères, grâce à une exploitation commerciale dynamique et de bons résultats dans les activités parabancaires ainsi que dans les services financiers;
- au Moyen-Orient, dans un contexte économique marqué par la restriction de la dépense publique et le contrôle des importations, les implantations de la banque se sont orientées vers les activités de gestion de fortune et les services financiers;
- en Afrique, si l'on fait abstraction de la BICI Guinée qui achève tout juste son premier exercice dans des conditions encourageantes, et de l'Union Congolaise de Banques que la dégradation profonde de l'économie locale a conduit à une situation préoccupante, les banques associées d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont retrouvé une capacité bénéficiaire tout à fait satisfaisante. En revanche, l'United Bank for Africa a été confrontée, comme l'ensemble du système bancaire nigérian, à une grave crise de liquidités. A l'île Maurice, la BNP «i», a ouvert une nouvelle agence et a été à l'origine de la création d'une société mauricienne de crédit-bail.

LES INVESTISSEMENTS

Le groupe BNP a continué, au cours de l'exercice 1986, ses efforts d'adaptation. Les dépenses immobilières se sont élevées à 550 millions de francs, dont 480 pour la métropole. Des investissements exceptionnels ont été prévus pour la rénovation et la restructuration des immeubles centraux, et notamment pour la salle des marchés. Parmi les travaux immobiliers terminés les plus significatifs figurent les rénovations des agences de Bordeaux - Tourny, Antibes, Royan, Cambrai, Mulhouse et Paris - Denfert Rochereau. A l'étranger, le principal chantier ouvert a été celui de Melbourne.

Les actions menées en matière d'organisation et d'informatique ont marqué une nouvelle étape. L'avancement des réformes décidées par le groupe pour se doter d'infrastructures performantes s'est concrétisé notamment par l'installation de systèmes de gestion de bases de données indispensables au fonctionnement des applications en temps réel.

De même, les nouveaux programmes mis en place pour le suivi des portefeuilles de valeurs mobilières ou la gestion des prêts ont favorisé l'amélioration des services offerts à la clientèle. Parallèlement, au sein des différentes entités de la banque la promotion d'Outils Informatiques Personnalisés et de systèmes d'«aide à la décision» contribuent à optimiser les activités de conseil, d'exploitation et de gestion. Au total, les investissements informatiques ont atteint 700 millions de francs au cours de l'année.

Bien que la progression en volume des moyens de paiement ait tendance à se ralentir - à l'exception notable des cartes de paiement qui ont connu une utilisation en forte croissance -, la charge financière du traitement des opérations reste lourde. Aussi, la banque a-t-elle poursuivi la modernisation de la gestion des virements et des chèques, ainsi que la refonte des mécanismes de traitement d'opérations. Elle a participé activement aux divers travaux menés pour partie dans le cadre d'instances interbancaires afin de mettre progressivement en œuvre de nouvelles formules d'échanges et de communications banque/clients ou entre banques.

Enfin, pour satisfaire aux besoins de communications, la BNP a mis en place des outils logiciels permettant dorénavant de faire dialoguer des machines de constructeurs différents. Elle a aussi réalisé de sensibles progrès dans la voie de l'harmonisation des systèmes et logiciels équipant les sites des réseaux extérieurs.

Simultanément, la mise en place d'une nouvelle identité visuelle interne et externe renforcera l'homogénéité du groupe: illustrée dans son style par la couverture du présent rapport, cette nouvelle image visuelle, consacrant la dénomination «BNP» s'imposera progressivement à l'ensemble du groupe, affectant aussi bien les immeubles (façades et agencements) que les produits destinés à la clientèle (chèquiers,...). Appliquée aux supports de communication internes, cette nouvelle image visuelle va devenir un élément de la culture d'entreprise et participer ainsi au renforcement de la cohésion de la banque.

LA POLITIQUE SOCIALE

Le développement de la banque passe, enfin et surtout, par la motivation, la créativité, le professionnalisme de l'ensemble de ses agents. Ce sont eux qui vivent les transformations profondes du métier de banquier et qui doivent adapter leurs qualifications alors que la BNP est conduite à se redéployer et à s'alléger.

Après une baisse de l'ordre de 1000 personnes, dont 719 en métropole, l'effectif de la BNP a été

ramené fin 1986 à 49633 agents. Cette action a permis de limiter l'évolution de la masse salariale en France à un niveau proche de celui de la hausse générale des prix: en raison du ralentissement marqué de cette hausse, aucune mesure générale n'a modifié la valeur du point en 1986. Cependant, il a été possible d'augmenter les mesures individuelles tout en tenant compte des automatismes liés aux dispositions de la convention collective.

Si cette diminution de l'effectif a été rendue possible grâce aux investissements de productivité, l'évolution de la charge de travail au sein des différents secteurs de la banque et la création de nouvelles fonctions liées à la diversification des activités nécessitaient un certain redéploiement. Cet effort d'adaptation a été résolu par des mutations sollicitées par le personnel ou acceptées par lui.

L'ajustement du niveau des effectifs a néanmoins permis de poursuivre un courant de recrutement (927 personnes en 1986, dont 30% sont des diplômés de l'enseignement supérieur). Ces embauches concernent notamment les spécialistes dont la banque doit disposer dans les domaines financier et informatique.

L'embauche d'un nombre suffisant de jeunes collaborateurs doit s'accompagner d'une large adhésion de l'ensemble du personnel à la nécessité et aux avantages de carrière liés aux changements. C'est dans cet esprit qu'est mis en œuvre le Plan d'Orientation Générale de la Formation qui adapte en permanence les structures, l'organisation, le contenu et la pédagogie des actions de formation.

Cet important effort a pour but à la fois d'assurer le développement personnel des collaborateurs de la banque et d'atteindre les objectifs généraux que s'est assignée la BNP. Sa réalisation est largement décentralisée et s'appuie sur des moyens pédagogiques diversifiés faisant une large place à l'informatique et aux moyens audiovisuels.

Les moyens de l'épanouissement de chacun comme la recherche d'une mobilisation des initiatives passent par le développement de l'expression, sous forme individuelle ou collective. Au-delà de la mise en place, généralisée depuis plusieurs années maintenant, de l'expression des salariés, des expérimentations plus spécifiques ont été mises en œuvre depuis fin 1985 pour le personnel d'encadrement.

L'adhésion profonde de l'ensemble du personnel aux objectifs retenus par le groupe BNP est à l'évidence déterminante. L'attention apportée au traitement des problèmes locaux de sureffectifs, l'effort permanent de formation, le développement des initiatives et le dialogue actif avec les instances représentatives du personnel et les organisations syndicales permettent d'escompter une motivation aussi forte dans l'avenir que celle dont le personnel de la BNP n'a cessé de témoigner au cours des dernières années.

Dans un environnement changeant, la BNP, au service de la clientèle et à l'écoute des marchés, a su en 1986 témoigner de ses capacités d'adaptation à un environnement marqué par l'interconnexion des marchés, la sophistication des emprunteurs et des épargnants et la mutation des comportements financiers individuels. Les résultats obtenus revêtent une importance particulière au moment où l'émission des certificats d'investissement et les perspectives de privatisation confèrent aux exigences de rentabilité et de rémunération des fonds propres une signification accrue.

GROUPE BNP

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

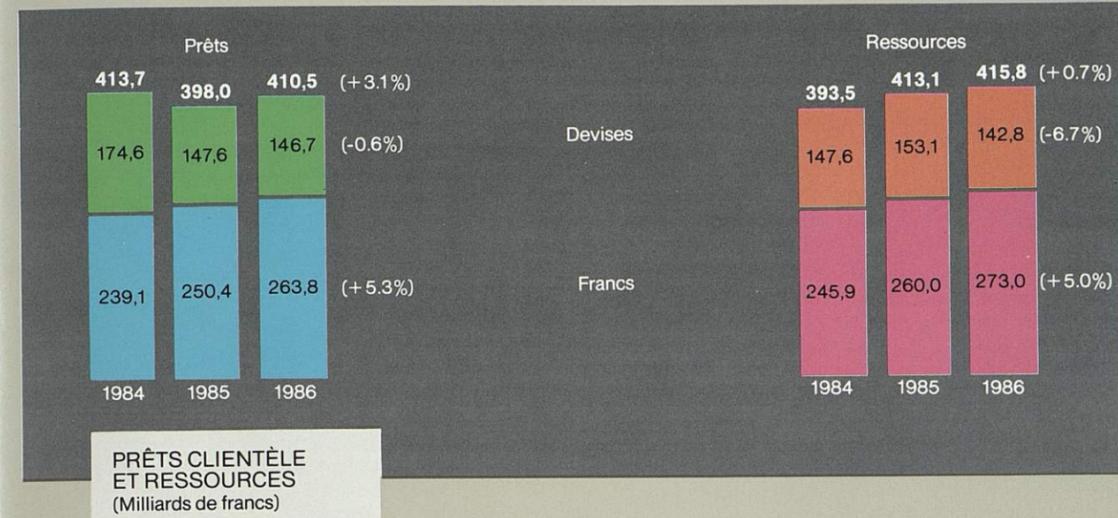
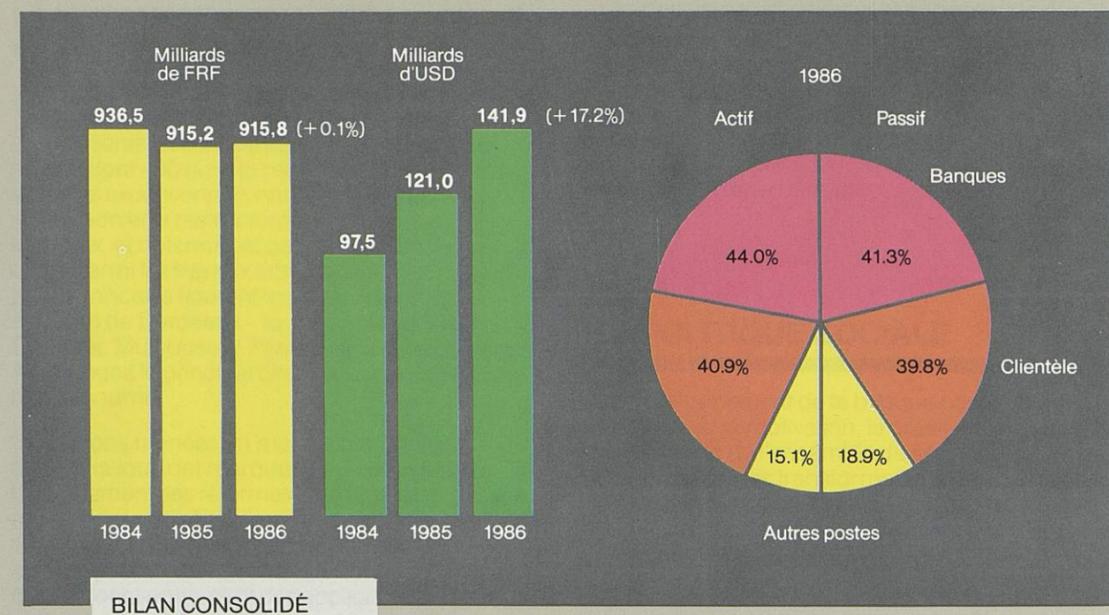
ACTIF						PASSIF					
1985			1986			1985			1986		
Francs	Devises	Total									
125,9	299,7	425,6	128,8	274,0	402,8	115,5	276,9	392,4	102,9	275,1	378,0
241,0	122,1	363,1	253,5	121,2	374,7	235,8	119,3	355,1	249,3	115,1	364,4
74,4	17,8	92,2	81,5	17,0	98,5	74,1	17,1	91,2	76,6	16,4	93,0
12,1	11,9	24,0	14,6	15,2	29,7	—	—	—	—	—	—
6,5	3,7	10,2	6,8	3,2	10,0	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
0,1	—	0,1	0,0	—	0,0	24,1	33,9	58,0	23,7	27,7	51,4
460,0	455,2	915,2	485,2	430,6	915,8	18,5	—	18,5	28,9	—	28,9
50,3	49,7	100,0	53,0	47,0	100,0	51,1	48,9	100,0	52,6	47,4	100,0

Le total du bilan consolidé s'élève à 915,8 milliards de francs à la fin de 1986. En conformité avec les instructions de la Commission Bancaire, les provisions d'exploitation précédemment inscrites au passif sont désormais déduites de l'actif. Le bilan 1985 a été retraité selon la même méthodologie.

La stabilité du bilan exprimé en francs résulte de l'incidence des parités monétaires et, en particulier, de

celle du dollar: 6,45 francs à la fin de l'année contre 7,56 francs dans le bilan de 1985, soit une baisse de -14,6%. A cours de change constants, la progression du bilan serait de +5,1%.

Les opérations en francs représentent désormais 53% du total de l'actif contre 50,3% l'an passé. Les opérations avec la clientèle s'accroissent, alors que le volume des opérations interbancaires diminue légèrement.



Prêts à la clientèle et ressources

Les prêts à la clientèle du groupe BNP s'élèvent à 410,5 milliards de francs à la fin de 1986 contre 398,0 MMF en 1985, en augmentation de +3,1%.

L'ensemble des prêts comprend les crédits clientèle, les prêts participatifs à la clientèle, les opérations de crédit-bail, ainsi que certains crédits financiers accordés à des institutions financières qui ne présentent pas les caractéristiques de prêts interbancaires; l'ensemble de ces opérations étant retenu pour leurs montants bruts, avant déduction des provisions.

A la fin de 1986, 64,3% des prêts sont réalisés en francs et 35,7% en devises contre, respectivement, 62,9% et 37,1% en 1985. Le volume des prêts en francs s'accroît de +5,3%, alors que la contre-valeur en francs des prêts en devises régresse légèrement sous l'effet de l'évolution des parités monétaires; en revanche, la contre-valeur en dollars des prêts en devises progresse de +16,4%.

Les ressources du groupe BNP (ressources clientèle + emprunts obligataires) atteignent 415,8 milliards de francs, en augmentation de 2,7 MMF (+0,7%) par rapport à l'exercice 1985. La progression de la contre-valeur en dollars des ressources en devises est de +9,3%.

Les ressources de la clientèle collectées par les réseaux du groupe BNP s'élèvent à 364,4 milliards de francs contre 355,1 MMF en 1985, soit une hausse de +2,6%. Ces ressources sont composées de 249,3 MMF de dépôts en francs (68,4% du total des ressources clientèle) et de 115,1 MMF (31,6%) de ressources en devises.

La progression des ressources clientèle en francs, dont l'essentiel est collecté par les 2 000 agences métropo-

litaines de la BNP, ressort à +5,7%. En devises, la baisse est de -3,5% après conversion en francs mais la contre-valeur en dollars progresse de +13,0%.

Aux ressources clientèle s'ajoutent 51,4 milliards d'obligations en francs et devises (58,0 MMF en 1985). L'ensemble des ressources est ainsi en excédent de 5,4 MMF par rapport aux prêts à la clientèle.

Les ressources en francs (65,7% de l'ensemble) sont supérieures de plus de 9 milliards de francs aux emplois, tandis qu'existe pour les devises un écart de sens contraire d'une contre-valeur proche de 4 milliards de francs.

Pour les obligations en francs, l'encours de 24,1 milliards de francs en 1985 est ramené à 23,7 MMF à la fin de 1986. Cette évolution est notamment due à l'exercice par les porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée de leur droit de souscription à des obligations nouvelles (821 MF), tandis que le rachat sur le marché secondaire de 650 millions de francs d'obligations anciennes à taux élevé apportera un allègement de la charge d'intérêt pour les prochaines années.

Pour les obligations en devises, la politique de réaménagement des ressources qui sont la contrepartie de crédits à moyen et long terme à la clientèle a été poursuivie en exerçant les options de remboursement des opérations anciennes pour 1,3 milliard de dollars. Dans le même temps, la mise en place de la contre-valeur de 1,1 milliard de dollars de nouvelles ressources longues, à un prix de revient inférieur au LIBOR, permettait une diminution du coût des ressources en devises. L'endettement obligataire en devises est à la fin de 1986 de l'ordre de 4,3 milliards de dollars, soit 200 millions de dollars de moins qu'en 1985.

Gestion de la trésorerie

Liquidité

La gestion de la trésorerie prend en compte les évolutions constatées et prévisionnelles de la structure des ressources et des emplois, les évolutions des marchés, la situation de la liquidité de la banque, la sensibilité aux taux d'intérêt, ainsi que les risques qui en découlent.

En francs, les importants dépôts à vue et à court terme, très largement répartis entre plus de 6 millions de comptes de particuliers ou de sociétés, les billets à ordre négociables, les certificats de dépôt, bons d'épargne à moyen terme et obligations, constituent un ensemble de ressources stables très diversifié qui permet à la BNP de ne pas être dépendante d'une source de fonds spécifique et d'accorder des prêts à de multiples échéances, y compris un volume élevé de crédits longs à la clientèle.

Un portefeuille mobilisable de papier financier et de bons du Trésor, ainsi que l'encours de prêts interbancaires à courtes échéances, assurent une liquidité supplémentaire en cas de besoin.

En devises, le contrôle des opérations du groupe BNP à travers le monde est centralisé à Paris. Les limites des positions en monnaies locales prescrites aux succursales et filiales à l'étranger restent faibles.

En raison des incertitudes pesant sur les marchés internationaux des capitaux, l'excédent des emplois à moyen et long terme sur les ressources de durée équivalente explique la politique de consolidation et de diversification des ressources qui a été poursuivie et renforcée en 1986.

Cette politique se justifie tout particulièrement lorsque les difficultés financières qu'affrontent de nombreux pays pour ajuster le service de leur dette à leurs revenus conduisent à un allongement sensible de la durée des prêts.

Sensibilité aux variations des taux d'intérêts

En francs, le mouvement de « désintermédiation » - concrétisé notamment par l'apparition des billets de trésorerie - et le développement des crédits indexés sur les taux du marché monétaire amorcé en 1985, se sont accentués en 1986, conduisant à une baisse des encours liés au taux de base. Désormais, l'excédent des ressources à taux fixe ou nul finance non seulement les emplois indexés sur le taux de base bancaire mais aussi une fraction des emplois indexés sur le taux du marché monétaire.

La politique de couverture des ressources à court terme à taux libre par des emplois de durée équivalente (notamment bons du Trésor) a été poursuivie et s'est avérée particulièrement efficace au cours des trois premiers trimestres, en raison de la baisse des taux.

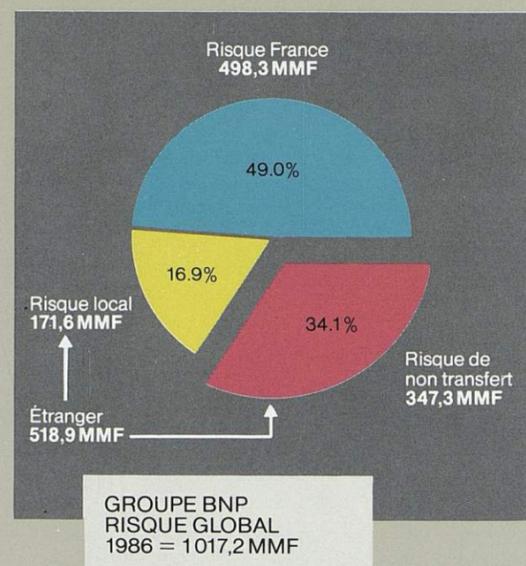
En devises, les opérations longues (en ressources comme en emplois) sont indexées sur les taux des euro-devises à 3 ou 6 mois, ce qui cantonne les risques de taux à des risques de court terme maintenus à l'intérieur de limites bien définies. Pour se donner enfin plus de souplesse dans la couverture des risques de taux, appel est fait aux marchés de « futures » de Londres et de Chicago, ainsi qu'à des « swaps » de taux d'intérêt.

Répartition géographique des risques du groupe BNP

L'ensemble des risques assumés par le groupe BNP, y compris les engagements hors bilan, s'élève à 1 017,2 milliards de francs, en augmentation de 18,5 MMF (+ 1,9%) par rapport à 1985.

Ce risque global - à l'égard des institutions financières comme de la clientèle, et qu'il comporte ou non un risque de non-transfert - se répartit à parts égales entre débiteurs français (49%) et débiteurs étrangers. Par rapport à 1985, la baisse relative de l'étranger (51% au lieu de 53,3%) provient de la baisse du cours du dollar.

Le risque global pris sur les débiteurs étrangers s'élève à 518,9 milliards de francs comprenant 347,3 MMF de risques de non-transfert et 171,6 MMF de risques locaux.

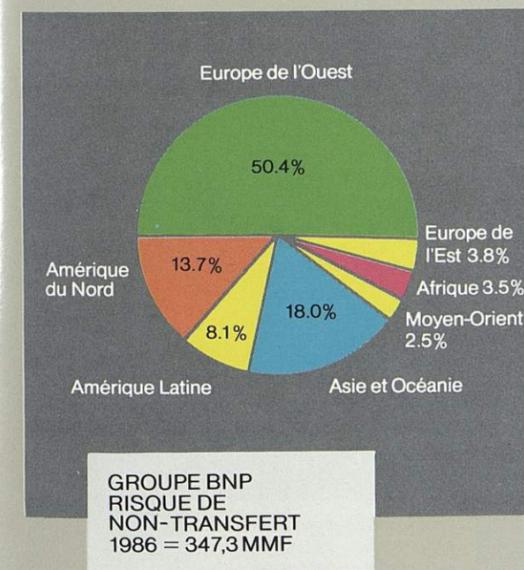


RISQUES 1986

Milliards de francs	Risques France	Risques Étranger	Groupe BNP
Risque global	498,3	518,9	1 017,2
dont:			
• risque de non-transfert		347,3	347,3
• risque local	498,3	171,6	669,9
Risque clientèle	266,1	144,4	410,5
dont:			
• risque de non-transfert		57,9	57,9
• risque local	266,1	86,5	352,6

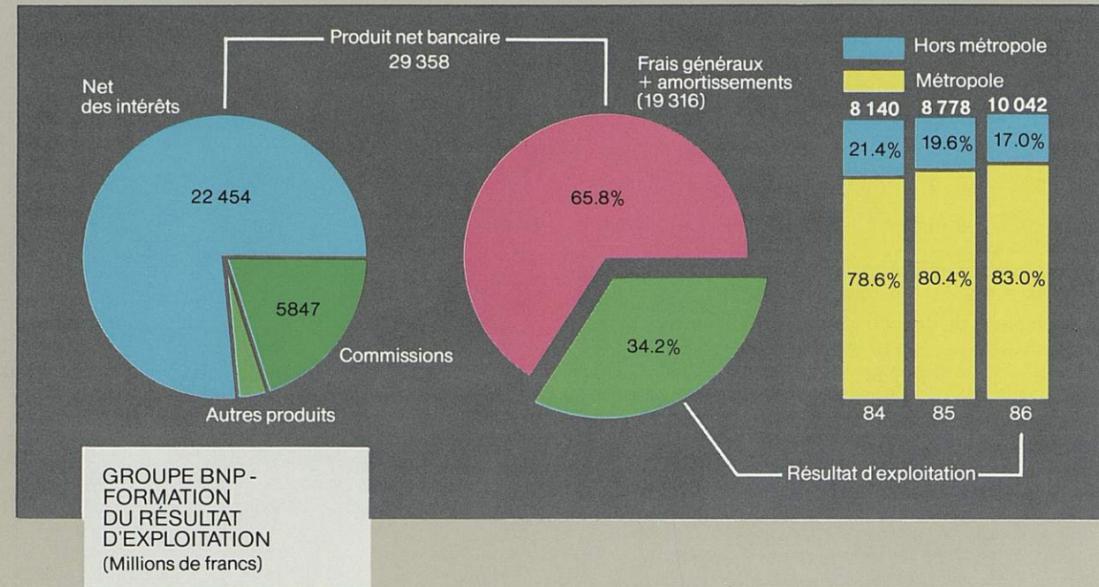
Dans le tableau de distribution géographique ci-contre l'importance des engagements avec les institutions de crédits présentes sur les grandes places financières, et qui sont repris dans le risque global, explique la disparité entre celui-ci et le risque clientèle.

Les risques clientèle, sans prendre en compte les engagements hors bilan, s'élèvent à 410,5 milliards de francs, soit 40% de l'ensemble des risques. A concurrence de 266,1 MMF, il s'agit de risques pris sur la France (64,8% du total) et pour 144,4 MMF de risques sur l'étranger. La majorité de ceux-ci (86,5 MMF) correspond à des engagements locaux, les risques de non-transfert étant limités à 57,9 milliards de francs et localisés pour les deux tiers dans les grands pays industrialisés.



Milliards de francs	Risque global		Prêts à la clientèle	
	1985	1986	1985	1986
	998,7	1 017,2	398,0	410,5
	%	%	%	%
• France	46.7	49.0	66.3	64.8
• Étranger	53.3	51.0	33.7	35.2
Europe de l'Ouest	22.7	23.8	7.4	9.0
dont:				
Royaume-Uni	(7.0)	(7.5)	(0.7)	(1.0)
U.B.L. (Belgique-Luxembourg)	(3.9)	(3.8)	(1.4)	(1.0)
Italie	(3.1)	(3.1)	(0.6)	(0.9)
Suisse	(1.7)	(2.1)	(0.6)	(0.8)
R.F.A.	(1.8)	(1.7)	(0.6)	(1.1)
Pays-Bas	(1.8)	(1.7)	(0.5)	(0.8)
Espagne	(1.1)	(1.2)	(1.7)	(1.6)
Irlande	(0.6)	(0.6)	(0.6)	(0.5)
Suède	(0.4)	(0.5)	(0.1)	(0.1)
Europe de l'Est	1.4	1.3	2.2	1.7
dont:				
U.R.S.S.	(0.7)	(0.7)	(0.5)	(0.4)
Amérique du Nord	10.6	9.5	7.5	9.9
dont:				
États-Unis	(8.6)	(7.9)	(6.0)	(8.5)
Canada	(1.9)	(1.6)	(1.6)	(1.5)
Amérique Latine	3.6	2.9	5.9	5.0
dont:				
Brésil	(0.9)	(0.8)	(2.2)	(1.8)
Mexique	(0.9)	(0.8)	(1.9)	(1.7)
Afrique	1.8	1.4	2.7	2.4
Moyen-Orient	1.2	1.0	0.4	0.3
Asie et Océanie	12.0	11.1	7.5	6.9
dont:				
Japon	(4.8)	(4.6)	(1.5)	(2.4)
Hong Kong	(2.8)	(2.4)	(1.5)	(1.2)
Australie	(1.5)	(1.5)	(1.7)	(1.5)
Singapour	(0.9)	(0.8)	(0.9)	(0.3)

RÉSULTAT D'EXPLOITATION



Le résultat d'exploitation consolidé - après amortissements et avant provisions, impôts et divers - atteint 10 042 MF. Ce résultat progresse de 1264 MF par rapport à 1985, soit +14,4% contre +7,8% l'année précédente.

Le produit net bancaire (*) (29,4 milliards de francs) augmente de +6,6%, alors que la hausse des frais généraux - qui s'élèvent à 19,3 MMF - a été limitée à +3,0%. La progression du résultat d'exploitation qui découle de cet effet de ciseaux favorable est localisée en métropole. La contribution de celle-ci au résultat d'exploitation consolidé atteint 8 339 MF (+18,1%), soit 83% du total, tandis que la part des réseaux extérieurs (17%) tend à se réduire sous l'effet de l'évolution des cours de conversion en francs depuis deux ans.

Produit net bancaire

Le PNB consolidé de 1986 est constitué à concurrence de 76,5% par le net des intérêts, les commissions de services bancaires et les commissions de services financiers intervenant pour 19,9% et le net des autres produits (principalement des plus-values de cession de titres de placement) pour 3,6%.

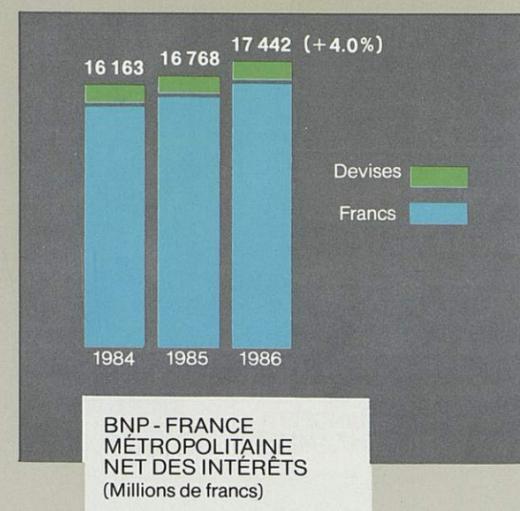
Net des intérêts

Le solde des intérêts perçus et servis - 22 454 MF - ne progresse que de +1,8% par rapport à 1985, contre +3,7% au cours de l'exercice précédent.

(*) Déterminé ici après déduction des amortissements sur opérations financières (110 MF) alors que ceux-ci sont, au compte de résultats, comptabilisés avec les amortissements sur immobilisations.

En France métropolitaine, le net des intérêts de la BNP progresse de +4,0%.

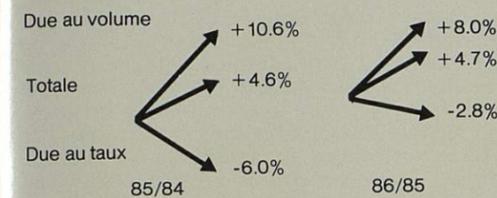
Le net des intérêts en devises (contre-valeur de 1,1 milliard de francs) représente 6,6% de l'ensemble. Les opérations en devises, indexées sur le LIBOR, se sont développées favorablement, mais la baisse du dollar entraîne néanmoins une contraction de -4,7% du net des intérêts en devises après conversion en francs.



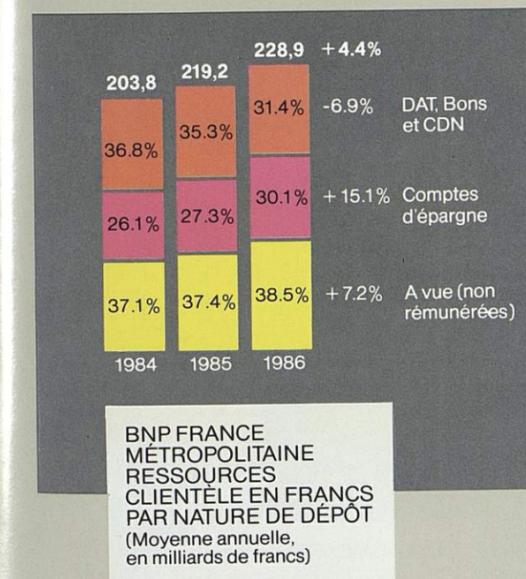
Pour les opérations en francs, le net des intérêts augmente de +4,7% pour atteindre 16,3 MMF. Cette progression est la résultante d'une amélioration soutenue des volumes d'activité - qui à taux d'intérêt inchan-

gés aurait entraîné une hausse de +8,0% du net des intérêts - et d'une évolution défavorable des taux de marché et des marges dont l'incidence est de -2,8%.

VARIATION DU NET DES INTÉRÊTS EN FRANCS

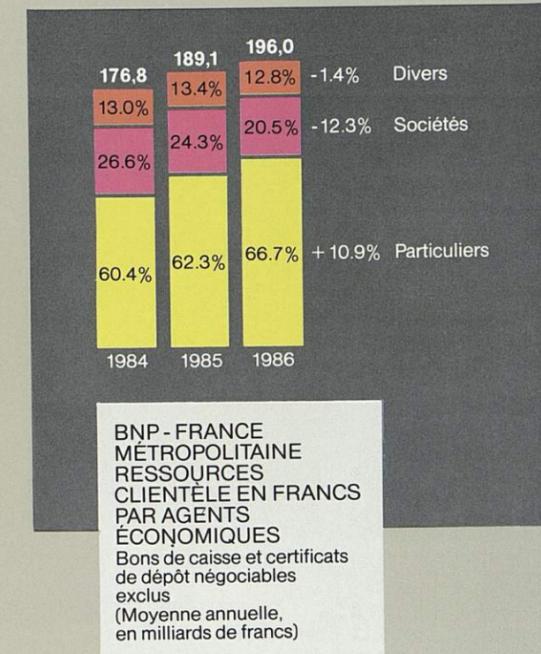


Les ressources clientèle en francs de la BNP en métropole atteignent en moyenne annuelle 228,9 milliards de francs, en hausse de +4,4%. L'évolution de la structure des ressources est particulièrement favorable. Les dépôts à vue non rémunérés poursuivent leur progression et augmentent de +7,2%. Le volume des comptes d'épargne s'accroît de +15,1%, notamment grâce à l'épargne-logement, alors que les comptes sur livret (+5,5%) et les CODEVI (+4,8%) enregistrent une progression plus modérée. En revanche, les ressources coûteuses (bons, comptes à terme et certificats de dépôt négociables) sont en baisse de -6,9%, tandis que se développent les produits du marché financier, SICAV et fonds communs de placement (offrant souvent une meilleure rémunération nette et une plus grande liquidité) et billets de trésorerie.

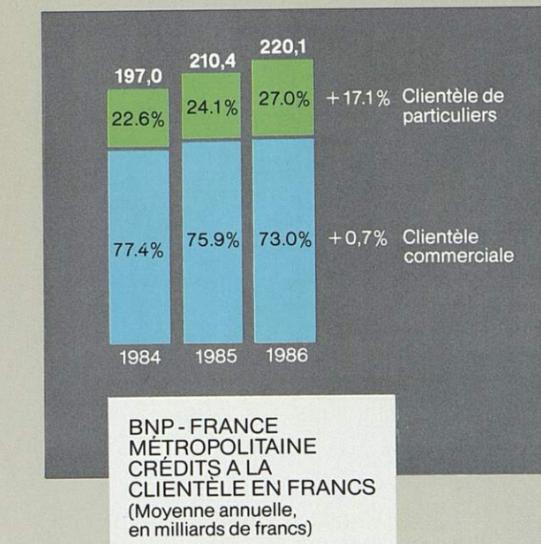


Par agent économique, les ressources collectées auprès des sociétés sont en baisse de -12,3%, les dépôts des particuliers et entrepreneurs individuels s'accroissent de +10,9%.

L'amélioration de la structure des ressources et la baisse des taux (particulièrement marquée au cours des huit premiers mois de l'exercice) a permis d'abaisser de 5,26% en 1985 à 4,30% en 1986 le coût moyen en intérêts des ressources de la clientèle.

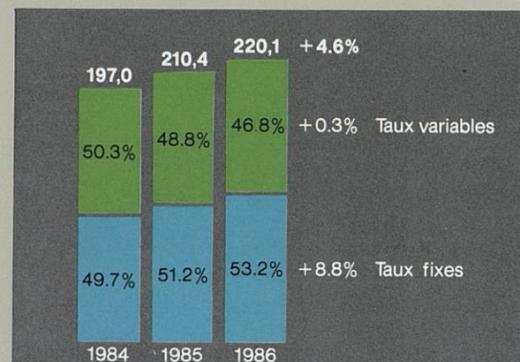


Les crédits en francs à la clientèle progressent de +4,6% en moyenne annuelle. La poursuite du redressement financier des entreprises et le recours de celles-ci au marché des billets de trésorerie (ouvert le 18 décembre 1985) ont réduit sensiblement la progression des crédits commerciaux: +0,7% en 1986 contre +5,0% en 1985. Les prêts aux particuliers progressent en revanche fortement (+17,1%); leur part atteint désormais 27,0% des emplois en francs, contre 21,9% en 1982.



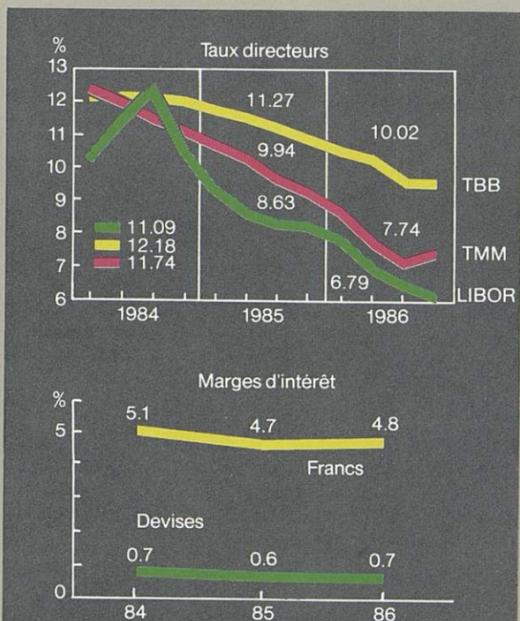
L'ensemble des crédits indexés sur le taux de base et sur le marché monétaire reste stable. Cette situation est liée à la création du marché des billets de trésorerie qui s'est considérablement développé au cours de sa première année d'existence, pour atteindre 24 milliards de francs fin 1986 avec une présence active de la BNP qui intervient sur plus du quart des transactions.

Les crédits à taux fixe se développent rapidement (+8,8%), ils représentent désormais 53,2% de l'ensemble des emplois contre 51,2% en 1985. Dans le contexte de baisse des taux, il s'agit là d'un facteur favorable.



BNP - FRANCE MÉTROPOLITAINE CRÉDITS A LA CLIENTÈLE EN FRANCS
(Moyenne annuelle, en milliards de francs)

Il en est de même des crédits accordés par les filiales métropolitaines, qui s'élèvent à 16,5 milliards de francs à la fin de 1986, en accroissement de 21,1%. Ce développement porte essentiellement sur l'activité de crédit-bail (+38%) des groupes BNP Bail et Crédit Universel,



BNP - FRANCE MÉTROPOLITAINE TAUX ET MARGES D'INTÉRÊT

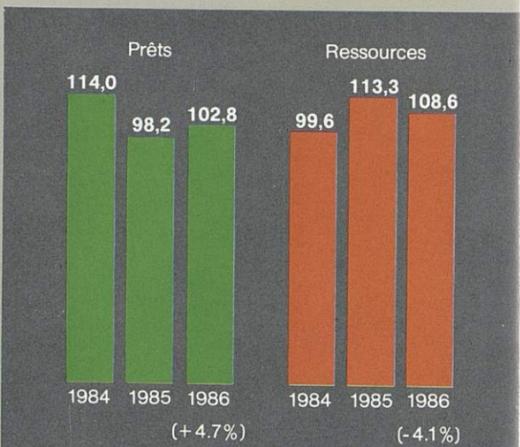
alors que les encours de crédits bancaires classiques restent de niveaux comparables à ceux de 1985.

La baisse des taux d'intérêt s'est poursuivie sur le marché français tout au cours des huit premiers mois. En moyenne d'année, le taux de base bancaire s'établit à 10,02% (soit -1,25 par rapport à 1985) et le taux du marché interbancaire à 7,74% (-2,20 points). L'incidence négative de ces baisses sur le produit des emplois a pu être contrebalancée par la baisse parallèle des taux de ressources collectées à taux de marché, la réduction en mai du taux des comptes d'épargne, conjuguée avec l'évolution favorable de la structure des ressources. Confortée, par ailleurs, par le renforcement des fonds propres, la marge d'intérêt par rapport à l'actif productif en francs atteint 4,8%, en légère amélioration.

La structure des ressources et emplois en devises étant très différente de celle des opérations en francs, la marge d'intérêt en devises se situe à un niveau bien inférieur; elle s'améliore légèrement en 1986 grâce au réaménagement de la dette obligataire.

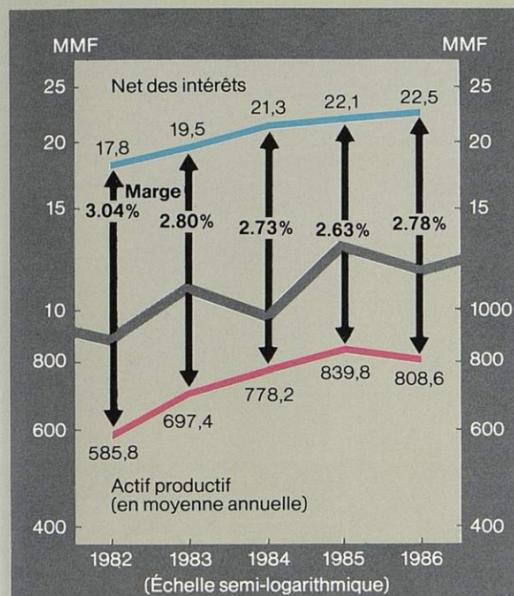
A l'étranger, le net des intérêts des réseaux extérieurs s'élève à 3481 MF, en baisse de -2,8% en francs mais en hausse de 6,0% à cours de change constants.

En dépit d'une progression des prêts à la clientèle (+4,7% en francs et +14,3% en monnaies locales), alors que les ressources clientèle enregistrent une baisse de -4,1% après conversion en francs (hausse de 5,1% en monnaies locales), celles-ci dépassent de 5,8 milliards de francs le montant des prêts consentis.



RÉSEAUX EXTÉRIEURS PRÊTS ET RESSOURCES CLIENTÈLE
(Milliards de francs)

La répartition géographique des prêts et ressources présente un équilibre satisfaisant: le réseau européen représente le tiers environ de l'ensemble, aussi bien en ressources qu'en emplois; l'apport du réseau américain est significatif, en particulier pour les ressources (un tiers environ), tandis que l'Asie-Océanie, contribue pour environ un quart à l'activité clientèle hors métropole.



MARGE D'INTÉRÊT DU GROUPE BNP

Pour l'ensemble du groupe BNP, alors que l'actif productif (*) diminue de 3,7%, le net des intérêts progresse de 1,8% pour atteindre 22454 MF. La marge s'établit à 2,78% contre 2,63% en 1985.

Cependant, le cours du dollar influence le calcul de l'actif productif. La baisse du dollar (de 9,60 francs au début de l'année 1985 à moins de 6,50 francs à la fin de 1986) explique la baisse de l'actif productif - calculé sur des moyennes trimestrielles - en regard de la stabilité du bilan. L'appréciation de l'amélioration de la marge d'intérêt doit être pondérée de cet effet de cours de change.

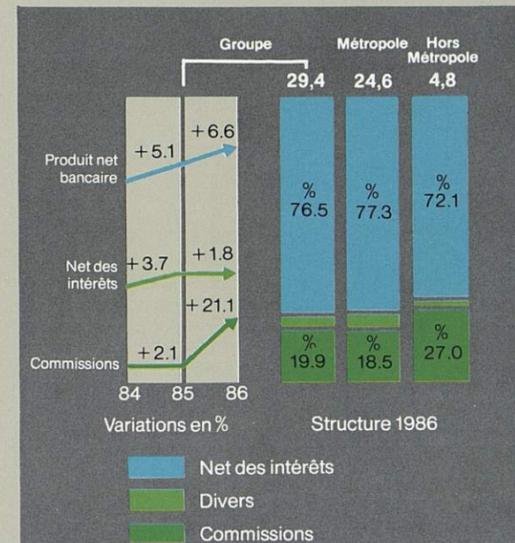
Commissions et autres produits

L'ensemble des commissions et autres produits du groupe BNP atteint 6904 MF, en hausse de 1427 MF (+26,1%) par rapport à 1985. Les commissions et le net des autres produits et charges bancaires contribuent ainsi à 23,5% du produit net bancaire économique en 1986, contre 19,9% en 1985 et 18,8% en 1984.

En effet, les commissions de services bancaires et commissions financières - 5847 MF au total - progressent beaucoup plus rapidement (+21,1%) que le net des intérêts - aussi bien en métropole que dans les réseaux extérieurs -, réduisant ainsi la sensibilité du résultat aux évolutions de taux d'intérêt.

L'importance accrue des commissions dans la formation du produit net bancaire est plus marquée dans les

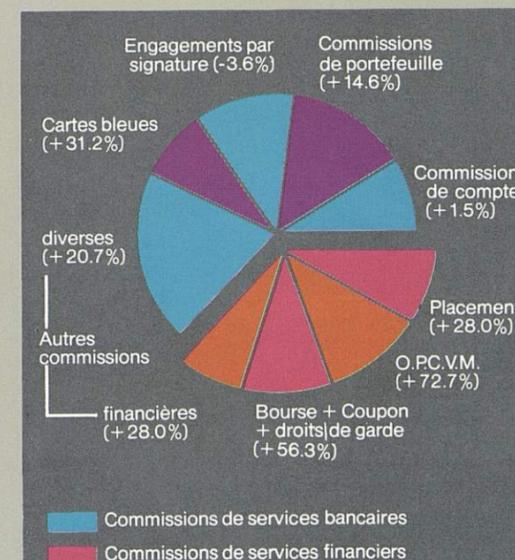
(*) Il s'agit de l'ensemble des prêts de toutes natures - provisions réintégrées - tant à la clientèle qu'aux établissements bancaires, ainsi que des titres de placement, exprimé en volumes moyens sur l'année.



ÉVOLUTION DES COMMISSIONS DANS LE PRODUIT NET BANCAIRE
(Milliards de francs)

réseaux extérieurs où elles représentent 27% du PNB en 1986, alors qu'en métropole elles interviennent pour 18,5% du PNB.

En métropole, l'ensemble des commissions de la BNP - 4491 MF - progresse de 23,3%. La hausse est particu-



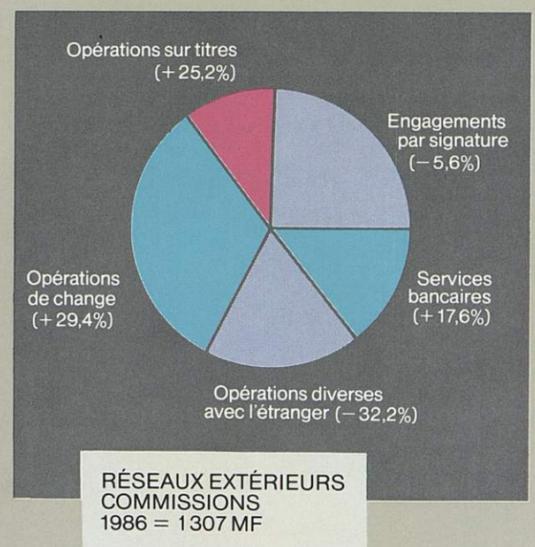
BNP - FRANCE MÉTROPOLITAINE COMMISSIONS 1986 = 4491 MF

lièrement forte pour les commissions financières (+ 47,1%), tandis que les commissions diverses de banque ne progressent que de + 12,4% en moyenne, avec toutefois des différences sensibles: l'augmentation est faible pour les commissions de compte, satisfaisante pour les commissions de portefeuille et forte pour l'utilisation des cartes bancaires dont la diffusion a été élargie dans la clientèle.

L'activité très soutenue des marchés boursiers à Paris et sur les autres places, conjuguée à la création de nouvelles SICAV pour la clientèle, a entraîné un développement important des commissions de gestion, de placement et de souscription (+ 52,8% pour l'ensemble).

Le net des autres produits et charges bancaires en métropole - 1 028 MF, en hausse de près de + 70% par rapport à 1985 - provient essentiellement de la cession de titres de placement (obligations anciennes, en particulier), ainsi que de plus-values consécutives à la dissolution de la Société Française de Participations Industrielles.

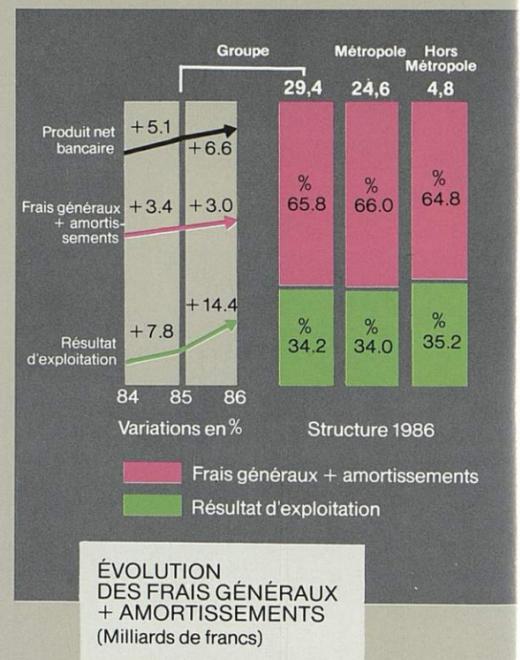
Hors métropole, les commissions perçues - 1 307 MF, en hausse de + 1,6% en francs et de + 10,5% en monnaies locales - sont pour l'essentiel des commissions diverses de banque, mais les commissions financières sont en progression notable (+ 25,2%).



Frais généraux

Alors que la progression du PNB est d'un exercice à l'autre de + 6,6%, celle des frais généraux et amortissements des immobilisations - qui s'élève à 19 316 MF pour le groupe - n'est que de + 3,0%. Il en résulte une nette amélioration du coefficient d'exploitation (résultat d'exploitation/PNB), en France notamment:

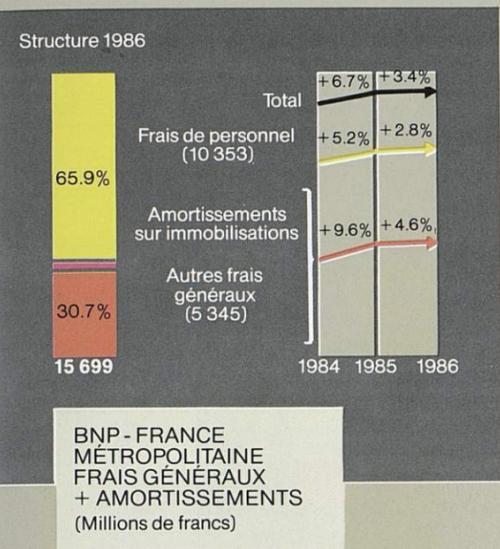
Résultat d'exploitation / Produit net bancaire	1984	1985	1986
Métropole	30,3%	31,0%	34,0%
Hors-métropole	32,8%	34,9%	35,2%
Groupe BNP	31,1%	31,9%	34,2%



L'augmentation très modérée des frais généraux, compte tenu des inflations locales et de la progression générale de l'activité, reste légèrement en-deçà des objectifs fixés, témoignant ainsi de l'efficacité des efforts de maîtrise des coûts.

En BNP métropole, les frais généraux et amortissements augmentent de + 3,4%, alors que l'indice des prix de détail s'est accru en moyenne d'année de + 2,7% et le nombre des écritures traitées avec la clientèle de + 5,3%.

Les charges de personnel, qui représentent les deux tiers du total se sont accrues de 2,8%; les conséquences de la diminution sensible des effectifs (- 700 agents en moyenne) et de la stabilité de la valeur du point bancaire ont été contrebalancées par l'effet de report des mesures de hausse des salaires qui avaient été prises à la fin de 1985 et par une légère augmentation du taux des charges sociales.



Les autres frais généraux et amortissements augmentent de + 4,6% sous l'effet de deux facteurs:

- progression de l'activité courante, en particulier pour les opérations sur titres et les opérations par cartes bancaires,
- poursuite de l'effort d'équipement entamé depuis plusieurs années, notamment dans le domaine informatique, pour non seulement faire face à l'accroissement d'activité et à l'amélioration de la productivité, mais aussi pour répondre aux évolutions rapides du métier de banquier (monétique, activités de marchés), tout en améliorant la qualité des informations de gestion.

Hors métropole, les frais généraux et amortissements - 3 130 MF - progressent en monnaies locales de + 6,1%. Cette augmentation couvre à la fois un contrôle rigoureux des dépenses avec une révision des allocations budgétaires allant jusqu'à la fermeture de quelques agences insuffisamment rentables et, à l'inverse, des investissements accentués, en moyens humains et matériels, dans des zones ou des activités appelées à un développement certain.

Répartition géographique du résultat d'exploitation

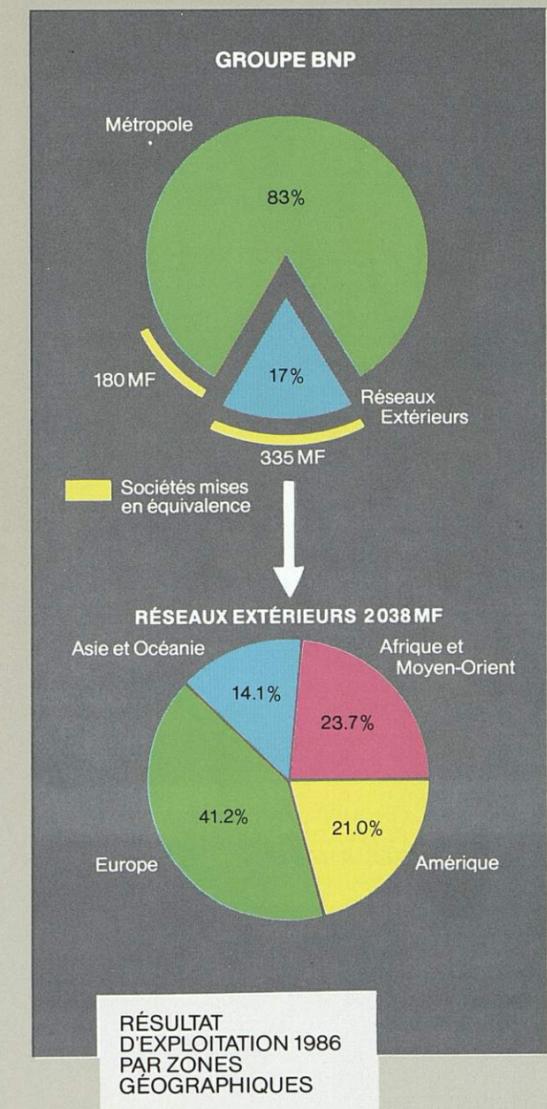
La contribution de la métropole (BNP + filiales françaises) atteint 8339 MF, soit 83% du résultat d'exploitation consolidé (10 042 MF) contre 80,4% en 1985.

Le résultat d'exploitation des réseaux extérieurs, après conversion en francs, se maintient à un niveau proche de celui des années précédentes: 1703 MF, soit - 1%. Mais à cours de change constants il est en hausse de + 8,5%.

Le résultat des seuls réseaux extérieurs ne reflète que très imparfaitement l'activité internationale du groupe BNP. De nombreuses opérations internationales sont en effet conduites de Paris et comptabilisées dans les résultats de la métropole.

De plus, les règles de consolidation ne font pas intervenir, au niveau du résultat d'exploitation, les sociétés mises en équivalence. Or, la structure des participations minoritaires du groupe BNP est largement centrée sur l'étranger.

En y incorporant la quote-part du résultat d'exploitation des sociétés mises en équivalence (335 MF), le résultat d'exploitation des réseaux extérieurs s'élève à 2 038 MF. Sa ventilation géographique pour 1986 témoigne de l'importance du réseau européen, mais aussi du rôle des institutions bancaires africaines associées au groupe BNP.

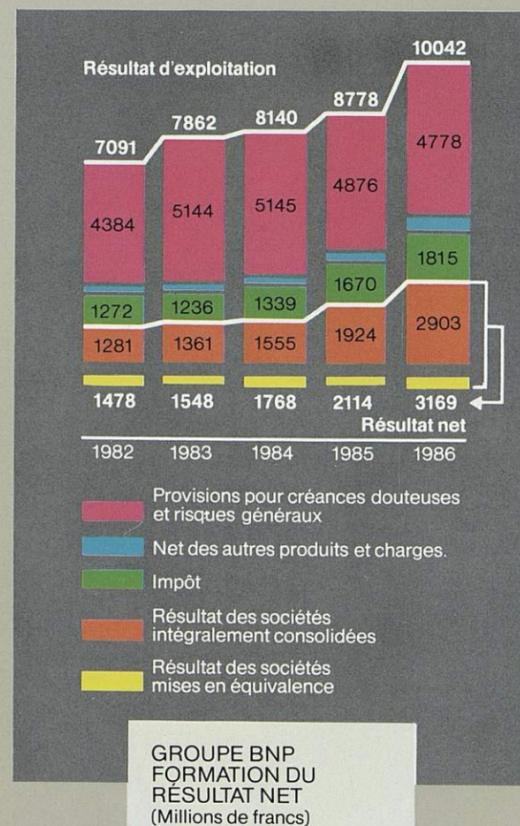


RÉSULTAT NET

Le résultat net consolidé 1986 est de 3169 millions de francs contre 2114 MF en 1985. Plusieurs facteurs interviennent dans cette progression de +49,9% qui succède à une hausse de +19,6% en 1985.

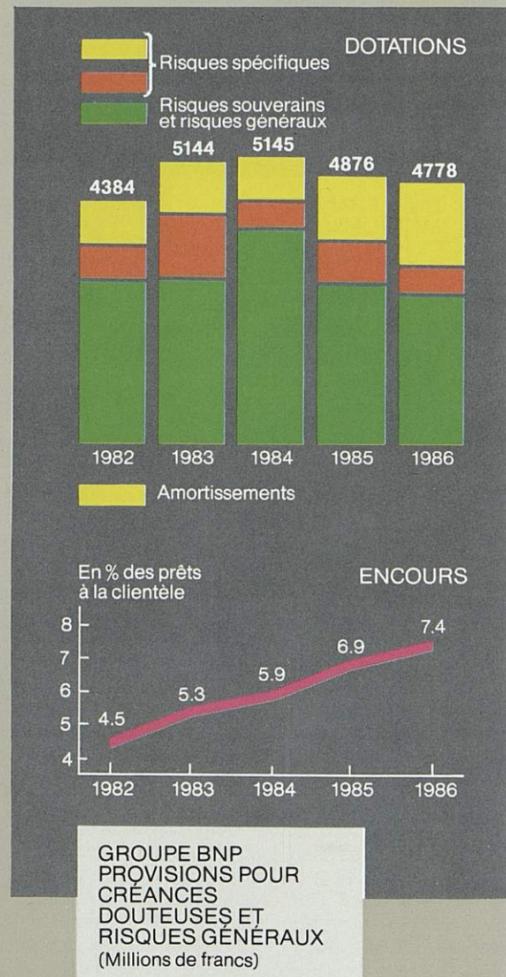
Notamment:

- l'amélioration du résultat d'exploitation (+1264 MF),
- la prise en compte de plus-values de cession de participations, notamment chez la BANEXI (pour 145 MF),
- la légère diminution de la charge de provisions pour créances douteuses et risques généraux (-98 MF), essentiellement due à l'effet de la conversion en francs des provisions effectuées dans les réseaux extérieurs,
- l'allègement, en France, du taux de l'impôt sur les sociétés ramené de 50% à 45%,
- la hausse de +40% du résultat des sociétés mises en équivalence qui atteint 266 MF contre 190 MF en 1985.



Provisions pour créances douteuses et risques généraux

En 1986, la charge nette pour créances douteuses et risques généraux s'élève à 4778 MF. Ce montant ne comporte pas les provisions de diverses natures effectuées à d'autres fins.



En métropole, les provisions pour risques spécifiques sont en hausse, cette politique allant de pair avec le souci d'accélérer l'amortissement comptable de créances définitivement compromises, chaque fois que les usages juridiques français le permettent. La dotation pour risques souverains a été maintenue à 2,5 MMF, ce qui porte à 40% à fin 1986 le taux de couverture de ces risques sur près de 70 pays éprouvant des difficultés de paiement.

Hors métropole, les dotations sont en retrait par rapport à l'année précédente, notamment en Asie du Sud-Est.

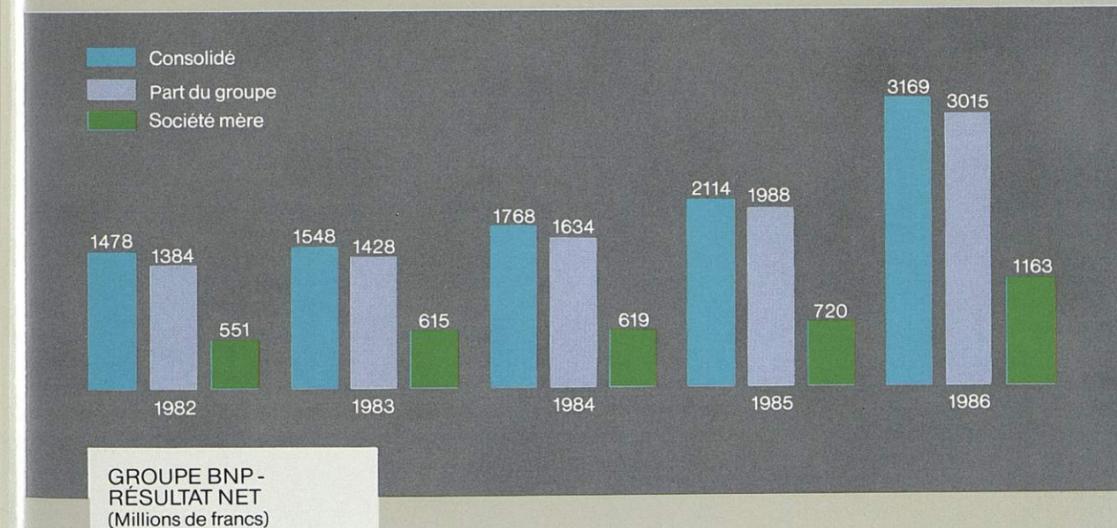
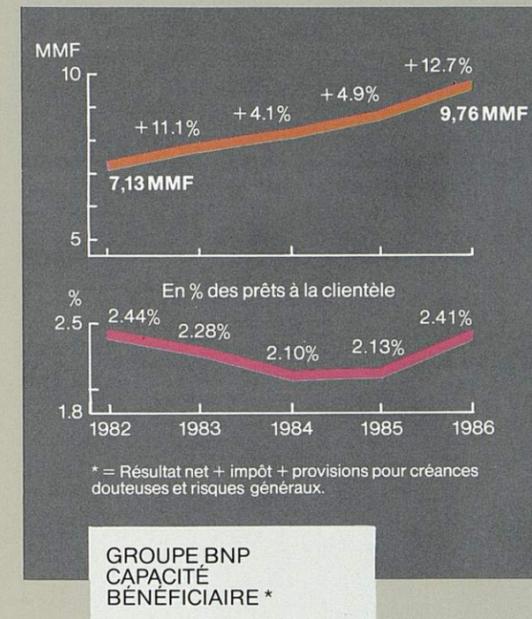
L'encours des provisions constituées pour créances douteuses et risques généraux atteint ainsi 30,3 milliards de francs (27,4 MMF en 1985), représentant 7,4% de l'encours des prêts bruts à la clientèle. Ce pourcentage n'était que de 4,5% à fin 1982.

Capacité bénéficiaire et résultats nets

La capacité bénéficiaire avant impôt et provisions pour créances douteuses et risques généraux s'élève à 9762 millions de francs, en hausse de +12,7% par rapport à 1985. Elle correspond en 1986 à 2,41% de la moyenne annuelle des prêts à la clientèle, contre 2,13% en 1985.

Avec un résultat net consolidé après impôts de 3169 MMF, la part du groupe (intérêts minoritaires exclus) atteint 3015 millions de francs, en hausse de +51,7% par rapport à 1985. Le résultat net de la seule BNP, société mère, s'élève à 1163 MF, en augmentation de +61,5%.

Par rapport à 1982, le résultat consolidé progresse de +114%, la part du groupe de +118% et le résultat de la BNP, société mère, de +111%.



Résultat par action et dividende

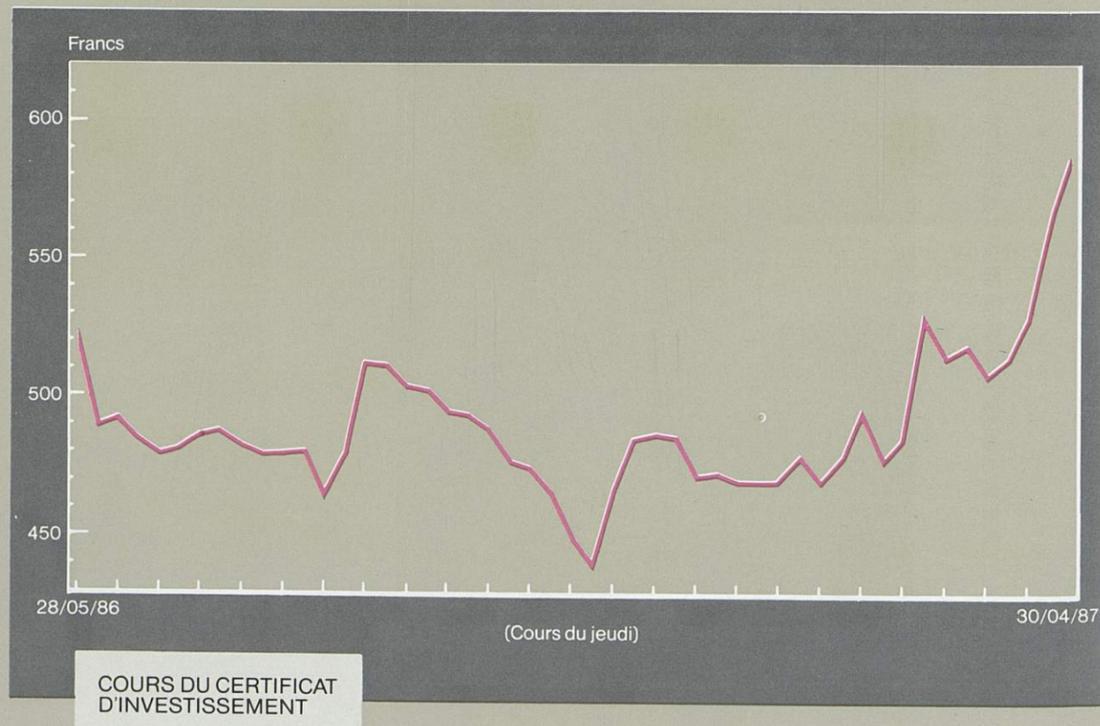
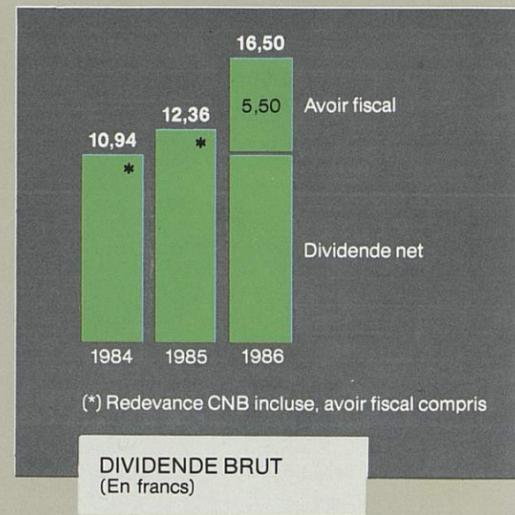
Prenant en compte les 53,4 millions d'actions d'un nominal de 50 francs existant à fin 1986, le résultat consolidé par action s'élève à 56,41 francs, contre 46,83 francs pour 1985. La progression est limitée à +20,5% en raison de la dilution du capital par l'émission en cours d'année de 11 millions de nouveaux titres.

L'Assemblée a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 1986, un montant de 588 MF, ce qui représente un



dividende par action de 11 francs, soit 16,50 francs avoir fiscal inclus. Ce dividende se compare à un montant théorique de 12,36 francs pour 1985, montant qui prend en compte la redevance versée à la Caisse Nationale des Banques, redevance abolie en 1986.

Le cours des certificats d'investissement, émis par la BNP au prix de 485 francs en mai 1986, était de 567 francs le 27 mai 1987, correspondant à une capitalisation de 10,1 fois le résultat 1986.



FONDS PROPRES ET COUVERTURE DES RISQUES

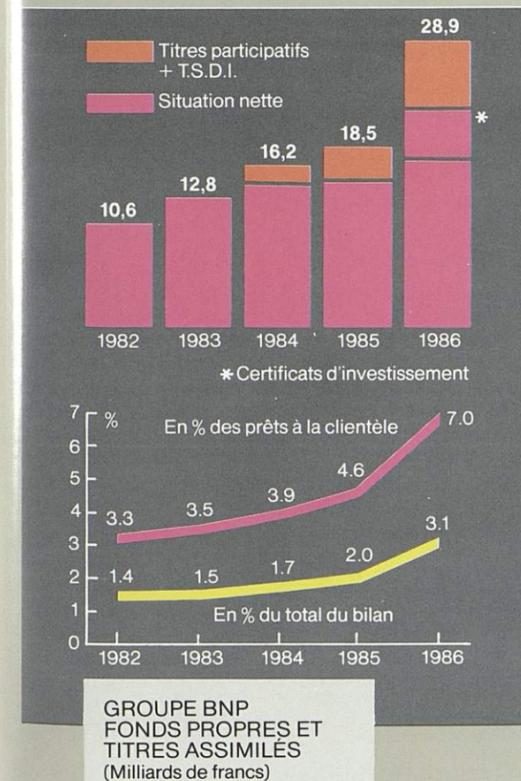
L'année 1986 a été marquée par un fort accroissement (+48,4%) de la situation nette qui atteint, fin 1986, 21,7 MMF contre 14,6 MMF à la fin de l'année précédente. Cet accroissement, en dépit d'une minoration légèrement inférieure à 1 MMF sous l'effet des cours de change, s'explique par la poursuite d'un important effort d'autofinancement (+2,5 MMF), mais surtout par l'émission de certificats d'investissements réalisée en mai 1986 pour 5,3 MMF.

Sur la situation nette de 21,7 MMF, 20,6 MMF représentent la part des actionnaires de la BNP, tandis que 1,1 MMF représente la part des intérêts minoritaires.

La BNP ayant en outre procédé en septembre 1986 à l'émission de 500 millions d'USD de titres subordonnés à durée indéterminée, l'ensemble des fonds propres et titres assimilés du groupe atteint désormais 28,9 MMF (contre 18,5 MMF fin 1985), soit +56,4%.

Ce renforcement permet aux fonds propres et titres assimilés de représenter 3,1% du total du bilan à fin 1986 (2,0% en 1985). Plus significatif, en raison de l'importance traditionnelle chez les banques françaises des opérations interbancaires à court terme et des comptes de recouvrement, le ratio des fonds propres aux prêts à la clientèle atteint aujourd'hui 7,0% contre 4,6% à fin 1985.

Les instructions de la Commission Bancaire prévoient l'établissement au 30 juin de chaque année d'un «rapport de couverture des risques» qui pondère ceux-ci selon leur nature. Le ratio calculé au 30 juin 1986, conformément aux instructions, s'élevait à 5,93%, dépassant ainsi le minimum exigé de 5%.



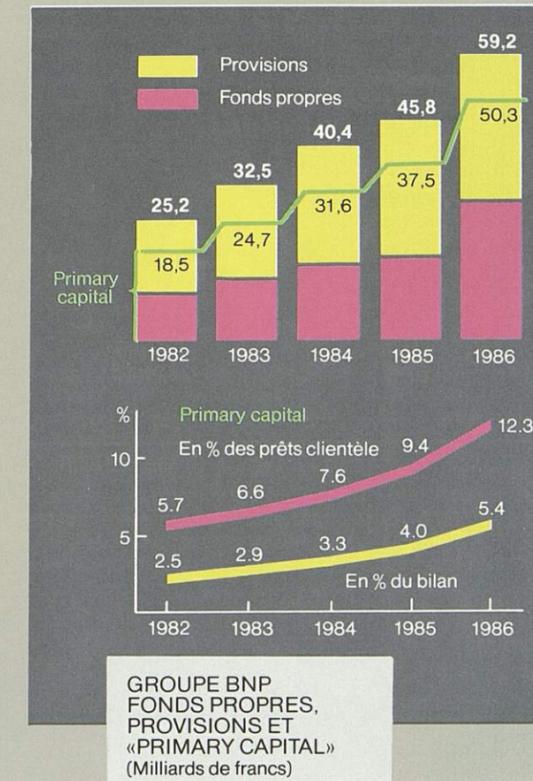
Capitaux de couverture des risques

Ensemble, fonds propres et provisions contribuent à la couverture des risques. Ils atteignent 59,2 milliards de francs, soit 14,4% des prêts à la clientèle contre 11,5% à la fin de l'exercice précédent.

Pour des comparaisons internationales, il importe cependant de tenir compte des différences de pratique en matière de comptabilisation des pertes, l'utilisation des provisions pour amortir les crédits compromis étant fréquemment plus rapide à l'étranger qu'elle ne l'est en France, remarque qui n'affecte, toutefois, que très faiblement les provisions pour risques souverains (17,1 milliards de francs à la fin de 1986) et nullement les provisions pour risques généraux (1,8 MMF). L'ajustement nécessaire permet d'estimer à 21,4 MMF le montant des provisions pouvant être incorporées pour des comparaisons internationales dans les capitaux de couverture des risques.

Au total, ces capitaux de couverture — «primary capital» — s'élèvent à 50,3 MMF à fin 1986, en progression de 34,1%. Ils représentent désormais 5,4% du total du bilan (4% en 1985).

L'importance des opérations interbancaires des banques françaises, ainsi que la présence à leur bilan de comptes de recouvrement de montants élevés n'impliquant aucun risque, conduisent à considérer que l'essentiel de leurs risques se situe dans les opérations avec la clientèle; d'où l'intérêt de rapporter le «primary capital» au total des prêts à la clientèle. Alors que le «primary capital» représentait 9,4% des prêts à la clientèle à la fin 1985, il en représente 12,3% à fin 1986. Ce dernier ratio est particulièrement significatif pour l'appréciation du degré de couverture des risques assumés par le groupe BNP.



**BILAN CONSOLIDÉ
DU GROUPE BNP**
(en milliers de francs)

ACTIF		
31.12.1985(a)	31.12.1986	
17 632 562	12 241 280	Caisse, instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux
299 306 448	306 613 802	Établissements de crédit et institutions financières
13 404 522	18 338 385	a - Comptes ordinaires
285 901 926	288 275 417	b - Prêts, emprunts et comptes à terme
108 623 110	83 973 612	Bons du Trésor, pensions, achats fermes et créances négociables sur les marchés, valeurs données en pension ou vendues ferme
349 368 243	356 926 539	Clientèle (notes 1 et 4)
49 219 775	45 074 005	a - Créances commerciales
91 298 292	91 875 411	b - Autres crédits à court terme
92 619 065	97 560 484	c - Crédits à moyen terme
79 933 918	86 083 890	d - Crédits à long terme
36 297 193	36 332 749	e - Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle
		a - Sociétés et entrepreneurs individuels
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		b - Particuliers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		c - Divers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		d - Comptes d'épargne à régime spécial
		e - Bons de caisse et créances négociables sur les marchés
92 226 115	98 487 695	Autres comptes
53 400 038	56 332 860	Chèques et effets à l'encaissement
29 966 184	28 997 263	Comptes exigibles après encaissement
8 859 893	13 157 572	Comptes de régularisation, provisions et divers
		Opérations sur titres
24 008 774	29 735 098	Titres de placement (note n°2)
9 926 259	11 288 048	a - Fonds d'État, bons et obligations
14 082 515	18 447 050	b - Autres titres de placement
12 402 190	12 308 091	Investissements
1 398 500	1 260 751	Titres de participation et de filiales (note n°2)
2 190 900	2 293 757	Prêts participatifs clientèle
161 526	143 479	Prêts participatifs aux institutions financières
1 865 223	1 896 422	Titres mis en équivalence
6 786 041	6 713 682	Immobilisations (note n°3)
11 569 355	15 449 292	Opérations de crédit-bail
		Obligations (note n°5)
		• en devises à moyen et long terme
		• en francs à long terme
		Emprunts et Obligations «subordonnées» en devises à long terme (note n°6)
65 911	40 178	Fonds propres et titres assimilés
		Net
		- Titres subordonnés à durée indéterminée (note n°7)
		- Titres participatifs (note n°7)
		- Réserves consolidées, écart de réévaluation, écart de conversion, différences sur mises en équivalence : part du Groupe (note n°8)
65 911	40 178	- Écarts d'acquisition des titres de participation
		- Capital
		- Report à nouveau
		- Intérêts hors groupe
		Net
		Bénéfice consolidé de l'exercice
		Part du groupe
		Part des tiers
915 202 708	915 775 587	Total
HORS-BILAN		
1985	1986	
10 375 766	10 494 962	Cautions, avals, autres garanties:
20 008 984	20 813 784	• d'ordre d'établissements de crédit et d'institutions financières
62 777 220	83 643 320	• reçus d'établissements de crédit et d'institutions financières
82 184 936	79 627 963	Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle
		Cautions, avals, obligations cautionnées, autres garanties d'ordre de la clientèle
13 042 316	10 316 524	Acceptations à payer et divers
624 093	633 991	Engagements de crédit-bail immobilier

PASSIF		PASSIF	
avant affectation du résultat		après affectation du résultat	
31.12.1985(a)	31.12.1986	31.12.1985(a)	31.12.1986(b)
34 588 983	25 941 156	34 588 983	25 941 156
274 716 810	293 112 128	274 716 810	293 112 128
22 553 560	23 275 488	22 553 560	23 275 488
252 163 250	269 836 640	252 163 250	269 836 640
83 068 367	58 940 773	83 068 367	58 940 773
355 101 564	364 397 888	355 101 564	364 397 888
53 168 943	55 023 780	53 168 943	55 023 780
56 491 484	53 401 606	56 491 484	53 401 606
51 875 612	57 798 165	51 875 612	57 798 165
37 150 350	33 544 067	37 150 350	33 544 067
20 436 673	18 518 567	20 436 673	18 518 567
9 605 434	5 961 301	9 605 434	5 961 301
68 684 003	81 304 815	68 684 003	81 304 815
57 689 065	58 845 587	57 689 065	58 845 587
90 821 993	92 373 757	91 224 501	93 031 545
45 857 954	48 023 880	45 857 954	48 023 880
39 111 022	36 316 606	39 513 530	36 974 394
5 853 017	8 033 271	5 853 017	8 033 271
54 425 995	50 943 984	54 425 995	50 943 984
30 288 773	27 232 346	30 288 773	27 232 346
24 137 222	23 711 638	24 137 222	23 711 638
3 560 436	506 400	3 560 436	506 400
16 804 134	26 390 045	18 516 052	28 901 713
		(18 450 141)	(28 861 535)
2 000 000	5 163 522	2 000 000	5 163 522
1 807 344	1 972 794	1 807 344	1 972 794
3 807 344	7 136 316	3 807 344	7 136 316
9 967 584	15 581 438	11 591 876	17 981 271
2 122 354	2 672 354	2 122 354	2 672 354
11 503	11 228	11 228	11 061
12 101 441	18 265 020	13 725 458	20 664 686
895 349	988 709	983 250	1 100 711
12 996 790	19 253 729	14 708 708	21 765 397
		(14 642 797)	(21 725 219)
2 114 426	3 169 456		
1 987 676	3 014 857		
126 750	154 599		
915 202 708	915 775 587	915 202 708	915 775 587

(a) En fonction des divers changements d'affectation comptable effectués en 1986 (cf chapitre «Crédits à la clientèle» de la note sur les principes comptables et de présentation des états financiers consolidés), les références 1985 ont été retraitées.

(b) Pour les sociétés qui n'avaient pas encore tenu leur Assemblée Générale, lors de l'établissement du bilan consolidé, c'est le projet de répartition qui a été retenu.

**COMPTE DE RÉSULTATS
CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP**
(en milliers de francs)

DÉBIT		CRÉDIT	
1985	1986	1985	1986
67 645 674	59 315 706	95 242 990	88 701 831
36 789 960	30 330 400	40 547 765	34 355 036
30 651 450	25 872 132	30 284 126	26 469 131
5 971 950 166 560	4 256 943 201 325	10 119 917 143 722	7 746 919 138 986
19 665 952	17 629 360	40 486 659	37 404 102
		33 515 350 5 903 214 1 068 095	30 982 599 5 275 157 1 146 346
2 467 868	3 285 170	3 920 789	5 065 891
6 751 805	5 766 289		
1 622 460	1 741 482		
		5 546 416	6 527 435
347 629	563 005	4 741 361	5 349 367
		49 498	81 574
17 921 172	18 398 382		
12 137 727	12 395 732		
797 213	837 640		
4 986 232	5 165 010		
2 984 543	3 146 257		
24 550 161 674 2 798 319	24 556 105 911 3 015 790		
2 001 689	2 018 753		
947 954	1 027 300		
4 916 247	5 143 058		
733 356	1 042 425	562 423	1 215 941
154 220	390 686	161 790	160 051
103 745	123 470		
1 669 644	1 815 276		
		189 737	266 362
2 114 426	3 169 456		
1 987 676 126 750	3 014 857 154 599		
96 206 438	90 425 759	96 206 438	90 425 759

SOLDE		
1985	1986	
Produits et charges d'exploitation bancaire	27 597 316	29 386 125
Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires (note n° 9)	3 757 805	4 024 636
• Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux, établissements de crédit et institutions financières	- 367 324	596 999
• Bons du Trésor, pensions, ventes fermes, créances négociables sur les marchés	4 147 967	3 489 976
• Commissions	- 22 838	- 62 339
Produits et charges sur opérations avec la clientèle	20 820 707	19 774 742
• Crédits à la clientèle		
• Comptes débiteurs de la clientèle		
• Commissions		
Produits et charges sur opérations de crédit-bail	1 452 921	1 780 721
Intérêts sur emprunts obligataires, emprunts et titres participatifs	- 6 751 805	- 5 766 289
Autres charges d'exploitation bancaire (note n° 10)	- 1 622 460	- 1 741 482
Produits des opérations diverses (note n° 10)	5 546 416	6 527 435
Résultats du portefeuille-titres (a) (note n° 11)	4 393 732	4 786 362
Produits accessoires	49 498	81 574
Frais généraux	- 17 921 172	- 18 398 382
Charges de personnel	- 12 137 727	- 12 395 732
Impôts et taxes	- 797 213	- 837 640
Charges générales d'exploitation	- 4 986 232	- 5 165 010
Travaux, fournitures et services extérieurs	- 2 984 543	- 3 146 257
• Crédit-bail mobilier, loyers payés	- 24 550	- 24 556
• Crédit-bail immobilier, loyers payés	- 161 674	- 105 911
• Autres travaux, fournitures et services extérieurs	- 2 798 319	- 3 015 790
Autres charges générales d'exploitation	- 2 001 689	- 2 018 753
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	- 947 954	- 1 027 300
Résultats avant provisions, impôts et divers	8 777 688	10 042 017
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises (note n° 12)	- 4 916 247	- 5 143 058
Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs (note n° 13)	- 170 933	173 516
Dotations de l'exercice et reprise des provisions hors exploitation	7 570	- 230 635
Participation des salariés	- 103 745	- 123 470
Impôts sur les sociétés	- 1 669 644	- 1 815 276
Résultats des sociétés mises en équivalence	189 737	266 362
Bénéfice de l'exercice	2 114 426	3 169 456
• Part du Groupe (note n° 14)	1 987 676	3 014 857
• Part des intérêts minoritaires	126 750	154 599
Total		

(a) Cette ligne reprend l'ensemble des résultats du portefeuille-titres, y compris, désormais, les moins-values de cessions. Les références 1985 ont été corrigées en conséquence.

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ (en millions de francs)

RESSOURCES	1985	1986
Fonds propres et titres assimilés		
• Résultat net consolidé	2 114	3 169
• Dotations nettes aux comptes d'amortissements	948	1 027
• Dotations nettes aux comptes de provisions	4 916	5 143
• Résultats des sociétés mises en équivalence	(122)	(211)
Sous-total	7 856	9 128
• Distributions mises en paiement	(403)	(658)
• Augmentation des fonds propres et titres assimilés	2 007	8 671
• Écart de conversion sur fonds propres	(1 511)	(866)
• Divers	95	98
Total des ressources en provenance des fonds propres et titres assimilés	8 044	16 373
Autres ressources		
• Diminution des emprunts interbancaires	(36 764)	(14 380)
• Augmentation des dépôts de la clientèle	16 347	9 296
• Diminution des autres comptes financiers - Net	(509)	(5 428)
• Augmentation (diminution) des emprunts à moyen et long terme	3 210	(6 536)
• Divers	185	600
Total des autres ressources	(17 531)	(16 448)
Total des ressources	(9 487)	(75)
EMPLOIS		
• Diminution des prêts interbancaires	(2 736)	(22 717)
• Augmentation (diminution) des prêts consentis à la clientèle	(10 569)	15 276
• Augmentation des titres de placement	2 640	6 120
• Augmentation des investissements	1 178	1 246
Total des emplois	(9 487)	(75)

ÉVOLUTION DE LA SITUATION NETTE CONSOLIDÉE

(en millions de francs)	Capital	Titres assimilés	Prime d'émission	Écart de réévaluation	Réserve consolidée	Intérêts hors groupe	Total
Situation nette au 31 décembre 1984	1 633	1 800	31	757	11 023	990	16 234
Effet du changement de méthode d'amortissement des immobilisations					114		114
Augmentation de capital par incorporation de réserves	489		(31)	(458)			
Bénéfice consolidé 1985					1 988	126	2 114
Dividendes					(188)	(34)	(222)
Redevance à la Caisse Nationale des Banques					(162)		(162)
Émission de « Titres participatifs »		7					7
Émission de titres subordonnés à durée indéterminée		2 000					2 000
Effet de la variation des taux de conversion en 1985					(1 416)	(91)	(1 507)
Contrepartie des réévaluations				(16)			(16)
Divers					(39)	(7)	(46)
Situation nette au 31 décembre 1985	2 122	3 807	—	283	11 320	984	18 516
Émission de certificats d'investissements	550		4 785				5 335
Bénéfice consolidé 1986					3 015	154	3 169
Dividendes					(589)	(40)	(629)
Émissions de « Titres participatifs »		166	6				172
Émissions de titres subordonnés à durée indéterminée en USD		3 228					3 228
Titres subordonnés détenus par le Groupe		(65)					(65)
Effet de la variation des taux de conversion en 1986					(823)	(49)	(872)
Contrepartie des réévaluations				(22)			(22)
Divers					18	52	70
Situation nette au 31 décembre 1986	2 672	7 136	4 791	261	12 941	1 101	28 902

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Principes comptables et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la banque et de ses principales filiales ou sociétés associées tant françaises qu'étrangères. Les règles appliquées pour l'établissement du bilan et du compte de résultats consolidés suivent les principes de présentation du plan de comptes de la profession bancaire en France. Les états financiers des filiales et des sociétés associées étrangères, préparés suivant les principes comptables admis dans les pays d'origine respectifs ont été retraités afin de se conformer aux règles de présentation françaises.

En 1985, la recherche d'une image fidèle plus proche de la réalité économique a conduit la Banque Nationale de Paris à changer la méthode d'amortissement des immobilisations dans les états financiers consolidés, considérant que l'amortissement linéaire représente l'amortissement économique des immobilisations. Ce

changement de méthode est décrit dans le paragraphe immobilisation de la présente note sur les principes comptables et de présentation.

Sous réserve de ce changement de méthode d'amortissement, les principes retenus ainsi que les règles et méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan et du compte de résultats présentés.

Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Banque Nationale de Paris et de toutes les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions de francs et dans lesquelles la BNP possède directement ou indirectement 20% ou plus du capital.

A - Sociétés intégrées globalement

Afin de conserver l'image la plus représentative de l'activité bancaire du groupe, seuls les établissements de crédits, sociétés financières à caractère bancaire et sociétés holding sont intégrés globalement lorsque la BNP contrôle directement ou indirectement un pourcentage du capital supérieur ou égal à 50% et que le total du bilan de ces filiales est supérieur à 100 millions de francs.

B - Sociétés mises en équivalence

Les Sociétés, dans lesquelles le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50%, sont mises en équivalence. Il en est de même des institutions financières dans lesquelles le Groupe détient une participation égale ou supérieure à 50% et dont le total du bilan est compris entre 10 et 100 millions de francs et des filiales dont l'activité n'est pas bancaire (société d'assurances, sociétés immobilières).

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative au niveau des comptes consolidés, ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Survaleur

Jusqu'en 1981, en accord avec les principes comptables généralement admis en France, les comptes des filiales étaient consolidés pour leur valeur comptable et l'excédent éventuel du coût d'acquisition sur la valeur nette comptable de ces filiales était imputé sur les réserves disponibles dans l'année d'acquisition. Depuis 1981, la survaleur dégagée au moment de l'acquisition, qui correspond à l'excédent entre le prix de revient et la part du Groupe dans l'actif net comptable, est présentée à l'actif du bilan sous la rubrique «Écarts d'acquisition des titres de participation»; elle est amortie linéairement sur une période de 7 ans.

Principe de spécialisation des exercices

Les opérations sont d'une manière générale enregistrées selon le principe de la spécialisation des exercices, à l'exception de certains produits et certaines charges qui sont comptabilisés, lors de leur encaissement ou de leur paiement, en particulier les commissions. Toutefois les commissions de participation sur les crédits financiers en devises sont réparties sur la durée de vie de ces crédits.

Conversion de comptes en devises

Les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que les états financiers des sociétés et succursales étrangères, sont convertis au taux de change officiel de fin d'exercice, à l'exception de ceux de la succursale implantée en Argentine dont les valeurs immobilisées et les postes non monétaires ont été convertis aux taux historiques en raison du taux élevé d'inflation de ce pays.

Les positions de change éventuelles sont, d'une manière générale, évaluées mensuellement au taux de change officiel de fin de période. Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultats.

Les moins-values provenant de la conversion des dotations des succursales étrangères de la BNP font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant le résultat de l'année au cours duquel elles se produisent.

Les plus-values résultant de la conversion de ces dotations sont imputées directement à l'actif net consolidé sous la rubrique «Écart de conversion».

Les écarts provenant de la conversion des états financiers des filiales et participations étrangères sont imputés directement à l'actif net consolidé sous la rubrique «Écart de conversion».

Titres de participation

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition

diminuée, lorsque la situation le justifie, d'une provision pour dépréciation.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique «Charges et produits exceptionnels» du compte de résultats.

Titres de placement

Les obligations sont inscrites au bilan au plus bas du prix d'acquisition (comptabilisation hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition) ou du cours de bourse. Les sociétés françaises enregistrent leurs produits d'obligations suivant la durée de détention effective des titres; la méthode des encaissements étant toutefois adoptée pour la détermination du résultat fiscal, l'impôt latent correspondant est pris en compte.

Les actions cotées sont valorisées au plus bas du prix d'acquisition ou du cours de bourse, les actions non cotées, au plus bas du prix d'acquisition ou de la part de l'actif net revenant au groupe BNP calculé à partir des états financiers disponibles les plus récents. Les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultats lors de leur encaissement dans la rubrique «Produits du portefeuille-titres».

Le prix de revient des titres cédés est calculé suivant la méthode FIFO. Les plus-values de cession sont enregistrées dans la rubrique «Produits du portefeuille-titres» du compte de résultats. Les provisions pour dépréciation de titres passées en charges ou reprises en compte de résultats sont enregistrées dans la rubrique «Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises».

Les titres de placement qui sont détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide - «Trading» - sont évalués individuellement au prix du marché et comptabilisés dans la rubrique «Opérations sur titres» du bilan. Les écarts d'évaluation sont pris en compte dans le résultat de l'exercice.

Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et les comptes ordinaires débiteurs de la clientèle. Les crédits sont classés conformément à la réglementation française, en fonction de leur durée initiale: les crédits à court terme sont ceux ayant une durée initiale inférieure ou égale à 2 ans, les crédits à moyen terme, une durée initiale supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 7 ans et les crédits à long terme, une durée initiale supérieure à 7 ans.

Dans les implantations françaises du Groupe, les crédits pour lesquels la Direction estime qu'existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer la totalité de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultats de l'exercice, à des dotations au compte de provisions pour créances douteuses. En 1986 l'harmonisation des principes de présentation des provisions concernant des crédits en francs et en devises a conduit la Banque Nationale de Paris à présenter les provisions relatives à des crédits en devises en déduction des postes correspondants de l'actif. Un montant de 15.416 millions de francs de provisions a par conséquent été reclassé en 1985.

Les provisions concernant des engagements par signature sont incorporées dans le compte de «Régularisations, provisions et divers» au passif du bilan.

Les créances compromises sont amorties par le débit du compte «Excédent des provisions d'exploitation consti-

tuées sur les provisions reprises» du compte de résultats lorsqu'il devient possible d'estimer avec une certaine précision le montant des pertes qui seront en définitive supportées. Ce sera souvent après la clôture de la liquidation de l'entreprise.

Dans les implantations étrangères du Groupe, la politique des provisions est identique mais l'amortissement par le compte de «profits et pertes» peut s'effectuer plus rapidement conformément aux pratiques locales.

Opérations de crédit-bail

Les revenus résultant des opérations de crédit-bail sont, d'une manière générale, comptabilisés comme des loyers, conformément à la nature juridique de ces opérations. Les immobilisations données en crédit-bail à la clientèle figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces derniers ont fait l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à refléter l'amortissement financier du capital investi. Les amortissements ainsi modifiés sont enregistrés dans la rubrique «Produits et charges des opérations de crédit-bail».

Un effet d'impôt différé est calculé sur ce retraitement.

Immobilisations

Les immeubles et les matériels figurent au coût d'acquisition ou au coût réévalué, conformément aux lois de finances pour 1977 et 1978 en France (voir paragraphe suivant), ou conformément aux réglementations locales pour certaines filiales étrangères.

Les immobilisations acquises en crédit-bail par la banque à ses filiales de crédit-bail comprises dans le périmètre de consolidation figurent à la rubrique «Immobilisations». Les dotations aux amortissements correspondant à ces actifs sont de la même manière inscrites à la rubrique «Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements» du compte de résultats.

En 1985, la Banque Nationale de Paris et les filiales françaises ont adopté le principe de l'amortissement dérogatoire pour la comptabilisation des amortissements dans leurs comptes sociaux. Les amortissements dérogatoires ont fait l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à ne refléter dans les comptes consolidés que l'amortissement économique (principalement calculé selon le mode linéaire) des biens amortissables. Un effet d'impôt différé est calculé sur le retraitement.

Réévaluation légale

En 1978, conformément aux lois de finances 1977 et 1978, la Banque Nationale de Paris et certaines de ses filiales françaises ont procédé à la réévaluation de leurs terrains et immeubles déjà détenus au 31 décembre 1976 et toujours maintenus au bilan à la date de réévaluation. Les montants réévalués ont été calculés à la date du 31 décembre 1976 à partir d'études d'experts immobiliers indépendants.

A la même date, les titres de participations et de filiales ont aussi été réévalués, soit à la valeur boursière au 31 décembre 1976 pour les sociétés cotées en Bourse de Paris, soit en retenant la valeur de leur actif net extériorisé au bilan du 31 décembre 1976 après répartition du bénéfice.

Le montant de l'écart de réévaluation a été porté au passif du bilan sous la rubrique «Écart de réévaluation» en contrepartie de l'augmentation des actifs dégagée dans les comptes sociaux.

Lorsqu'il est autorisé, l'amortissement est calculé sur la valeur réévaluée des immobilisations amortissables; la dotation complémentaire due à l'écart de réévaluation est neutralisée par la prise en compte dans les produits exceptionnels de la reprise de l'écart de réévaluation pour un montant égal à la charge additionnelle d'amortissement.

La part de la réévaluation sur les biens non amortissables est incorporable au capital.

Impôts sur les sociétés

Les sociétés du groupe BNP sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans leur pays d'implantation respectifs. En France, le taux normal de l'impôt, 50% jusqu'en 1985, a été réduit à 45% à partir du 1^{er} Janvier 1986; toutefois, les plus-values à long terme sont imposées à 15% et certains revenus sont exonérés d'impôt; en particulier les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 10% sont exonérés dans la limite de 92,50% pour les filiales françaises et selon une limite de même niveau pour les filiales étrangères.

L'impôt sur les sociétés est en général comptabilisé au cours de la période où il est exigible. Toutefois, les différences temporaires résultant des produits d'un montant significatif inclus dans le résultat comptable d'un exercice mais imposables au cours d'un exercice postérieur, ont fait l'objet de provisions pour impôts différés selon la méthode du report variable. En particulier, la comptabilisation des produits d'obligations donne lieu dans les comptes des sociétés françaises du Groupe à une provision d'impôt latent. Il en est de même au niveau des comptes consolidés pour les opérations de crédit-bail des filiales françaises et anglaises.

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice sont comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent. La charge d'impôt correspondant à l'utilisation de ces avoirs fiscaux et crédits d'impôts est alors maintenue dans la rubrique «Impôt sur les bénéfices» du compte de résultats consolidés.

Aucune provision n'est constituée dans les comptes consolidés pour les impôts dus sur la distribution des réserves des filiales et participations, celles-ci étant considérées comme investies de manière permanente.

Participation des salariés

Conformément à la réglementation française, la Banque Nationale de Paris et les filiales françaises provisionnent le montant de la participation dans le compte de résultats de l'exercice, au titre duquel le droit des salariés est né. La dotation ainsi constituée est inscrite sous la rubrique «Dotations de l'exercice aux provisions hors exploitation». Elle est reprise et portée sous la rubrique «Participation des salariés» au cours de l'exercice suivant après approbation des comptes par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Plans de retraite

Il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les fonds sont gérés par des organismes indépendants.

Par ailleurs, conformément à l'évolution de la doctrine comptable, pour prendre en compte forfaitairement les engagements qui lui incombent, la banque en 1986 a apporté en provisions un montant de 150 millions de francs contre 100 millions de francs en 1985.

Note n° 1: Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle se décomposent comme suit:

En millions de francs au 31 décembre:	1985	1986
Montants bruts		
Créances commerciales et autres crédits à court terme	143 254	140 047
Crédit à moyen et long terme	179 234	191 321
Comptes débiteurs de la clientèle	45 193	46 111
Total	367 681	377 479

Il faut noter que l'ensemble des prêts à la clientèle comportent, outre les crédits repris ci-dessus, les prêts participatifs (1986: 2 294 MF et 1985: 2 191 MF), les opérations de crédit-bail (1986: 15 449 MF et 1985: 11 569 MF) et les crédits financiers qui, bien qu'accordés à des institutions financières, n'ont pas le caractère de dépôts interbancaires à moins d'un an (1986: 15 264 MF et 1985: 16 538 MF).

Note n° 2: Portefeuille-titres

Le portefeuille-titres se décompose de la manière suivante:

En millions de francs	Au 31 décembre 1985		Au 31 décembre 1986	
	Valeur au bilan	Valeur de marché	Valeur au bilan	Valeur de marché
Titres de placement				
- Obligations				
• Cotées	20 798	21 862	24 439	25 461
• Non cotées	1 150	1 158	1 995	2 002
- Actions				
• Cotées	551	1 242	1 191	2 383
• Non cotées	1 510	1 707	2 110	2 448
	24 009	25 969	29 735	32 294
Titres de filiales et participations non intégrés dans la consolidation				
	1 399	1 728	1 261	1 722
Total portefeuille-titres	25 408	27 697	30 996	34 016

Les titres sont inscrits au bilan à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. La valeur de marché est évaluée pour les titres cotés sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois en métropole et du 31 décembre hors métropole. L'estimation des titres non cotés est pour l'essentiel fondée sur la situation nette de la société considérée.

Note n° 3: Immobilisations

L'analyse par catégories des immobilisations (non comprises les immobilisations totalement amorties) se présente de la façon suivante:

En millions de francs au 31 décembre:	1985	1986
Terrains	581	582
Constructions	2 345	2 212
Equipements, mobiliers, installations	5 761	6 636
Immobilisations incorporelles et frais d'établissements nets	743	736
Immobilisations en cours	382	325
Total brut	9 812	10 491
Moins:		
Amortissements cumulés	(3 026)	(3 777)
Total net	6 786	6 714

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'est élevée à 1 027 millions de francs en 1986 (948 millions de francs en 1985). Dans ce montant sont inclus, comme en 1985, 20 millions de francs d'amortissements de l'écart de réévaluation sur biens amortissables.

Comme il a été indiqué, les amortissements des immobilisations ont fait l'objet en 1985 d'un retraitement de manière à ne maintenir dans les comptes consolidés que l'amortissement économique calculé sur la durée de vie estimée des actifs selon la méthode linéaire (après effet d'impôt différé). L'effet de ce retraitement sur la situation nette consolidée au 31 décembre 1984 s'est traduit par une augmentation de 114 millions de francs.

Note n° 4: Provisions pour créances douteuses et risques généraux

Comme il a été mentionné dans la note relative aux principes comptables et de présentation, les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions maintenues au passif du bilan représentent les provisions pour engagements par signature ainsi que les provisions pour risques généraux.

Les mouvements de l'ensemble de ces provisions se résument de la façon suivante:

En millions de francs au 31 décembre:	1985	1986
Solde au 1 ^{er} janvier	24 207	27 371
Différence de change et divers	(533)	(264)
Dotations (mouvements nets) au compte de l'exercice	4 853	4 746
Provisions utilisées	(1 156)	(1 541)
Solde au 31 décembre	27 371	30 312
Dont:		
• Provisions déduites des postes d'actif	24 675	27 108
• Provisions maintenues au passif	2 696	3 204

Note n° 5: Obligations

La dette obligataire, non compris les emprunts subordonnés, s'établit de la façon suivante:

En millions de francs au 31 décembre	1985			1986		
	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
I-BNP						
A moins d'1 an	382	76	458	350	64	414
De 1 an à 2 ans	365	76	441	350	387	737
De 2 ans à 3 ans	365	2 117	2 482	2 688	1 043	3 731
De 3 ans à 4 ans	2 806	2 357	5 163	4 731	2 590	6 961
De 4 ans à 5 ans	4 756	3 116	7 872	6 440	6 070	12 510
De 6 à 10 ans	11 559	12 300	23 859	5 568	11 865	17 433
De plus de 10 ans	-	8 281	8 281	-	3 550	3 550
Total BNP	20 233	28 323	48 556	19 767	25 569	45 336
II-FILIALES						
	3 904	1 966	5 870	3 945	1 663	5 608
Total groupe	24 137	30 289	54 426	23 712	27 232	50 944
dont:						
• Taux fixe	9 940	5 756	15 696	8 850	10 580	19 430
• Taux variable	14 197	24 533	38 730	14 862	16 652	31 514

Les intérêts sur obligations à taux variable sont déterminés périodiquement au cours de l'année suivant des formules basées sur les taux des différents marchés financiers (principalement sur les taux du marché obligataire français pour les emprunts émis en francs français et le LIBOR pour les emprunts émis en US dollars).

Le taux moyen pondéré des intérêts sur les émissions à taux variable de la BNP représentait 10,15% pour l'exercice 1986 (11,86% en 1985) pour les emprunts en francs français et 8,20% en 1986 (9,77% en 1985) pour les emprunts émis en devises.

Au cours de l'année 1986 la BNP a procédé à des amortissements anticipés d'obligations à taux d'intérêt élevé par rachat en Bourse.

Note n° 6: Emprunts et obligations «subordonnées»

Les emprunts et obligations «subordonnées» inclus dans cette rubrique sont les titres à long terme émis en devises par la BNP et ses filiales, assimilables à des créances de dernier rang.

Ils se décomposent comme suit:

En millions de francs au 31 décembre:	1985	1986
BNP		
Emprunt subordonné Novembre 1984 de USD 400 millions, échéance 1999	3 024	-
FILIALES		
Emprunts émis en diverses devises	537	506
	3 561	506

La BNP a procédé en juin 1986 au remboursement par anticipation de l'emprunt subordonné de 400 millions de dollars.

Note n° 7: Titres assimilés

En juillet 1984, conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1983, la BNP a émis dans une première tranche des titres participatifs, pour un montant de 1 800 millions de francs représentés par 1 800 000 titres de F 1 000 nominal. A chaque titre participatif de cette première tranche est attaché un bon donnant droit à la souscription d'un nouveau titre participatif. L'exercice de ce droit pourra s'effectuer aux choix du porteur du 1^{er} au 30 juillet de l'une des années 1985 à 1988 incluses. Au titre de l'exercice 1986, la souscription de nouveaux titres participatifs a représenté 165,45 millions de Francs.

Ces titres participatifs ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société; ils peuvent toutefois faire l'objet de rachat par la banque dans les conditions prévues par la loi. Ces titres perpétuels peuvent, dans une acception financière ou économique, être assimilés à des «fonds propres».

En octobre 1985, la BNP a émis pour un montant de 2 000 millions de francs des titres subordonnés à durée indéterminée. Ces obligations subordonnées «perpétuelles» ne sont remboursables qu'à la liquidation de la société; leur remboursement ne prend rang qu'après le remboursement de toutes les autres dettes de la société mais avant celui des titres participatifs émis par la Banque. Le Conseil d'Administration peut décider de différer leur rémunération lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes aura constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable. De la même manière que les titres participatifs, ces titres peuvent être assimilés à des «fonds propres». La BNP a procédé en septembre 1986 à l'émission de nouveaux titres subordonnés à durée indéterminée pour un montant de 500 millions de dollars dont les principales caractéristiques sont identiques à ceux émis en francs en 1985. Cette émission porte désormais l'ensemble des fonds propres assimilés à 7 136 millions de Francs.

En millions de francs au 31 décembre:	1985	1986
Titres participatifs	1 807	1 973
T.S.D.I. en francs	2 000	2 000
T.S.D.I. en devises	-	3 163
Total T.S.D.I.	2 000	5 163
Total des titres assimilés	3 807	7 136

BANQUE NATIONALE DE PARIS

LE BILAN ET LES RÉSULTATS DE LA BNP

Le bilan

Le bilan de la BNP au 31 décembre 1986 s'élève à 807,4 milliards de francs, contre 815,2 milliards de francs l'exercice précédent (-0,9%).

PRINCIPAUX POSTES

Actif

Concours à la clientèle

Les concours à la clientèle tant en France qu'à l'étranger s'établissent à 313,3 milliards de francs, contre 308,6 milliards de francs en 1985, soit une hausse de 1,5%.

Établissements de crédit et institutions financières

Ce compte qui atteint 292,8 milliards de francs progresse de 3,3%.

Bons du Trésor, pensions, achats fermes et créances négociables sur les marchés

Ce poste s'établit à 67,5 milliards de francs, contre 96 milliards de francs au 31 décembre 1985, soit une diminution de 29,7%.

Titres de placement

Après amortissements et provisions, les titres de placement sont encore en très nette augmentation: 19 milliards de francs contre 13,7 milliards de francs à fin 1985.

Comptes d'investissement

• Le montant des titres de participation et de filiales s'élève à 5,4 milliards de francs contre 4,4 milliards de francs à fin 1985.

• Les prêts participatifs ressortent à 2,8 milliards de francs, soit au même niveau qu'à la fin de l'exercice précédent.

Poste «Immobilisations»

Ce poste est en augmentation: 4,8 milliards de francs à fin 1986, contre 4,5 milliards de francs à fin 1985.

Passif

Dépôts de la clientèle

L'ensemble des dépôts de la clientèle, y compris les bons de caisse et les créances négociables sur les marchés, s'élève à 312 milliards de francs contre 302,9 milliards de francs l'exercice précédent, soit une augmentation de 3%.

Dépôts des banques (inclus instituts d'émission, Trésor Public et CCP)

L'ensemble des dépôts des banques s'élève à 278,9 milliards de francs, en augmentation de 2,8 milliards de francs (+1%) par rapport à l'année 1985.

Valeurs données en pension ou vendues fermes

Elles s'élèvent à 52,6 milliards de francs contre 78,4 milliards de francs l'année précédente.

Capitaux permanents

Les capitaux permanents se décomposent de la manière suivante (en MF):

	1986	1985
		(Rappel)
• Fonds propres (capital, réserves, écart de réévaluation, amortissements complémentaires et réglementés, report à nouveau)	12 224	6 534
• Provision pour investissements	58	68
• Provision réglementée des amortissements dérogatoires	175	65
• Bénéfice de l'exercice	1 163	720
• Titres subordonnés à durée indéterminée en francs	2 000	2 000
• Titres subordonnés à durée indéterminée en devises	3 227	—
• Titres participatifs	1 973	1 807
Sous-total	20 820	11 194
• Obligations subordonnées	—	3 024
• Emprunts obligataires en francs et en devises	45 676	48 629
TOTAL	66 496	62 847

Les résultats

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 1163 millions de francs contre 720 millions de francs l'exercice précédent, en augmentation de 61,6%.

En métropole

Le produit net d'exploitation bancaire atteint 22 574 millions de francs (+9,7%).

Après enregistrement des frais généraux et amortissements (15 786 millions de francs, soit +3,4%) et des produits accessoires, le résultat avant provisions, impôts et divers s'établit à 6 800 millions de francs.

Hors métropole

Le produit net d'exploitation bancaire ressort à 1 654 millions de francs (-6,5%).

Les frais généraux et amortissements s'élèvent à 1 165 millions de francs (-9,9%). Cette évolution est principalement due à la transformation de la succursale de Francfort en filiale ainsi qu'à la variation du cours de change. Le résultat avant provisions, impôts et divers s'établit à 492 millions de francs.

Pour l'ensemble des réseaux

Le produit net d'exploitation bancaire s'établit à 24 228 millions de francs, en augmentation de 1 884 millions de francs (+8,4%).

A ce produit net d'exploitation bancaire de 24 228 MF viennent s'ajouter les produits accessoires + 16 MF

Et, après déduction:

• des frais généraux - 16 952 MF

• des amortissements

Le résultat avant provisions, impôts et divers s'élève à 7 292 MF

sur lequel s'imputent:

• la balance des produits et charges exceptionnels et sur exercices antérieurs - 230 MF

• le net des dotations de l'exercice aux comptes de provisions d'exploitation (dont charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux - 4 359 MF) - 4 774 MF

• la participation des salariés - 117 MF

• l'impôt sur les sociétés 1986 - 1 008 MF

faisant ressortir un bénéfice net de 1 163 MF

BILAN DE LA BNP
(en milliers de francs)

ACTIF		
31.12.1985	31.12.1986	
15 966 211(a)	9 691 178	Caisse, instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux
283 299 027	292 780 877	Établissements de crédit et institutions financières
12 586 935	18 992 636	a - Comptes ordinaires
270 712 092(a)	273 788 241	b - Prêts, emprunts et comptes à terme
96 010 664	67 480 949	Bons du Trésor, pensions, achats fermes et créances négociables sur les marchés, valeurs données en pension ou vendues ferme
308 639 847	313 340 415	Clientèle
42 490 669	38 183 567	a - Créances commerciales
73 942 374	73 338 990	b - Autres crédits à court terme
83 624 348	86 089 101	c - Crédits à moyen terme
77 636 654	85 566 999	d - Crédits à long terme
30 945 802	30 161 758	e - Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle
		a - Sociétés et entrepreneurs individuels
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		b - Particuliers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		c - Divers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		d - Comptes d'épargne à régime spécial
		e - Bons de caisse et créances négociables sur les marchés
85 828 185	91 827 931	Autres comptes
51 520 850	54 352 562	Chèques et effets à l'encaissement
		Comptes exigibles après encaissement
26 242 797	26 129 421	Comptes de régularisation, provisions et divers
8 064 538	11 345 948	Opérations sur titres
13 713 442	19 013 917	Titres de placement
6 834 304	6 604 750	a - Fonds d'Etat, bons et obligations
6 879 138	12 409 167	b - Autres titres de placement
11 640 113	13 086 265	Investissement
4 413 487	5 432 266	Titres de participation et de filiales
2 190 900	2 298 207	Prêts participatifs clientèle
569 833	520 473	Prêts participatifs aux institutions financières
4 465 893	4 835 319	Immobilisations
66 583	221 851	Opérations de crédit-bail
		Obligations
		• en devises à moyen et long terme
		• en francs à long terme
		Obligations «subordonnées» en devises à long terme
		Fonds propres et titres assimilés
		- Titres subordonnés à durée indéterminée
		- Titres participatifs
		- Écart de réévaluation
		• Provision réglementée
		• Réserve réglementée : écart sur éléments non amortissables
		• Réserve réglementée : écart sur éléments amortissables
		- Amortissements réglementés
		- Amortissements complémentaires des investissements
		- Provision pour investissements
		- Provision réglementée des amortissements dérogatoires
		- Réserves
		- Capital
		- Report à nouveau
		Bénéfice de l'exercice
815 164 072	807 443 383	Total

HORS-BILAN		
1985	1986	
16 706 754	26 732 404	Cautions, avals, autres garanties:
19 051 962	20 025 764	• d'ordre d'établissements de crédit et d'institutions financières.
51 274 579	67 052 343	• reçus d'établissements de crédit et d'institutions financières.
76 894 770	71 249 194	Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle
		Cautions, avals, obligations cautionnées, autres garanties d'ordre de la clientèle
8 952 394	6 137 551	Acceptations à payer et divers
624 093	651 359	Engagements de crédit-bail immobilier

PASSIF		PASSIF	
avant affectation du résultat		après affectation du résultat	
31.12.1985	31.12.1986	31.12.1985	31.12.1986
32 825 436	24 506 658	32 825 436	24 506 658
243 270 579	254 423 741	243 270 579	254 423 741
23 543 210	25 653 896	23 543 210	25 653 896
219 727 369	228 769 845	219 727 369	228 769 845
78 439 912	52 636 547	78 439 912	52 636 547
302 949 070	311 964 348	302 949 070	311 964 348
47 339 599	48 793 101	47 339 599	48 793 101
43 374 591	38 237 155	43 374 591	38 237 155
48 029 904	53 416 754	48 029 904	53 416 754
22 266 986	20 232 268	22 266 986	20 232 268
17 441 590	17 306 057	17 441 590	17 306 057
7 418 975	4 661 268	7 418 975	4 661 268
66 288 963	76 999 618	66 288 963	76 999 618
50 788 462	52 318 127	50 788 462	52 318 127
94 830 672	97 416 236	95 180 960	98 004 740
44 490 795	45 980 830	44 490 795	45 980 830
45 365 277	44 638 168	45 715 565	45 226 672
4 974 600	6 797 238	4 974 600	6 797 238
48 629 442	45 675 668	48 629 442	45 675 668
28 322 914	25 569 044	28 322 914	25 569 044
20 306 528	20 106 624	20 306 528	20 106 624
3 024 400	-	3 024 400	-
10 474 135	19 657 034	10 844 273	20 231 681
2 000 000	5 227 500	2 000 000	5 227 500
1 807 344	1 972 794	1 807 344	1 972 794
3 807 344	7 200 294	3 807 344	7 200 294
99 559	92 172	99 559	92 172
41 097	40 976	41 097	40 976
141 551	128 061	141 551	128 061
8 013	7 981	8 013	7 981
471 698	471 698	471 698	471 698
68 007	58 228	68 007	58 228
64 781	174 572	64 781	174 572
3 638 228	8 799 470	4 008 641	9 374 284
2 122 354	2 672 354	2 122 354	2 672 354
11 503	11 228	11 228	11 061
6 666 791	12 456 740	7 036 929	13 031 387
720 426	1 163 151		
815 164 072	807 443 383	815 164 072	807 443 383

(a) Suite à des changements d'imputation comptable effectués en 1986, au niveau des crédits financiers, les références 1985 ont été aménagées en conséquence.

**COMPTE DE RÉSULTATS
DE LA BNP**
(en milliers de francs)

DÉBIT		CRÉDIT	
1985	1986	1985	1986
55 364 270	44 570 567	77 708 563	68 799 008
31 503 876	23 817 513	36 064 935	28 096 029
26 444 001	19 993 949	27 725 504	21 740 804
4 938 109 121 766	3 702 307 121 257	8 230 462 108 969	6 261 847 93 378
16 039 864	13 578 051	34 369 303	31 557 391
		28 350 869 5 069 264 949 170	26 128 833 4 378 969 1 049 589
1 014		2 786	13 478
6 095 801	5 175 947		
1 402 650	1 548 640		
		4 548 664	5 611 571
321 065	450 416	2 722 875	3 520 539
		13 130	15 418
15 996 512	16 284 610		
10 763 190	10 949 578		
705 447	739 523		
4 527 875	4 595 509		
2 865 658	2 911 466		
4 029 119 331 2 742 298	13 815 124 597 2 773 054		
1 662 217	1 684 043		
567 234	666 756		
4 032 277	4 774 238		
598 274	903 919	438 951	917 215
157 635	415 471	138 655	172 814
93 717	117 325		
768 954	1 008 418		
720 426	1 163 151		
78 299 299	69 904 455	78 299 299	69 904 455

SOLDE		
1985	1986	
Produits et charges d'exploitation bancaire	22 344 293	24 228 441
Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	4 561 059	4 278 516
• Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux, établissements de crédit et institutions financières	1 281 503	1 746 855
• Bon du trésor, pensions, ventes fermes, créances négociables sur les marchés	3 292 353	2 559 540
• Commissions	- 12 797	- 27 879
Produits et charges sur opérations avec la clientèle	18 329 439	17 979 340
• Crédits à la clientèle		
• Comptes débiteurs de la clientèle		
• Commissions		
Produits et charges sur opérations de crédit-bail	1 772	13 478
Intérêts sur emprunts obligataires, emprunts et titres participatifs	- 6 095 801	- 5 175 947
Autres charges d'exploitation bancaire	- 1 402 650	- 1 548 640
Produits des opérations diverses	4 548 664	5 611 571
Résultats du portefeuille-titres (a)	2 401 810	3 070 123
Produits accessoires	13 130	15 418
Frais généraux	- 15 996 512	- 16 284 610
Charges de personnel	- 10 763 190	- 10 949 578
Impôts et taxes	- 705 447	- 739 523
Charges générales d'exploitation	- 4 527 875	- 4 595 509
Travaux, fournitures et services extérieurs	- 2 865 658	- 2 911 466
• Crédit-bail mobilier, loyers payés	- 4 029	- 13 815
• Crédit-bail immobilier, loyers payés	- 119 331	- 124 597
• Autres travaux, fournitures et services extérieurs	- 2 742 298	- 2 773 054
Autres charges générales d'exploitation	- 1 662 217	- 1 684 043
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	- 567 234	- 666 756
Résultats avant provisions, impôts et divers	5 793 677	7 292 493
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	- 4 032 277	- 4 774 238
Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	- 159 323	13 296
Dotations de l'exercice et reprises des provisions hors exploitation	- 18 980	- 242 657
Participation des salariés	- 93 717	- 117 325
Impôts sur les sociétés	- 768 954	- 1 008 418
Bénéfice de l'exercice	720 426	1 163 151
Total		

(a) Cette ligne reprend l'ensemble des résultats du portefeuille-titres, y compris, désormais, les moins-values de cessions. Les références 1985 ont été corrigées en conséquence.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport général

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances le 25 mai 1982, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur:

- le contrôle des comptes annuels,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1986.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les recommandations de la Profession adaptées aux caractéristiques de la Banque et en application des dispositions de la Loi Bancaire du 24 janvier 1984.

Nous avons également pris connaissance des travaux effectués par les Services de l'Inspection et de l'Audit interne, afin de compléter et de coordonner nos propres interventions.

Nous avons vérifié les opérations réalisées par les succursales extérieures au travers, notamment, de l'incorporation des situations locales au bilan général, étant précisé que les dites situations ont été contrôlées par des auditeurs externes dont les conclusions nous ont été communiquées.

Le bilan qui vous est présenté s'élève à un total de 807 443 383 000 francs et fait ressortir un bénéfice de 1 163 151 000 francs contre 720 426 000 francs pour l'exercice précédent.

Les comptes de l'exercice ont été établis, sans changement de méthode significatif par rapport à l'exercice précédent, selon les principes de présentation et d'évaluation définis par le plan comptable de 1978 particulier aux banques et établissements de crédit.

Le Comité de la Réglementation Bancaire n'a pas encore pris de dispositions pour adapter aux établissements de crédit le contenu de l'annexe prévue par la Loi.

Toutefois, votre société a présenté des notes annexes à ses comptes consolidés qui complètent et commentent ainsi l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés en annexe au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Les autres vérifications imposées par la Loi n'entraînent aucune remarque spécifique de notre part.

En application de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance les prises de participation intervenues au cours de l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française qui aboutissent, compte tenu le cas échéant, des titres déjà en possession de la société à un pourcentage de détention supérieur à 10%, 33,33% ou 50%:

Nouvelles participations:

- Compagnie d'Investissement de Paris (CIP ex Briarde) 55,75%
- GIE BRIT BAIL 50%
- GIE CARALOC 33,34%
- GIE MOGALAISE 33,34%
- GIE EXABAIL 28%
- Textile Investissement 25%
- SOPAREMA (Société Parisienne d'Économie Mixte d'Aménagement) 13,33%
- SOPARDEV 10,06%
- Société NOVESPACE SA 10,5%

Fait à Paris, le 28 avril 1987
Les Commissaires aux Comptes
Befec-Mulquin & Associés
P.C. Mulquin

J. Raffegeau
SCP de Commissaires aux Comptes
«Berder, Viala, Buchalet et Autres»

L. Viala
R. Leveille-Nizerolle
Commissaires aux comptes,
membres de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport spécial

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance les conventions visées à l'article 101 de cette loi et préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président de votre Conseil d'Administration nous a donné avis des conventions suivantes visées à l'article 101 de cette loi et conclues au cours de l'exercice 1986:

- Octroi d'un prêt subordonné à la BNP Sveridge du 3 février 1986 au 3 février 1993 pour SEK 20 millions.
- La BNP s'est portée garante pour le compte des Administrateurs de la Bank of the West, des conséquences pécuniaires d'une action en responsabilité qui serait intentée à leur encontre dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Cette garantie a été évaluée à 15 millions de dollars américains.
- Dans le cadre de la transformation de la succursale de Frankfort en filiale, la BNP s'est portée garante des créances demeurées impayées à leur échéance.

2. Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie

2.1 Système de garantie des dépôts en banque

Dans le cadre du mécanisme de solidarité professionnelle mis en place par l'Association Française des Banques en 1980, la Banque Nationale de Paris garantit, dans le Groupe, les dépôts de la clientèle des établissements:

- la Banque Nationale de Paris - Intercontinentale «BNPI»
- la Banque pour l'Expansion Industrielle «BANEXI»
- la Banque Nationale de Paris Guyane
- la Banque Natiotrésorerie
- la Compagnie du Crédit Universel
- le Crédit Universel

2.2 Prêts subordonnés antérieurement accordés

Les prêts subordonnés précédemment accordés aux sociétés ci-après, se sont poursuivis normalement au cours de l'exercice:

- la Banque Nationale de Paris plc Londres
- la Banque Nationale de Paris Suisse
- la Saudi International Bank Londres
- la Banque Nationale de Paris Pountney Ltd Jersey
- l'United Overseas Bank Holding (Suisse)
- la Banque Nationale de Paris Pacific Sydney
- la Société Giveco

2.3 Garanties en faveur des filiales

Les garanties données antérieurement ont été maintenues en faveur des sociétés suivantes:

- la Banque Nationale de Paris España
- la société Natiobail
- la société Natiocrédimurs

- la société Natio Équipement
- la société Natio Énergie
- la société Natiolocation
- la société Natiocrédibail
- la Banque Nationale de Paris plc Londres
- la Banque Nationale de Paris Ltd Irlande
- la Banque Nationale de Paris Panama
- la Banque Nationale de Paris IFS Singapour
- l'Euro Latinamerican Bank Ltd Londres
- «Lettre de confort» aux filiales de Hong Kong

Les garanties accordées à la Banque Nationale de Paris Canada Corporation et à la Banque Nationale de Paris US Finance Corporation sur les opérations suivantes ont continué à produire leurs effets:

- Banque Nationale de Paris Canada Corporation
 - Émissions ou négociations de billets à ordre jusqu'à un plafond d'un milliard de dollars canadiens.
 - Émissions de «Commercial paper notes» jusqu'à un plafond de 200 millions de dollars US.
- Banque Nationale de Paris US Finance Corporation
 - Émissions de «Commercial paper notes» jusqu'à un plafond de 1,5 milliard de dollars US.
 - Émission d'un emprunt obligataire: 260 millions de dollars US.

2.4 Prestations Inter-groupe

Les diverses prestations échangées entre les différentes sociétés du Groupe se sont poursuivies. Il s'agit en particulier:

- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel,
- de locations de bureaux.

Par ailleurs, deux filiales ou sous-filiales de votre établissement: la BANEXI, SFA, nécessitant des financements adaptés à leur type d'activité, ont bénéficié d'avances à des conditions particulières.

3. Conventions antérieurement conclues ayant cessé au cours de l'exercice

Le prêt subordonné accordé à votre filiale la Banque Arab European Financial Management «AREF» pour 6 200 000 KWD a été incorporé au capital de cette société.

Enfin, les opérations de toute nature relevant de l'activité bancaire courante, traitées avec différentes sociétés du Groupe Banque Nationale de Paris, ayant avec la vôtre des dirigeants communs, n'ont pas fait l'objet de mention spécifique, étant considérées comme entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966.

Paris, le 11 mai 1987
Les Commissaires aux Comptes
Befec-Mulquin & Associés
P.C. Mulquin

J. Raffegeau
SCP de Commissaires aux Comptes
«Berder, Viala, Buchalet et Autres»

L. Viala
R. Leveille-Nizerolle

RÉSOLUTIONS 1986

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/86 approuve le bilan et le compte de résultats. Elle arrête le résultat net après impôts à 1 163 150 501,76 F. Ce résultat correspond à un résultat avant impôts de 2 171 568 153,16 F comprenant 497 222 246,20 F de plus-values de cession à long terme et calculé après 5 016 894 310,65 F de dotations nettes aux provisions (8 128 871 819,54 F de dotations brutes et 3 111 977 508,89 F de reprises sur provisions).

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats proposée par le Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, elle décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice 1986 forme un total de 1 174 378 778,52 F, de répartir cette somme de la manière suivante:

- 1) Dotation à la réserve légale 58 147 676,05 F
- 2) Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) d'une somme de 388 500,55 F qui ajoutée à l'intérêt minimum, soit 196 980,70 F représente un montant global à répartir de 585 481,25 F soit une somme brute par part de 1,125 F pour la BNCI et 2 F pour le CNEP en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.
- 3) Dotation aux autres réserves d'une somme de 516 666 833,54 F portant l'ensemble des réserves à 10 023 000 000 F et comprenant:
 - 199 064 489 F représentant la provision pour investissements afférente à l'exercice 1981,
 - 131 583 639,89 F affectés aux réserves ordinaires et 365 176 704,65 F affectés à la réserve spéciale de plus-values à long terme.
- 4) Affectation d'une somme de 11 060 907,68 F au report à nouveau
- 5) Répartition d'une somme de 587 917 880,00 F à titre de dividende aux actionnaires de la Banque Nationale de Paris correspondant à une distribution de 11 F par action ou certificat d'investissement existant au 31 décembre 1986 assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 5,50 F portant le revenu global à 16,50 F.

Le Conseil d'Administration rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 12 juillet 1965 qu'au titre de 1983, il a été réparti un dividende de 4 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 2 F soit un total de 6 F par action, qu'au titre de 1984 il a été distribué un dividende de 19,73 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 9,87 F, soit un total de 29,60 F par action et qu'au titre de 1985, il a été distribué un dividende de 17,68 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 8,84 F, soit un total de 26,52 F par action.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires, sur la proposition du Conseil d'Administration, autorise le conseil à émettre sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger des obligations libellées en francs ou en monnaie étrangère jusqu'à concurrence d'un montant de 20 milliards de francs valeur nominale ou contre-valeur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenable, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime. Pour les émissions en devises, l'imputation sur le montant de l'autorisation sus-visée s'effectuera sur la base du cours de ladite devise au jour de l'émission considérée.

Elle lui donne tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de ces emprunts. En conséquence, le Conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt fixe ou variable, une prime de remboursement fixe ou variable, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera. Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant de 20 milliards de francs ci-dessus fixé.

Cinquième résolution

L'assemblée générale faisant usage de la faculté offerte par les articles 217-2 et 217-0 de la loi n° 66-537 du 24/7/66 sur les sociétés commerciales, autorise la Société, par l'intermédiaire de son Conseil d'Administration ou de ses représentants légaux, avec tous pouvoirs de délégation, à opérer en Bourse sur les titres représentant le capital de la Banque Nationale de Paris, en vue de régulariser leur marché.

L'assemblée générale fixe à 10% des titres représentant le capital le nombre maximum de titres à acquérir dont le prix maximum d'achat est fixé à 120% de la moyenne des premiers cours cotés pendant les vingt dernières séances de bourse et dont le prix minimum de vente est fixé à 80% de la moyenne des premiers cours cotés pendant les vingt dernières séances de bourse.

Cette autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de la présente Assemblée.

En vue d'assurer l'exécution de la présente résolution, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration ou à ses représentants légaux, avec faculté de délégation, pour passer, dans les limites et conditions fixées ci-dessus, tous ordres de bourse, assurer la tenue des registres des achats et ventes de titres, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse et de tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et faire en général tout ce qui sera nécessaire.

Sixième résolution

L'assemblée générale confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES 1986

DÉBIT

Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	196 980,70
Solde disponible ainsi réparti:	
• Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	388 500,55
• Réserves	574 814 509,59
• Attribution aux actionnaires	587 917 880,00
• Report à nouveau	11 060 907,68
	1 174 378 778,52

CRÉDIT

Report antérieur	11 228 276,76
Produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	1 163 150 501,76
	1 174 378 778,52

RÉMUNÉRATIONS DES TITRES PARTICIPATIFS

La rémunération des titres participatifs se compose d'une partie fixe égale à 35% du TMO (taux moyens mensuels de rendement à la date de règlement des emprunts garantis par l'État et assimilés) sur la base des taux constatés au cours de la période du 1^{er} mai au 30 avril précédant chaque échéance, et d'une partie variable égale à 33% du TMO, liée à la variation du résultat consolidé du Groupe Banque Nationale de Paris retraité conformément aux stipulations du contrat d'émission.

Le résultat utilisé pour le calcul de la partie variable est le résultat net consolidé publié, part du Groupe, de l'ensemble des sociétés consolidées, corrigé de la variation annuelle, part du Groupe, des provisions pour risques généraux constituées en France

métropolitaine et non déduites du résultat fiscal soumis à l'impôt sur les sociétés en France métropolitaine.

Le résultat ainsi défini s'est établi à F 3 064,42 millions en 1986 contre F 2 411,15 millions en 1985, à procédures comptables, méthodes de consolidation comparables, soit une progression de 27,09%.

Sur cette base le taux de rémunération globale des titres participatifs ressort à 99,354% du TMO, soit 8,448% compte tenu d'un TMO égal à 8,503% sur la période de référence.

Le 30 juillet 1987 sera donc versé un coupon de 84,48 aux titres participatifs BNP.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Art. 247 et 299 du décret sur les Sociétés commerciales)

SOCIÉTÉS OU GROUPES DE SOCIÉTÉS	DEV	COURS DE CHANGE	CAPITAL	RÉSERVES ET REPORT A NOUVEAU AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS		CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ	BÉNÉFICE OU PÉRIE (-) DU DERNIER EXERCICE CLOS
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la BNP							
I) Filiales (50% au moins du capital détenu par la BNP)							
Bank of the west (San Francisco) . . .	USD	6,455	27 121	85 407	140 530	5 828	
BNP Public Limited cy plc (Londres) . . .	GBP	9,465	15 000	53 638	359 900	10 598	
BNP Ireland LTD (Dublin)	IEP	8,992	5 550	11 709	42 890	2 589	
BNP International Financial Services (Singapour)	SGD	2,965	27 500	310	14 602	-10 270	
BNP International Financial Services Corp (New York)	USD	6,455	1 000	6 487	1 809	-2 388	
BNP International Financial Services LTD (Hong Kong)	HKD	0,828	30 000	23 316	81 057	8 973	
BNP International Financial Services Switzerland (Genève)	CHF	3,956	10 000				
BNP Sverige (Stockholm)	SEK	0,948	50 000		22 214	5	
STE Auxiliaire de Participation et de Gestion - SAPEG - (Paris)	FRF		3 000	115 556	9 146	6 357	
BNP OHG Francfort	DEM	3,309	100 000		597 671	3 598	
BANQUE pour L'Expansion Industrielle - BANEXI - (Paris)	FRF		320 000	448 103	150 352	155 238	
BNP Canada (Montréal)	CAD	4,670	49 658	12 512	105 964	2 307	
BANQUE Natiosororerie (Paris)	FRF		100 000	134 972	271 837	144 327	
BNP España (Madrid)	ESP	0,049	6 159 546	1 177 502	24 255 322	1 071 031	
BNP Suisse (Bâle)	CHF	3,956	60 000	93 313	184 917	15 171	
Compagnie du Crédit Universel (Paris)	FRF		137 808	442 883	1 006 208	76 496	
Compagnie d'Investissement de Paris - CIP - (Paris)	FRF		675 450	74 576	47 860	19 364	
BNP Luxembourg (Luxembourg)	BEL	0,157	1 020 000	785 252	881 2869	324 747	
BNP Intercontinentale (Paris)	FRF		125 000	554 356	617 107	95 703	
Natiocredibail (Paris)	FRF		100 000	19 463	339 827	2 238	
II) Participation (10 à 50% du capital détenu par la BNP)							
Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer - SFOM - (Genève)	CHF	3,956	25 000	30 538	3 270	1 562	
Banco Cidade (Sao Paulo)	BRC	0,439	216 500	137 380	1 720 097	108 625	
Banque Multi Commerciale (Zurich)	CHF	3,956	10 000	12 068	19 913	1 350	
Natioéquipement (Paris)	FRF		272 500	24 366	2 430 354	31 600	
United Overseas Bank Holding - UOB Holding - (Genève)	CHF	3,956	30 000	5 435		14 875	
Oriental Bank Berhad (Kuala Lumpur)	MYR	2,479	45 000	5 600	88 100	1 626	
Eberco High Tech NV n° 1	USD	6,455	41 698				
Société Financière Européenne - SFE - (Luxembourg)	CHF	3,956	202 500				
Banque Française du Commerce Extérieur - BFCE - (Paris)	FRF		1 000 000	159 570	7 263	76 199	
Banque Arabe & Internationale d'Investissement - BAIH Holding - (Luxembourg)	USD	6,455	70 000				
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations							
I) Filiales non reprises en A							
a) Filiales Françaises							
b) Filiales Étrangères							
II) Participations non reprises en A							
a) Sociétés Françaises							
b) Sociétés Étrangères							

Les montants encadrés sont indiqués en milliers d'unités monétaires locales. Les autres informations sont exprimées en milliers de FRF.

QUOTE-PART DE CAPITAL DÉTENUE (en %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS			DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE	PRÊTS ET AVANCES CONSENTIES PAR LA SOCIÉTÉ ET NON REMB.	MONTANTS DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ
	BRUTE	NETTE	dont Écart de Réévaluation			
100,00%	385 945	385 945			89 770	5 702
100,00%	236 351	236 351	106 136	32 536	4 688 698	2 626 376
100,00%	117 531	117 531		8 659	1 389 194	63 421
100,00%	85 327	48 515			366 812	77 289
100,00%	82 657	33 753				
100,00%	36 913	36 913			321 595	
100,00%	30 987	30 987				
100,00%	48 745	40 985			230 055	
99,99%	98 068	98 068	92 702		24 401	
99,90%	318 100	318 100			429 080	412 372
90,00%	521 126	521 126	39 334	33 209	831 108	
89,51%	359 342	270 775			17 918	4 998 955
82,50%	82 496	82 496		11 550	4 492 466	
77,94%	276 648	276 648			201 607	908 318
77,41%	263 716	263 716	43 117	32 575	3 005 660	314 147
69,18%	398 048	398 048		27 456	488 595	69 437
55,75%	499 800	499 800				
54,50%	116 794	116 794	2 241	9 075	2 094 033	60 499
51,59%	220 607	220 607	144 475	11 608	43 656	38 112
51,00%	51 008	51 008	10	4 845	1 735 286	1 092 095
46,98%	78 493	78 493	27 816			
45,00%	117 925	117 925		4 256		
45,00%	78 411	78 411		1 463	104 475	633
42,20%	122 072	122 072			1 940 475	2 840 479
36,00%	149 382	149 382	90 145	20 257		
22,50%	65 445	59 441		76		
11,99%	39 596	32 275				
11,11%	66 293	66 293	20 650			
10,00%	91 931	91 931	1 208	3 371		
10,00%	43 968	43 968	4 493	3 982		
	176 812	137 465		12 556		
	373 095	341 946		14 092		
	199 333	188 477		2 907		
	765	765				

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1982	1983	1984	1985	1986
Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social	1 632 580 000	1 632 580 000	1 632 580 000	2 122 354 000 (1)	2 672 354 000 (2)
b) Nombre d'actions émises	8 162 900	8 162 900	8 162 900	10 611 770	53 447 080 (3)
c) Nombre de part au 31/12 :					
ex-B.N.C.I.	309 426	287 324	265 222	243 120	221 018
ex-C.N.E.P.	235 786	218 944	202 102	185 260	168 418
d) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
Résultats globaux des opérations effectives :					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	71 220 177 026	70 173 276 071	80 353 416 411	77 458 217 124	68 171 889 988
b) Bénéfice avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 830 012 054	6 424 490 360	6 306 360 360 (4)	6 238 266 919	6 360 911 045
c) Impôts sur les bénéfices	440 706 994	488 376 187	585 027 231	768 953 907	1 008 417 651
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	67 000 000	81 400 000	93 850 000	118 000 000	131 000 000
e) Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	550 578 544	615 307 618	619 064 833	720 426 150	1 163 150 502
f) Montant des bénéfices distribués	136 323 816 (5)	33 412 728 (5)	161 756 596 (5)	188 260 123 (5)	588 503 361
Résultats des opérations réduits à une seule action :					
a) Bénéfice après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	652,01	717,23 702,76 (4)	681,06	515,84	127,60 (3)
b) Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	67,45	75,38	75,84	67,89	21,76 (3)
c) Dividende versé à chaque action	16,60	4,00	19,73	17,68	11,00 (3)
Personnel :					
a) Nombre de salariés au 31/12 (6)	51 299	51 744	51 493	50 643	49 633
b) Montant de la masse salariale	5 438 485 232	5 991 681 431	6 465 275 131	6 687 707 809	6 774 575 645
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	2 648 038 950	2 929 683 241	3 249 304 378	3 430 309 184	3 518 483 726

1) Le capital a été porté de 1 632 580 000 F à 2 122 354 000 F par incorporation de réserves.

2) Le capital a été porté de 2 122 354 000 F à 2 672 354 000 F par émission de 11 000 000 de certificats d'investissement d'un nominal de 50 F.

3) Conversion des 10 611 770 actions d'un nominal de 200 F en 42 447 080 actions d'un nominal de 50 F plus émission de 11 000 000 de certificats d'investissements d'un nominal de 50 F.

4) La contribution à la charge des institutions financières qui revêt, à compter de l'exercice 1984, un caractère permanent a été intégré au poste impôts et taxes. Pour permettre la comparaison, nous avons transféré de charges exceptionnelles à impôts et taxes la contribution de FRF 118 130 000 enregistrée en 1983.

5) A ces dividendes, s'ajoute la redevance versée à la Caisse Nationale des Banques de 230,3 MF en 1982, 280,8 MF en 1983, 148,4 MF en 1984 et 162,0 MF en 1985.

6) En métropole, les salariés à temps partiel sont décomptés au prorata du temps de travail.

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES

I - Filiales bancaires et financières (1)

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Banque pour l'Expansion Industrielle BANEXI (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	1 873,0	2 158,0	2 198,9
Total des prêts à la clientèle et aux banques	604,2	927,1	843,5
Fonds propres	793,0	941,1	1 012,2
Résultats nets	93,1	68,0	208,8

Le bénéfice consolidé après impôt, part du groupe, pour l'exercice 1986, s'élève à 196,45 MF contre 57,65 MF en 1985.

Cette augmentation exceptionnellement importante des résultats consolidés provient de la réalisation des plus-values très significatives: 145,6 MF en 1986, comparé à 17,4 MF en 1985.

Banque Natotrésorerie

(Part d'intérêt de la BNP: 99,71%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	14 293,6	16 326,6	21 261,2
Total des prêts à la clientèle et aux banques	10 373,5	12 523,6	14 097,5
Fonds propres	155,9	189,9	235,0
Résultats nets	46,0	59,1	144,3

Elle est présente sur les divers marchés à court et long terme tant en francs qu'en devises.

Elle fait preuve d'une grande souplesse d'intervention et d'une excellente technicité et développe activement les opérations sur les marchés de création récente: billets de trésorerie, MATIF, Options, etc., soit pour son compte propre, soit pour le compte de clients de la BNP.

Elle a confirmé en 1986, comme les années précédentes, sa bonne rentabilité.

Compagnie du Crédit Universel

(Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP: 69,18%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	7 319,4	8 136,7	8 873,0
Total des prêts à la clientèle et aux banques	6 728,9	7 642,7	8 413,0
Fonds propres	380,0	518,9	749,3
Résultats nets	75,3	95,5	122,6

Avec 5,5 milliards de francs de financements nouveaux (+ 14%) le groupe s'est globalement plus développé sur le secteur entreprises que sur celui de la clientèle des particuliers en raison, notamment, des très bons résultats de la location financière et de l'affacturage.

Les engagements de la clientèle (agios compris) ont pour la première fois dépassé les 10 milliards de francs.

Les résultats nets progressent de 28,3% pour atteindre 122,6 millions de francs.

Natio Équipement

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	3 711,6	4 573,9	5 888,0
Total des prêts à la clientèle et aux banques	3 612,0	4 431,8	5 657,6
Fonds propres	289,2	289,3	296,9
Résultats nets	—	7,6	31,6

L'activité de la société a maintenu un développement remarquable au cours de l'exercice. Les achats de matériels ont représenté un volume de 3 200 MF, soit une progression de 39%.

La position de place de Natio Équipement se trouve ainsi renforcée: 12% du marché national est maintenant couvert par cette société.

La rentabilité de Natio Équipement continue à s'accroître; le résultat financier avant provision pour impôt différé représente 11,5% des loyers contre 9,90% l'année précédente. Ces loyers s'élèvent à 2 426 MF.

Natiolocation

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	1 985,4	2 460,1	2 727,0
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1 825,8	2 308,2	2 509,2
Fonds propres	60,5	78,6	97,8
Résultats nets	18,1	19,3	10,5

Les achats de matériels comptabilisés dans l'exercice restent à un niveau élevé et représentent 1 292 MF. L'activité «véhicules» représente une progression importante et totalise 472 millions de l'activité de l'année, ce qui engendre un accroissement considérable du nombre de contrats gérés, 19 110 au 31/12/86 contre 13 820 au 31/12/85.

La rentabilité de la société progresse et le résultat financier brut représente 11% des loyers encaissés dans l'année lesquels totalisent 1 035 millions de francs.

(1) Sociétés dans lesquelles la BNP détient un contrôle majoritaire.

Natio Énergie

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	306,2	518,5	646,5
Total des prêts à la clientèle et aux banques	224,9	421,8	569,3
Fonds propres	15,1	15,1	15,1
Résultats nets	-	-	-

La conjoncture n'est pas très favorable à l'activité des Sofergie. De ce fait, le montant des investissements nouveaux réalisés par Natio Énergie est en légère régression; il a seulement atteint 160 millions de FRF.

Le montant des loyers, reflet d'une activité soutenue des années antérieures, s'est établi pour sa part à 90 millions de francs, en progression de 60% par rapport à 1985. Le résultat financier brut a pratiquement triplé: 8,1 millions de francs contre 2,8 millions de francs.

Natiocrédimurs

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan		63,8	276,7
Total des prêts à la clientèle et aux banques		59,8	259,8
Fonds propres		15,0	15,0
Résultats nets		0,6	4,2

L'année 1986 a coïncidé avec le premier exercice «plein» de Natiocrédimurs. Les engagements nouveaux irrévocablement souscrits s'élèvent à 222 millions de francs, gage d'un démarrage réussi et de perspectives encourageantes.

Le montant des loyers encaissés s'établit à 20 millions de francs, chiffre peu significatif en raison de la jeunesse de la société.

Natiocrédibail

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	1 183,9	1 680,0	2 584,5
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1 052,3	1 531,3	2 367,8
Fonds propres	116,1	117,9	119,5
Résultats nets	12,2	11,1	2,2

La très forte croissance qui avait marqué l'activité de l'année précédente a été amplement consolidée au cours de 1986, ce qui se traduit par un volume d'engagements nouveaux de 830 millions de francs, en progression de 14% par rapport à 1985.

Le montant des loyers s'établit à 310 millions de francs contre 198 millions en 1985. Cette hausse de 58% est le corollaire du développement de la société déployé depuis 2 ans.

BNP Nouvelle-Calédonie

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	889,0	906,6	1 003,0
Total des prêts à la clientèle et aux banques	722,2	793,1	879,6
Fonds propres	70,5	70,6	70,6
Résultats nets	7,6	5,1	12,2

Un contexte économique mieux orienté a permis à la BNP Nouvelle-Calédonie de développer ses résultats de manière significative.

Banque Nationale de Paris Guyane

(Part d'intérêt de la BNP: 79,96%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	916,6	975,3	967,2
Total des prêts à la clientèle et aux banques	754,5	794,0	814,7
Fonds propres	41,5	54,6	68,6
Résultats nets	16,0	17,5	19,7

L'activité de cette filiale a continué de s'exercer dans des conditions favorables, malgré une concurrence plus vive et les difficultés rencontrées par certaines entreprises opérant dans ce département d'Outre-Mer.

Les résultats de la BNP Guyane ressortent en progression de 12%.

GROUPE BNPI

Banque Nationale de Paris Intercontinentale - BNPI

(Part d'intérêt de la BNP: 65,27%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	8 566,1	7 508,5	7 286,4
Total des prêts à la clientèle et aux banques	6 989,6	6 019,0	6 144,5
Fonds propres	560,8	613,6	679,4
Résultats nets	82,9	86,1	95,7

Pour le groupe de la BNPI et de ses filiales, l'exercice 1986 a été satisfaisant malgré un environnement monétaire international assez difficile.

La Banque a renforcé sa présence dans sa zone d'influence avec l'ouverture le 1^{er} juillet 1986 d'une succursale à statut de banque off shore à Limassol (Chypre). Les résultats nets progressent de plus de 11% pour atteindre 95,7 millions de francs et permettent d'accroître le dividende.

La légère diminution du total du bilan de la Banque résulte de la dépréciation du cours des principales devises.

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie - BMCI

(Part d'intérêt de la BNP: 32,63%)

(en millions de MAD)	1984	1985	1986
Total du bilan	4 086,3	5 118,7	5 768,4
Total des prêts à la clientèle et aux banques	2 472,9	2 760,0	2 905,5
Fonds propres	149,8	156,8	175,2
Résultats nets	19,7	31,1	46,0

Dans un contexte économique assez favorable, la BMCI a poursuivi un excellent rythme d'activités que confirme la sensible progression de ses résultats (48% en monnaie locale).

Elle a élargi ses domaines d'intervention aux opérations de leasing afin de répondre aux besoins spécifiques de sa clientèle.

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI

(Part d'intérêt de la BNP: 32,63%)

(en millions de TND)	1984	1985	1986
Total du bilan	277,0	284,4	328,6
Total des prêts à la clientèle et aux banques	216,7	224,4	254,1
Fonds propres	10,0	11,7	15,1
Résultats nets	0,9	1,5	1,8

L'exercice 1986 s'est soldé par un résultat en nette progression (16% en monnaie locale) en dépit des contraintes liées à l'évolution de la conjoncture économique.

L'UBCI a réalisé une nouvelle augmentation de capital qui lui permet de poursuivre ses activités avec des moyens renforcés.

Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge - BCI MR

(Part d'intérêt de la BNP: 33,29%)

(en millions de DJF)	1984	1985	1986
Total du bilan	22 385,4	22 585,8	25 987,7
Total des prêts à la clientèle et aux banques	20 888,8	21 234,8	22 087,6
Fonds propres	2 287,9	2 724,0	2 967,4
Résultats nets	706,1	603,4	503,2

A Djibouti, la BCI Mer Rouge a su adapter les conditions de son exploitation à l'évolution de la conjoncture économique et a maintenu un bon rythme d'activités.

Ses résultats ont atteint un niveau satisfaisant tout en ayant été influencés par la baisse des taux d'intérêts sur les principaux marchés internationaux.

AFRIQUE

Banque Intercontinentale pour le Commerce et l'Industrie BICI du Niger

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%) (30 septembre)

(en millions de XAF)	1984	1985	1986
Total du bilan	11 169,1	16 539,7	18 021,8
Total des prêts à la clientèle et aux banques	9 432,6	14 973,5	16 394,4
Fonds propres	1 108,3	1 070,2	1 071,7
Résultats nets	-38,1	1,5	45,5

Malgré le ralentissement de ses activités dans un environnement économique toujours déprimé, la Banque a pu, grâce essentiellement à ses profits de trésorerie, dégager un bénéfice après avoir très convenablement provisionné ses créances difficiles.

EUROPE

Banque Nationale de Paris plc

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de GBP)	1984	1985	1986
Total du bilan	2 053,4	2 478,1	2 700,8
Total des prêts à la clientèle et aux banques	2 024,6	2 445,7	2 663,0
Fonds propres	56,7	61,0	68,6
Résultats nets	6,1	10,6	10,6

Dans un contexte de concurrence accrue qui s'est traduit par une diminution des marges et le développement de nouveaux produits financiers, la BNP plc est parvenue à accroître le total de son bilan et à maintenir son résultat net après impôts au niveau élevé atteint en 1985.

Cette bonne performance concrétise notamment l'activité soutenue enregistrée dans le domaine de la trésorerie et du change.

Il convient enfin de rappeler que le réseau de la BNP en Grande-Bretagne a été complété en 1986 par l'ouverture au mois d'avril de la succursale de Londres.

Banque Nationale de Paris (Ireland) Ltd

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de IEP)	1984	1985	1986
Total du bilan	322,2	356,4	421,6
Total des prêts à la clientèle et aux banques	283,7	317,4	383,8
Fonds propres	14,8	15,8	17,3
Résultats nets	1,9	2,4	2,6

La réduction des activités des sociétés exportatrices irlandaises qui constituent une part significative du fonds de commerce de la BNP Ireland, a pesé sur ses réalisations et explique la baisse de ses emplois.

Toutefois, par une action volontariste visant à renforcer la rentabilité des opérations commerciales traitées et grâce au développement de la salle des changes, le résultat net est en progression par rapport à 1985.

BNP Bank N.V.

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de NLG)	1984	1985	1986
Total du bilan	286,7	241,3	259,8
Total des prêts à la clientèle et aux banques	279,7	234,3	253,7
Fonds propres	4,9	5,1	5,1
Résultats nets	0,2	0,3	0,8

Spécialisée dans les crédits à moyen terme en florins et euro-devises en faveur de sociétés non résidentes, la BNP Bank N.V. a subi au cours de l'exercice 1986 des remboursements anticipés qui ont pu être compensés par une augmentation satisfaisante des facilités à court terme et des commissions perçues.

Les sources de profits devaient à terme être élargies par le développement des activités de leasing et de forfaiting.

Banque Nationale de Paris (Suisse) SA

(Part d'intérêt de la BNP: 88,48%)

(en millions de CHF)	1984	1985	1986
Total du bilan	2 006,9	2 105,1	2 142,4
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1 804,8	1 960,7	1 972,6
Fonds propres	142,1	148,1	153,3
Résultats nets	13,4	14,3	15,2

Handicapée dans ses activités traditionnelles de financement du négoce international par la baisse des prix des matières premières et de la parité du dollar contre le franc suisse, la BNP (Suisse) SA a su poursuivre, avec succès, sa diversification en promouvant le développement des compartiments financiers et de la trésorerie change. Une telle politique, confortée par une gestion rigoureuse des frais généraux, a permis de dégager un résultat net maintenu par rapport à celui de l'exercice 1985.

Banque Multicommerciale

(Part d'intérêt de la BNP: 78,00%)

(en millions de CHF)	1984	1985	1986
Total du bilan	157,7	144,0	137,4
Total des prêts à la clientèle et aux banques	145,4	132,9	127,8
Fonds propres	19,5	20,8	22,1
Résultats nets	1,3	1,3	1,4

L'exercice 1986 se termine par un bénéfice net déclaré comparable à celui de 1985.

Toutefois, ce même exercice a enregistré un résultat opérationnel moins favorable en raison: — de la baisse importante du dollar (constatée dès la fin de 1985) par rapport au franc suisse,

— et d'un ralentissement des affaires (y compris placements fiduciaires) en partie imputable au départ du Directeur Général et de quelques collaborateurs, mais il n'a pas été nécessaire de constituer des provisions aussi importantes.

Celles-ci, venant s'ajouter aux résultats et provisions antérieures ont permis d'assainir totalement la situation de la Société Financière qui avait encore en portefeuille des créances restructurées sur les Pays d'Amérique Latine.

BNP Norge A/S

(Part d'intérêt de la BNP: 75,00%)

(en millions de NOK)	1984	1985	1986
Total du bilan	189,5	507,4	
Total des prêts à la clientèle et aux banques	180,2	464,5	
Fonds propres	40,0	39,5	
Résultats nets	-0,5		

Pour son deuxième exercice, la BNP Norge a poursuivi son expansion, dégagant un résultat net positif de NOK 14 000.

Ce rapide développement touche tous les secteurs de la Banque, que ce soit les emplois commerciaux qui atteignent NOK 361 millions ou les opérations traitées sur le marché monétaire, la BNP Norge ayant notamment émis ses propres certificats de dépôt.

BNP España SA

(Part d'intérêt de la BNP: 78,46%)

(en millions de ESP)	1984	1985	1986
Total du bilan	169 282,8	230 242,8	220 230,4
Total des prêts à la clientèle et aux banques	112 905,9	167 352,5	160 283,8
Fonds propres	5 182,5	5 371,9	7 337,0
Résultats nets	189,3	870,2	1 071,0

La baisse du volume de ses emplois commerciaux et la chute des marges, conséquences d'une diminution sensible de la demande de crédit émanant des grandes entreprises, ont conduit la BNP España à redéployer son activité en privilégiant l'exploitation de la clientèle de particuliers. Cette action est à l'origine de la progression des emplois privés et des dépôts globaux.

Pour assurer sa diversification, la BNP España a bénéficié d'un accroissement de ses fonds propres par le biais d'une augmentation de capital et de l'émission sur le marché d'un emprunt d'obligations subordonnées convertibles.

BNP SA & Co Deutschland OHG

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de DEM)	1984 (chiffres de la succursale)	1985	1986
Total du bilan	3 204,4	2 974,0	3 434,0
Total des prêts à la clientèle et aux banques	3 079,4	2 733,9	2 954,0
Fonds propres	—	—	100,0
Résultats nets	-23,3	-1,9	3,6

Dans un contexte général de baisse des taux et des marges, et de difficultés grandissantes à trouver des opérations rentables à risque raisonnable, le groupe allemand a été amené à rechercher une diversification rapide de ses activités dont la première étape s'est traduite par sa transformation en filiale en septembre 1986.

Le résultat net ressort à DEM 6 111 millions, soit en forte progression par rapport à 1985, malgré les dotations complémentaires aux provisions induites par le changement de statut.

Ce résultat a pu être atteint grâce à la recherche systématique d'opérations à marges intéressantes tant en crédits classiques qu'en activités spécialisées: forfaitage, factoring export et trading depuis octobre 1986.

Banque Nationale de Paris (Luxembourg) SA

(Part d'intérêt de la BNP: 84,20%)

(en millions de LUF)	1984	1985	1986
Total du bilan	85 237,4	116 014,6	115 401,9
Total des prêts à la clientèle et aux banques	79 334,4	107 660,9	104 093,9
Fonds propres	1 210,6	1 600,1	1 805,3
Résultats nets	209,4	318,1	324,7

Engagée dans un processus de renforcement des structures (création de la succursale de Luxembourg en mars 1986), la BNP (Luxembourg) SA a connu en 1986 un exercice de consolidation.

Les résultats ressortent en progression de 2,2% par rapport à 1985, qui avait été une année exceptionnelle grâce au recentrage réussi des activités vers la gestion de holding et l'épargne investie.

AMÉRIQUE

French American Banking Corporation - FABC

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de USD)	1984	1985	1986
Total du bilan	2 012,8	2 206,4	2 487,0
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1 796,5	2 035,3	2 241,8
Fonds propres	92,2	96,4	101,7
Résultats nets	6,2	7,3	4,6

Le négoce international et les relations avec les banques et les services titres restent les principaux secteurs d'activité de la FABC qui a, par ailleurs, entrepris de renforcer sa position dans le domaine du change et de la trésorerie.

Toutefois, et en raison d'un environnement devenu plus difficile pour un certain nombre de secteurs d'activité, la FABC a dû constituer d'importantes provisions de caractère exceptionnel qui se sont traduites par une diminution des résultats nets de l'exercice 1986 par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Bank of the West

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de USD)	1984	1985	1986
Total du bilan	1 240,7	1 274,9	1 362,4
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1 027,8	997,0	1 111,3
Fonds propres	117,4	116,5	112,5
Résultats nets	0,6	-4,0	5,8

L'assainissement du fonds de commerce entrepris au cours des derniers exercices, un meilleur contrôle des frais généraux et la poursuite du développement des secteurs d'activité, ont porté leurs fruits.

L'exercice 1986 s'est traduit par un résultat bénéficiaire et cette tendance à l'amélioration devrait s'amplifier en 1987.

BNP Canada

(Part d'intérêt de la BNP: 96,36%)

(31 octobre)

(en millions de CAD)	1984	1985	1986
Total du bilan	1 131,1	1 243,9	1 303,8
Total des prêts à la clientèle et aux banques	836,8	897,6	979,1
Fonds propres	60,7	61,1	62,2
Résultats nets	-1,6	1,1	2,3

L'exercice 1986, a confirmé, au niveau des résultats, le redressement déjà enregistré au cours de l'année 1985, en dépit d'une concurrence très vive.

Notre filiale doit donc poursuivre sur cette lancée et, tout en continuant à bien contrôler ses frais généraux, asseoir le développement de son fonds de commerce.

Banque Nationale de Paris (Panama)

(Part d'intérêt de la BNP: 77,81%)

(en millions de USD)	1984	1985	1986
Total du bilan	367,5	397,3	311,6
Total des prêts à la clientèle et aux banques	342,5	373,3	292,4
Fonds propres	10,5	11,3	10,8
Résultats nets	0,8	1,1	1,0

De façon à affirmer plus clairement la présence du groupe BNP à Panama, la raison sociale du Banco Fiduciario de Panama a été transformé en Banque Nationale de Paris (Panama) SA.

Dans une conjoncture en légère amélioration par rapport à l'année précédente, notre filiale a réalisé en 1986 un exercice satisfaisant et pour la deuxième année consécutive, elle procédera à une distribution de dividendes.

ASIE-OCÉANIE

BNP International Financial Services Singapour

(Part d'intérêt de la BNP: 100,0%)

(en millions de SGD)	1984	1985	1986
Total du bilan	179,5	186,8	220,6
Total des prêts à la clientèle et aux banques	118,0	125,9	161,1
Fonds propres	13,5	12,6	27,8
Résultats nets	-0,9	0,2	-10,3

Dans un contexte local particulièrement difficile, les résultats bruts d'exploitation de la filiale restent satisfaisants en 1986. Toutefois la conjoncture économique ainsi que la qualité de certains dossiers ont nécessité la constitution de provisions qui ont conduit la maison-mère à effectuer un apport en capital à la fin de l'année.

Une équipe de «gestion de patrimoines», dont l'action devait se faire sentir pleinement en 1987, a été mise en place.

BNP International Financial Services (Hong Kong) Ltd

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de HKD)	1984	1985	1986
Total du bilan	644,7	816,0	609,9
Total des prêts à la clientèle et aux banques	530,6	614,4	516,5
Fonds propres	43,3	46,1	53,3
Résultats nets	2,8	7,2	9,0

Au cours de l'exercice écoulé, l'IFS Hong Kong a développé très sensiblement ses résultats bruts d'exploitation en mettant l'accent sur les opérations liées à la gestion de patrimoine (portefeuilles de valeurs mobilières).

BNP Pacific (Australia) Ltd

(Part d'intérêt de la BNP: 100,00%)

(en millions de AUD)	1984	1985	1986
Total du bilan	959,9	892,1	1399,4
Total des prêts à la clientèle et aux banques	926,5	846,6	1330,7
Fonds propres	10,6	11,4	11,6
Résultats nets	0,8	0,2	0,9

Le développement des opérations de banque d'affaires et de leasing a permis une très forte progression des résultats de cette filiale, parfaitement intégrée au dispositif de la BNP en Australie.

II - Banques et institutions financières associées

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Natiobail

(Part d'intérêt de la BNP: 33,50%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	1804,9	1617,2	1536,1
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1782,2	1580,0	1502,7
Fonds propres	330,9	284,3	287,5
Résultats nets	61,6	63,8	62,4

L'activité de la société est tributaire du volume des opérations initiées pour le compte de la Banque Nationale de Paris.

Les engagements nouveaux s'élèvent à 44 millions de francs contre 31 millions l'année précédente.

Les loyers encaissés se sont établis à 330 millions de francs.

Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale - BIAO (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP: 21,36%)
via la COFIFA qui détient 51% de la BIAO

(en millions de FRF)	1984	1985	1986
Total du bilan	32656,0	32033,8	29876,4
Total des prêts à la clientèle et aux banques	21277,5	21631,7	21545,4
Fonds propres (compris le poste «Écart de conversion»)	466,0	377,6	228,4
Résultats nets (1)	47,6	60,7	73,3

Le résultat consolidé part du groupe au 31/12/86 atteint 75,9 millions de francs contre 65,2 millions de francs l'exercice précédent soit une progression de 16%. L'évolution de ces deux chiffres par rapport au résultat de l'exercice 1984, est la conséquence de l'utilisation, pour les résultats des filiales étrangères, de cours moyens.

Banque Arabe et Internationale d'Investissement (BAII Paris)

(Part d'intérêt de la BNP: 11,66%)

(en millions de FRF)	1984	1985	1986 (2)
Total du bilan	25159,6	22800,4	23447,5
Total des prêts à la clientèle et aux banques	22065,0	18582,0	19423,8
Fonds propres	355,6	490,7	750,7
Résultats nets	50,1	60,0	51,1

Tous les secteurs d'activité ont dans l'ensemble été satisfaisants, avec toutefois des progrès intéressants dans le domaine de la gestion de fortune, qui compensent largement une diminution du volume des affaires traitées en matière de négoce international, et ont permis de constituer des provisions substantielles.

Parallèlement, les fonds permanents ont été accrus dans des proportions importantes.

(1) Aucun retraitement n'a été effectué pour l'exercice 1984.

(2) Chiffres provisoires de fin d'exercice tels qu'ils sont connus avant l'Assemblée.

AFRIQUE

United Bank for Africa Ltd - UBA

(Part d'intérêt de la BNP: 28,88%)

(31 mars)

(en millions de NGN)	1984	1985	1986
Total du bilan	3567,3	4802,9	4617,6
Total des prêts à la clientèle et aux banques	2770,0	3802,4	3449,8
Fonds propres	162,8	184,6	209,1
Résultats nets	31,5	34,2	42,1

Exprimés en Naira les résultats de l'exercice 1985/1986 marquent une progression sensible sur l'exercice précédent grâce, notamment, à des profits significatifs de trésorerie liés aux excédents de ressources non rémunérées. L'évolution au cours des deux exercices suivants se présente sous un jour défavorable à cause du ralentissement de l'activité lié aux difficultés économiques du pays et de la chute du Naira qui a perdu environ 80% de sa valeur par rapport au franc français de mars 1986 à mars 1987.

Au 30/9/86 l'UBA disposait d'un réseau de 136 agences et d'un effectif de 7510 personnes.

Banque du Caire et de Paris

(Part d'intérêt de la BNP: 49,00%)

(en millions de EGP)	1984	1985	1986
Total du bilan	84,7	163,6	147,2
Total des prêts à la clientèle et aux banques	65,5	135,6	117,6
Fonds propres	11,1	11,3	11,4
Résultats nets	1,1	-	2,0

Dans une conjoncture difficile, la Banque du Caire et de Paris a poursuivi une politique de développement des ressources clientèle tout en limitant ses emplois commerciaux.

Les profits d'exploitation sont du même ordre que ceux enregistrés en 1985 et le renforcement des fonds propres a été poursuivi au niveau des réserves. La réduction du bilan exprimée en francs français est principalement due à l'évolution du taux de change EGP/FRF.

MOYEN-ORIENT

The Arab European Financial Management Co-AREF

(Part d'intérêt de la BNP: 17,95%)

(en millions de KWD)	1984	1985	1986
Total du bilan	8,5	9,2	9,6
Total des prêts à la clientèle et aux banques	7,9	8,5	8,5
Fonds propres	1,0	2,1	1,6
Résultats nets	0,1	-0,5	-0,5

Le résultat brut d'exploitation de l'exercice a plus que doublé grâce au développement des activités de prêts à la consommation et de gestion de fortune, dans une conjoncture boursière bien orientée.

Ce résultat a permis de constituer des provisions destinées à couvrir les risques potentiels du secteur commercial.

EUROPE

Société Financière Européenne Luxembourg - SFE (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP: 11,11% dans la SFE Luxembourg)

(en millions de CHF)	1984	1985	1986
Total du bilan	9050,4	8466,3	7265,5
Total des prêts à la clientèle et aux banques	8323,7	7287,8	6134,0
Fonds propres	353,0	335,9	284,0
Résultats nets	20,6	23,6	14,9

1986 a été une année difficile pour la SFE pour des raisons liées aux fluctuations des changes; en effet le groupe encaisse principalement des USD alors que ses charges sont libellées dans des devises qui se sont appréciées vis-à-vis de la monnaie américaine.

Le sensible retrait du résultat net s'explique par l'important effort réalisé sur les provisions non spécifiques.

Europea de Financiación Inversión y Promoción SA - EUROFIP

(Part d'intérêt de la BNP: 40,00%)

(en millions de ESP)	1984	1985	1986
Total du bilan	2777,0	2547,1	2036,2
Total des prêts à la clientèle et aux banques	2236,7	2129,2	1211,7
Fonds propres	451,5	994,0	1098,3
Résultats nets	193,2	99,6	338,4

L'exercice 1986 aura été placé sous le signe de profonds bouleversements tant sur le plan de l'activité propre d'EUROFIP, marquée par une forte réduction de la demande qu'au niveau de ses filiales, la totalité du capital de Promoleasing et de Promoción ayant été cédée.

Ces changements importants impliquent une redéfinition de la vocation d'EUROFIP qu'étudie actuellement de concert la BNP et le Banco Central.

BNP AK Bankasi

(Part d'intérêt de la BNP: 40,66%)

(en millions de TRL)	1984	1985	1986
Total du bilan			27100,8
Total des prêts à la clientèle et aux banques			15535,4
Fonds propres			10056,8
Résultats nets			2641,8

La BNP AK Bankasi qui a ouvert ses portes en avril 1986, a commencé son activité dans de bonnes conditions grâce à la mise en place rapide et efficace des structures nécessaires et à l'appui de notre partenaire turc.

Elle a su d'ores et déjà faire la preuve de sa compétence dans le financement des opérations d'import export notamment, une performance qui lui a permis de dégager un bénéfice sensiblement supérieur à celui qui était attendu.

United Overseas Bank Genève

(Part d'intérêt de la BNP: 40,77 % via UOB holding qui détient 100% d'UOB Genève)

(en millions de CHF)	1984	1985	1986
Total du bilan	3 165,4	3 423,1	3 310,7
Total des prêts à la clientèle et aux banques	2 851,4	3 083,9	2 839,3
Fonds propres	280,3	302,2	325,5
Résultats nets	37,1	40,7	35,9

Dans un contexte rendu très difficile par la baisse conjuguée des cours de pétrole et du dollar, l'UOB a fait la preuve de sa capacité de résistance. L'effort entrepris depuis plusieurs années pour le développement de l'activité «gestion de fortune» a porté ses fruits. Les résultats obtenus dans ce compartiment ont été particulièrement intéressants. A signaler la transformation en succursale du Bureau Permanent de Londres et la création aux Bahamas de la United Overseas Bank and Trust Company (Bahamas Limited). L'UOB Luxembourg (1981) poursuit une carrière prospère, les résultats sont passés de CHF 1,7 million à CHF 2,1 millions.

AMÉRIQUE

Banco Cidade SA

(Part d'intérêt de la BNP: 45,00%)

(en millions de BRC)	1984	1985	1986
Total du bilan	605 111,4	1 970 520,5	5 732,5
Total des prêts à la clientèle et aux banques	408 540,3	1 524 252,7	4 954,3
Fonds propres	41 821,4	194 862,2	353,9
Résultats nets	7 859,1	36 462,3	108,6

(le 1/3/86, changement d'unité monétaire locale: 1 cruzado = 1 000 cruzeiros)

Le Banco Cidade a œuvré en 1986 dans un contexte économique et financier local tout à fait exceptionnel:

— Instauration du Plan Cruzado le 1^{er} mars avec blocage des prix et tarifs, suppression des indexations existant précédemment sous le nom de correction monétaire.



ABECOR

Associated Banks of Europe-Abecor

Créée en 1974, Abecor est une association de banques européennes qui comptent toutes parmi les plus importantes de leur pays. Grâce à une étroite coopération technique, ces institutions s'efforcent d'élargir et d'améliorer l'éventail des services financiers qu'elles mettent à la disposition de l'ensemble de leurs clients, particuliers et entreprises.

Avec des ressources de près de 500 milliards de dollars et un réseau de plus de 12 000 points d'exploitation répartis dans 120 pays, elles sont à même de fournir rapidement une information

— Croissance très importante de l'activité économique et de la consommation.

— Maintien d'un taux de change fixe de mars à fin novembre, alors que l'inflation a repris à partir de juillet.

En chiffres constants, le Banco Cidade a enregistré une forte croissance, notamment au niveau de ses résultats (bénéfice net après impôts de USD 7 millions contre USD 4,7 millions en 1985).

ASIE-OCÉANIE

Oriental Bank

(Part d'intérêt de la BNP: 22,50%)

(en millions de MYR)	1984	1985	1986
Total du bilan	782,7	855,4	959,5
Total des prêts à la clientèle et aux banques	573,4	728,9	726,0
Fonds propres	38,1	49,1	50,6
Résultats nets	1,2	1,6	1,6

Après avoir achevé son informatisation, l'Oriental Bank qui enregistre une croissance régulière de ses ressources, continue à privilégier le développement de ses relations avec la grande clientèle commerciale.

Australian European Finance Corporation Ltd (AEFC)

(Part d'intérêt de la BNP: 19,00%)

(30 juin)

(en millions de AUD)	1984	1985	1986
Total du bilan	860,3	1 031,0	1 304,6
Total des prêts à la clientèle et aux banques	851,3	1 014,6	1 291,4
Fonds propres	39,9	44,7	58,5
Résultats nets	5,1	5,9	5,0

La majorité du capital de cette Merchant Bank est détenue depuis 1983 par la Commonwealth Bank of Australia.

Dans un climat concurrentiel pourtant très vif, cette banque associée a enregistré une progression sensible de ses activités et de son résultat d'exploitation.

financière élaborée et d'apporter le concours de leur expérience en matière de transactions internationales.

Les banques membres d'Abecor sont:

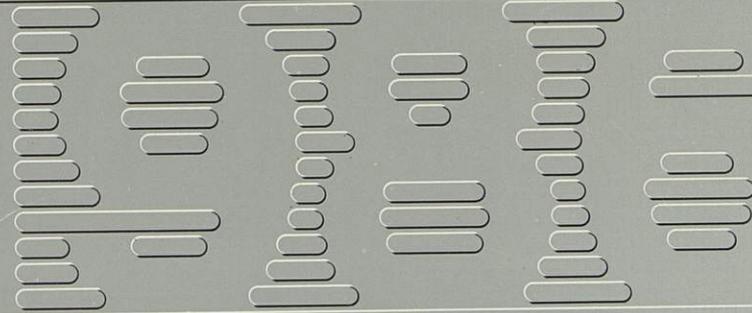
- Algemene Bank Nederland, Pays-Bas
- Banca Nazionale del Lavoro, Italie
- Banque Bruxelles Lambert, Belgique
- Banque Internationale à Luxembourg
- Banque Nationale de Paris, France
- Barclays Bank, Royaume-Uni
- Bayerische Hypotheken-und Wechsel-Bank AG, République Fédérale d'Allemagne
- Dresdner Bank AG, République Fédérale d'Allemagne
- Österreichische Länderbank, Autriche

Membre associé:

- Banque de la Société Financière Européenne, France.

Denis-Beaumont et Associés conseil en stratégie de communication: 9, rue Louis David 75116 Paris téléphone: (1) 45 04 68 23 Crédit photos: p. 10, 14, 23: Benoit Schaeffer, p. 12: Sipa Press, p. 17: Yves Saint Laurent, p. 19: Saint-Gobain

Banque Nationale de Paris



BILAN SOCIAL



Bilan social 1986

SOMMAIRE

L'EMPLOI ET LE PERSONNEL

Effectifs	2
Caractéristiques générales du personnel	6
Absentéisme	10
Agents handicapés	10

LES REMUNERATIONS

Charges de personnel	11
Système salarial	12
Moyenne des points totaux mensuels	12
Eventail des rémunérations	13
Evolution des rémunérations	14
Situations de début	14
Promotions, changements d'échelon et augmentations individuelles	15
Pourcentage de bénéficiaires de mesures sélectives par classe	16
Participation financière	17

LA FORMATION

Bénéficiaires d'actions de formation	18
Nature des principales actions de formation	18
Heures de formation	18
Congés formation	19
Emploi des jeunes	19
Dépenses de formation	19

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Hygiène et sécurité	20
Améliorations des conditions de travail	22
Durée du travail	23

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Instances représentatives du personnel	26
Participation aux élections des Délégués du Personnel	26
Eléments divers	26
Information et communication	27
Expression des salariés	27

LES AVANTAGES SOCIAUX

Budget social	28
Crédits au personnel	28
Société Mutualiste	29
Assurance Vie Privée	29
Caisse de Prévoyance	29
Caisse de Retraites	29

L'EMPLOI ET LE PERSONNEL

EFFECTIFS DE LA B.N.P.

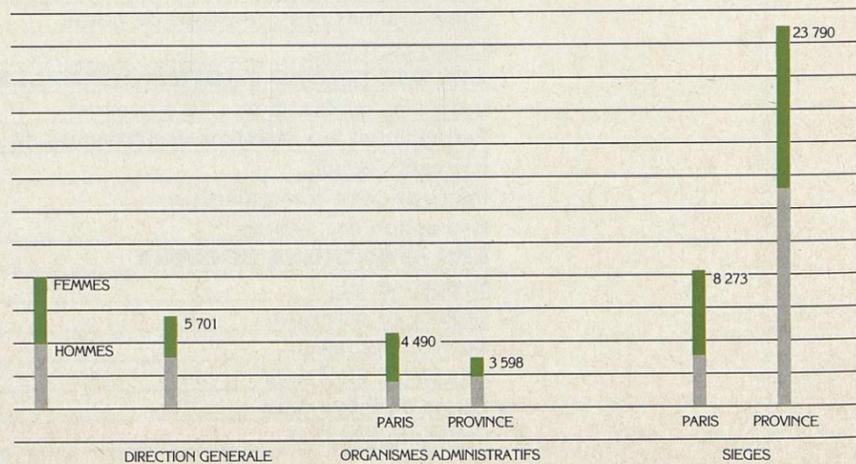
	1984	1985	1986
EFFECTIF MOYEN MENSUEL EN METROPOLE (nombre obtenu en additionnant les effectifs de fin de chaque mois et en divisant le total par 12).....	47.321	46.776	46.069
dont :			
Employés.....	17.060	15.855	14.615
Gradés.....	24.619	25.094	25.503
Cadres.....	5.642	5.827	5.951
EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE.....	47.169	46.571	45.852
Ces chiffres ne comprennent que les effectifs employés en métropole par la B.N.P. Les agents à temps complet sont décomptés pour 1 et les agents à temps partiel au prorata de leur temps de travail (0,5 pour le mi-temps et 0,8 pour le 4/5 ^e de temps).			
NOMBRE DE SALARIES AU 31 DECEMBRE.....	48.433	47.912	47.262
AGENTS DETACHES :			
• Personnel de la B.N.P. détaché en France métropolitaine.....	401	431	436
• Personnel de la B.N.P. détaché dans les réseaux extérieurs.....	465	426	429

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET PAR GRAND SERVICE

	1984			1985			1986											
	HOMMES		FEMMES	HOMMES		FEMMES	HOMMES		FEMMES	TOTAL								
		%			%		%		%									
DIRECTION GENERALE	2 994	12,5	2 661	11,4	5 655	12,0	3 006	12,7	2 680	11,7	5 686	12,2	3 024	13,0	2 677	11,8	5 701	12,4
ORGANISMES ADMINISTRATIFS																		
Paris	1 984	8,3	3 014	12,9	4 998	10,6	1 891	8,0	2 849	12,4	4 740	10,2	1 810	7,8	2 680	11,8	4 490	9,8
Province	2 033	8,5	1 786	7,7	3 819	8,1	2 002	8,5	1 752	7,6	3 754	8,0	1 925	8,3	1 673	7,4	3 598	7,8
Total	4 017	16,8	4 800	20,6	8 817	18,7	3 893	16,5	4 601	20,0	8 494	18,2	3 735	16,1	4 353	19,2	8 088	17,6
SIEGES																		
Paris	3 286	13,8	5 230	22,5	8 516	18,0	3 257	13,9	5 141	22,4	8 398	18,0	3 190	13,7	5 083	22,5	8 273	18,1
Province	13 591	56,9	10 590	45,5	24 181	51,3	13 434	56,9	10 559	45,9	23 993	51,6	13 260	57,2	10 530	46,5	23 790	51,9
Total	16 877	70,7	15 820	68,0	32 697	69,3	16 691	70,8	15 700	68,3	32 391	69,6	16 450	70,9	15 613	69,0	32 063	70,0
ENSEMBLE																		
Paris	8 264	34,6	10 905	46,8	19 169	40,6	8 154	34,6	10 670	46,5	18 824	40,4	8 024	34,5	10 440	46,1	18 464	40,3
Province	15 624	65,4	12 376	53,2	28 000	59,4	15 436	65,4	12 311	53,5	27 747	59,6	15 185	65,5	12 203	53,9	27 388	59,7
TOTAL GENERAL	23 888	100,0	23 281	100,0	47 169	100,0	23 590	100,0	22 981	100,0	46 571	100,0	23 209	100,0	22 643	100,0	45 852	100,0

N.B. : Tous les G.C.P. ont été ventilés dans le réseau d'exploitation en 1985 et 1986. Les chiffres de 1984 ont été modifiés en conséquence.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE (1986)



MOUVEMENTS DE PERSONNEL

	1984				1985				1986			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
ENTRANTS A TEMPS COMPLET												
du 1/1 au 31/12 (a).....	1 852	152	136	2 140	1 126	132	115	1 373	1 131	157	111	1 399
Embauches :.....	1 569	34	22	1 625	849	24	28	901	928	37	25	990
• dont embauches de salariés de - de 25 ans.....	(960)	(23)	(4)	(987)	(560)	(10)	(18)	(588)	(589)	(12)	(-)	(601)
• à durée indéterminée.....	1 279	31	22	1 332	591	24	28	643	689	35	25	749
• à durée déterminée.....	153	3	-	156	160	-	-	160	173	2	-	175
• transf. de contrat à durée déterminée.....	137	-	-	137	98	-	-	98	66	-	-	66
Autres entrants :.....	283	118	114	515	277	108	87	472	203	120	86	409
• Retours de disponibilité ou de congé sans solde.....	167	93	8	268	151	88	3	242	122	105	11	238
• Retours du service national.....	109	2	-	111	120	5	-	125	71	6	-	77
• Divers (intégrations, retours de l'étranger ou de filiales).....	7	23	106	136	6	15	84	105	10	9	75	94
SORTANTS A TEMPS COMPLET												
du 1/1 au 31/12 (b).....	1 153	707	337	2 197	837	768	382	1 987	810	828	429	2 067
Sortants définitifs :.....	701	499	235	1 435	465	527	284	1 276	420	560	318	1 298
• Retraités.....	118	370	177	665	59	390	218	667	55	386	224	665
• Décès.....	13	25	9	47	7	31	12	50	14	42	17	73
• Démissions.....	252	81	47	380	152	88	50	290	168	109	76	353
• dont au cours de la période d'essai.....	(47)	(-)	(-)	(47)	(17)	(-)	(-)	(17)	(27)	(1)	(-)	(28)
• Licenciements, révocations (*).....	111	23	2	136	71	17	4	92	51	23	1	75
• dont licenciements au cours de la période d'essai.....	(48)	(-)	(-)	(48)	(19)	(-)	(-)	(19)	(16)	(-)	(-)	(16)
• Fins de contrat à durée déterminée.....	70	-	-	70	78	1	-	79	66	-	-	66
• Transf. en contrat à durée indéterminée.....	137	-	-	137	98	-	-	98	66	-	-	66
Autres sortants :.....	452	208	102	762	372	241	98	711	390	268	111	769
• Départs en disponibilité ou en congé sans solde.....	324	191	15	530	300	212	19	531	281	222	15	518
• Départs au service national.....	126	4	-	130	65	4	-	69	73	1	-	74
• Détachements à l'étranger ou en filiales (y compris les agents de la Société Mutualiste).....	2	13	87	102	7	25	79	111	36	45	96	177
ENTRANTS A TEMPS PARTIEL												
• Agents recrutés à mi-temps ou à 4/5 ^e	(14)	(2)	-	(16)	(5)	(3)	-	(8)	(4)	-	-	(4)
• Transf. de contrat à durée déterminée.....	(1)	-	-	(1)	(13)	-	-	(13)	(7)	-	-	(7)
• Agents précédemment placés en disponibilité ou en congé sans solde, etc.....	(171)	(81)	(3)	(255)	(182)	(90)	(2)	(274)	(157)	(82)	(5)	(244)
soit nombre d'entrants du 1/1 au 31/12 calculé au prorata du temps de travail (a').....	110,4	49,3	1,5	161,2	118,0	56,1	1,3	175,4	102,6	49,7	2,8	155,1
SORTANTS A TEMPS PARTIEL	(104)	(57)	(1)	(162)	(98)	(92)	(12)	(202)	(130)	(99)	(8)	(237)
soit nombre de sortants du 1/1 au 31/12 calculé au prorata du temps de travail (b').....	55,3	30,9	0,5	86,7	56,8	55,6	6,9	119,3	81,8	63,9	5,2	150,9
TOTAL DES ENTRANTS du 1/1 au 31/12 : a+a'	1 962,4	201,3	137,5	2 301,2	1 244,0	188,1	116,3	1 548,4	1 233,6	206,7	113,8	1 554,1
TOTAL DES SORTANTS du 1/1 au 31/12 : b+b'	1 208,3	737,9	337,5	2 283,7	893,8	823,6	388,9	2 106,3	891,8	891,9	434,2	2 217,9
Changements de statut (temps plein/mi-temps ou à 4/5 ^e).....				-256,5	-14,3	-20,9	-4,5	-39,7	-19,1	-32,2	-4,1	-55,4
DIFFERENCE (**).....	-974	+517	+218	-239	-1 158,9	+401,6	+159,7	-597,6	-1344,9	+514,8	+110,9	-719,2

(*) Révocations (1984 = 30 - 1985 = 32 - 1986 = 30)

(**) Les promotions et changements d'échelon (employés à gradés et gradés à cadres) viennent modifier la distribution interne par catégorie hiérarchique.



La nouvelle identité visuelle de la B.N.P.
Ci-dessus, Agence Villiers.
Ci-contre, Agence Victor Hugo.



• **Détail des mouvements de personnel à temps partiel**

	1986			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total
ENTRANTS A TEMPS PARTIEL				
Entrants du 1/1 au 31/12 :	168	82	5	255
- Nombre total d'embauches dans l'année:	11	—	—	11
à durée indéterminée	3	—	—	3
à durée déterminée	1	—	—	1
transf. de contrat à durée déterminée	7	—	—	7
- Retours de disponibilité sans solde	157	82	5	244
soit nombre d'entrants du 1/1 au 31/12 calculé au pro-rata du temps de travail (a')	102,6	49,7	2,8	155,1
SORTANTS A TEMPS PARTIEL				
Sortants du 1/1 au 31/12 :	130	99	8	237
• Sortants définitifs	36	45	5	86
Retraités	13	39	4	56
Décès	1	2	—	3
Démissions	14	3	1	18
Licenciements	1	—	—	1
Fins de contrats à durée déterminée	—	1	—	1
Transf. en contrat à durée indéterminée	7	—	—	7
• Départs en disponibilité ou congé sans solde	89	47	2	138
• Divers (détachements en filiales)	5	7	1	13
soit nombre de sortants du 1/1 au 31/12 calculé au pro-rata du temps de travail (b')	81,8	63,9	5,2	150,9

• **Contrats à durée déterminée**

	1984		1985		1986	
	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année précédente	162	29	111	26	88	8
Mouvements pendant l'année considérée						
• Entrées	156	10	160	5	175	1
• Sorties	70	12	86	9	67	1
Fins de contrats			(79)	(8)	(66)	(1)
Divers			(7)	(1)	(1)	—
• Transformations en embauche à durée indéterminée	137	1	98	13	66	7
• Changement de temps de travail			+1	-1	—	—
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année considérée	111	26	88	8	130	1

Conformément à l'ordonnance du 5 février 1982, au décret du 26 février 1982 et sur la base des articles L 122-3 du Code du Travail et 1^{er} de la Convention Collective Nationale de Travail du Personnel des Banques, la B.N.P. embauche du personnel à durée déterminée pour remplacer provisoirement des agents appelés à s'absenter de façon prolongée.

Le remplacement cesse lors du retour de l'agent qui s'est absenté. Le remplaçant conserve, pendant l'année qui suit, une priorité d'embauche si un poste similaire ou correspondant à ses aptitudes est créé ou devient définitivement vacant.

• **Agents en disponibilité ou en congé sans solde**

	Au 31/12/84	Au 31/12/85	Au 31/12/86
TOTAL	1 348	1 257	1 263
dont :			
Indisponibles	272	238	233
Service national	124	67	63
Adoption enfant	2	4	2
Mutation époux	129	127	133
Motifs divers	45	29	33
Formation	2	1	1
Suite à congés de maternité	726	638	578
dont : 1 ^{ère} année	(275)	(261)	(233)
2 ^{ème} année	(241)	(201)	(189)
3 ^{ème} année	(188)	(167)	(142)
4 ^{ème} année	(22)	(9)	(14)
Création d'entreprise	26	69	121
Congé sabbatique	22	84	99

• **Dépenses de personnel temporaire, auxiliaire de vacances et occasionnel**

1984 F 180 923 647 soit 1,97 % des charges de personnel de 1984

1985 F 189 966 008 soit 1,96 % des charges de personnel de 1985

1986 F 194 661 531 soit 1,96 % des charges de personnel de 1986

Répartition	1984	1985	1986
Temporaires	36 870 000	41 703 592	46 011 279
Auxiliaires de vacances	82 119 708	83 743 030	85 179 783
Occasionnels	61 933 939	64 519 386	63 470 469

Auxiliaires de vacances

Cette catégorie de personnel est constituée par des étudiants de plus de 18 ans avec une dérogation d'âge (minimum 16 ans révolus à la date d'engagement prévue) pour les enfants d'agents de la Banque.

Ils sont rémunérés sur une base mensuelle.

- Nombre total de journées de travail des auxiliaires de vacances :

	1984	1985	1986
1984	260 072		
1985	251 145		
1986	237 610		

- Nombre d'auxiliaires de vacances employés dans l'année :

	1984	1985	1986
1984	12 000		
1985	11 590		
1986	10 967		

Travail temporaire

Le travail temporaire est défini comme tout travail effectué par un salarié embauché et rémunéré en fonction d'une qualification déterminée par une entreprise dont l'activité exclusive est de mettre des salariés à la disposition provisoire d'utilisateurs.

	1984	1985	1986
Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires	220	245	256
Durée moyenne des contrats de travail temporaire (en nombre de jours)	27	29	30

Agents occasionnels

Ce sont les agents travaillant régulièrement à temps partiel, généralement occupés aux tâches d'entretien.

- Nombre d'agents occasionnels :

Au 31 décembre 1984	1 370
Au 31 décembre 1985	1 343
Au 31 décembre 1986	1 243

- Evaluation en nombre d'agents des travaux réalisés par du personnel occasionnel par année :

1984	666
1985	643
1986	605

- Nombre d'heures effectuées par les occasionnels dans l'année :

1984	1 350 672
1985	1 304 413
1986	1 226 823

La B.N.P. a réduit ses effectifs, décomptés au prorata du temps de travail, de 719 personnes.

Toutefois, compte tenu de la poursuite du développement du travail à temps partiel, le nombre des personnes employées n'a diminué que de 650 agents.

Les Organismes Administratifs ont réduit leurs effectifs de 406 agents, les Réseaux d'Exploitation de 328 personnes et la Direction Générale, malgré le développement d'activités nouvelles, n'a vu croître ses effectifs que de 15 personnes.

Malgré ces diminutions d'effectifs et en partie du fait du développement des congés "création d'entreprises" et "sabbatiques", le nombre des agents recrutés a connu une progression de près de 100 personnes par rapport à l'exercice précédent.

Cet effort de recrutement s'est tout spécialement porté vers l'embauche de jeunes Diplômés de l'Enseignement Supérieur, qu'il s'agisse de Surnuméraires (101 agents titulaires d'un Bac + 2) ou de stagiaires (233 personnes titulaires d'un Bac + 4).

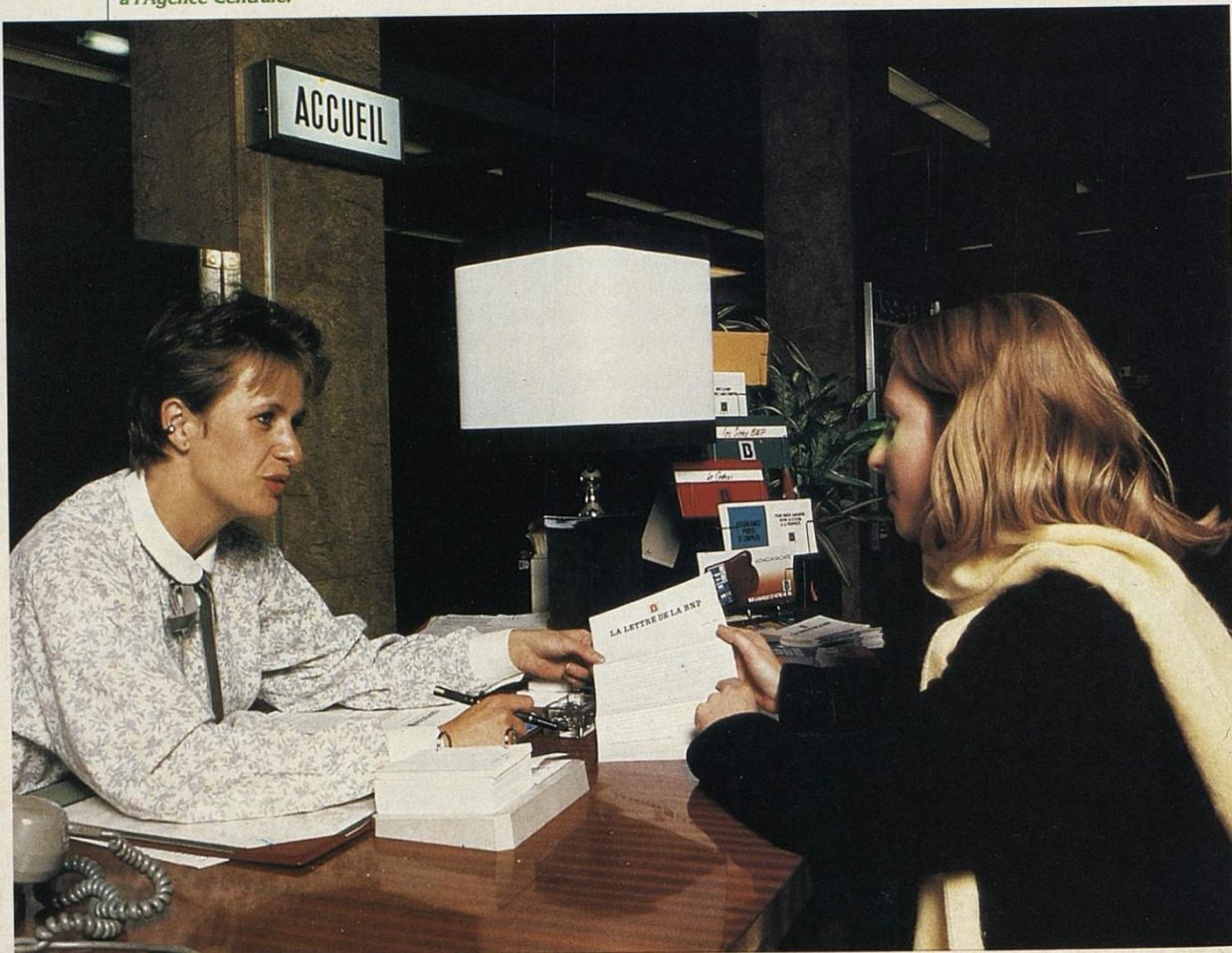
Ces évolutions s'intègrent dans l'ensemble des adaptations fonctionnelles effectuées pour mieux servir notre clientèle et faire face dans les meilleures conditions à la concurrence.

CARACTERISTIQUES GENERALES DU PERSONNEL

REPARTITION PAR NIVEAU HIERARCHIQUE ET PAR SEXE

	1984			1985			1986		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	6 337	10 047	16 384	5 797	9 428	15 225	5 231	8 649	13 880
Coefficient 290	460	398	858	199	182	381	178	148	326
Coefficient 300	453	649	1 102	351	364	715	169	189	358
Coefficient 315	54	3	57	59	1	60	57	—	57
Coefficient 320	1 525	2 264	3 789	1 461	2 174	3 635	1 170	1 769	2 939
Coefficient 335	61	2	63	58	6	64	52	8	60
Coefficient 345	1 467	2 566	4 033	1 471	2 662	4 133	1 492	2 621	4 113
Coefficient 350	57	1	58	53	2	55	55	1	56
Coefficient 365	2 260	4 164	6 424	2 145	4 037	6 182	2 058	3 913	5 971
Gradés	12 847	12 272	25 119	12 975	12 545	25 520	13 125	12 910	26 035
Classe II	5 057	7 168	12 225	5 092	7 334	12 426	5 188	7 636	12 824
Classe III	4 040	3 275	7 315	4 089	3 340	7 429	4 076	3 369	7 445
Classe IV	3 750	1 829	5 579	3 794	1 871	5 665	3 861	1 905	5 766
Cadres	4 704	962	5 666	4 818	1 008	5 826	4 853	1 084	5 937
Classe V	1 399	482	1 881	1 444	483	1 927	1 421	498	1 919
Classe VI	1 510	322	1 832	1 524	355	1 879	1 557	390	1 947
Classe VII	974	126	1 100	1 019	138	1 157	1 015	153	1 168
Classe VIII	399	23	422	407	22	429	413	30	443
H.C.	422	9	431	424	10	434	447	13	460
Total	23 888	23 281	47 169	23 590	22 981	46 571	23 209	22 643	45 852

Conseil à la clientèle
à l'Agence Centrale.



EVOLUTION DES EFFECTIFS

• par classes en %

	1984	1985	1986
Employés	34,7	32,7	30,3
Gradés	53,3	54,9	56,8
Classe II	25,9	26,7	28,0
Classe III	15,5	16,0	16,2
Classe IV	11,9	12,2	12,6
Cadres	12,0	12,4	12,9
Classe V	4,0	4,1	4,2
Classe VI	3,9	4,0	4,3
Classe VII	2,3	2,5	2,5
Classe VIII	0,9	0,9	0,9
H.C.	0,9	0,9	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

• par grandes catégories hiérarchiques sur 10 ans en %

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Employés	48,1	47,0	46,0	43,2	40,9	38,7	38,8	36,6	34,7	32,7	30,3
Gradés	41,9	42,7	43,6	46,2	48,1	50,1	50,1	51,9	53,3	54,9	56,8
Cadres	10,0	10,3	10,4	10,6	11,0	11,2	11,1	11,5	12,0	12,4	12,9

Le recrutement plus important des jeunes Diplômés de l'Enseignement Supérieur, les réussites aux diplômes professionnels et le professionnalisme plus affirmé de nos collaborateurs se traduit par l'évolution de la pyramide hiérarchique.

Ainsi, le nombre d'employés diminue de 2,4 % alors que le nombre de gradés s'accroît de 1,9 % et celui des cadres de 0,5 %. Par ailleurs, les femmes cadres représentent 18,3 % de la population cadres contre 17,8 % en 1985.

L'âge moyen (37 ans pour les hommes et 36 ans pour les femmes) reste peu élevé. Cependant, le vieillissement de l'ensemble du personnel se poursuit.

Ainsi :

- les collaborateurs de moins de 30 ans ne représentent plus que 22,6 % des effectifs contre 25,1 % en 1985.
- La part relative des agents âgés de 30 à 39 ans reste stable (44,4 %), mais celle des collaborateurs âgés de 40 à 49 ans progresse de 19,8 % à 22,6 %.

Traitement des chèques
à l'U.T.C. Les Halles.



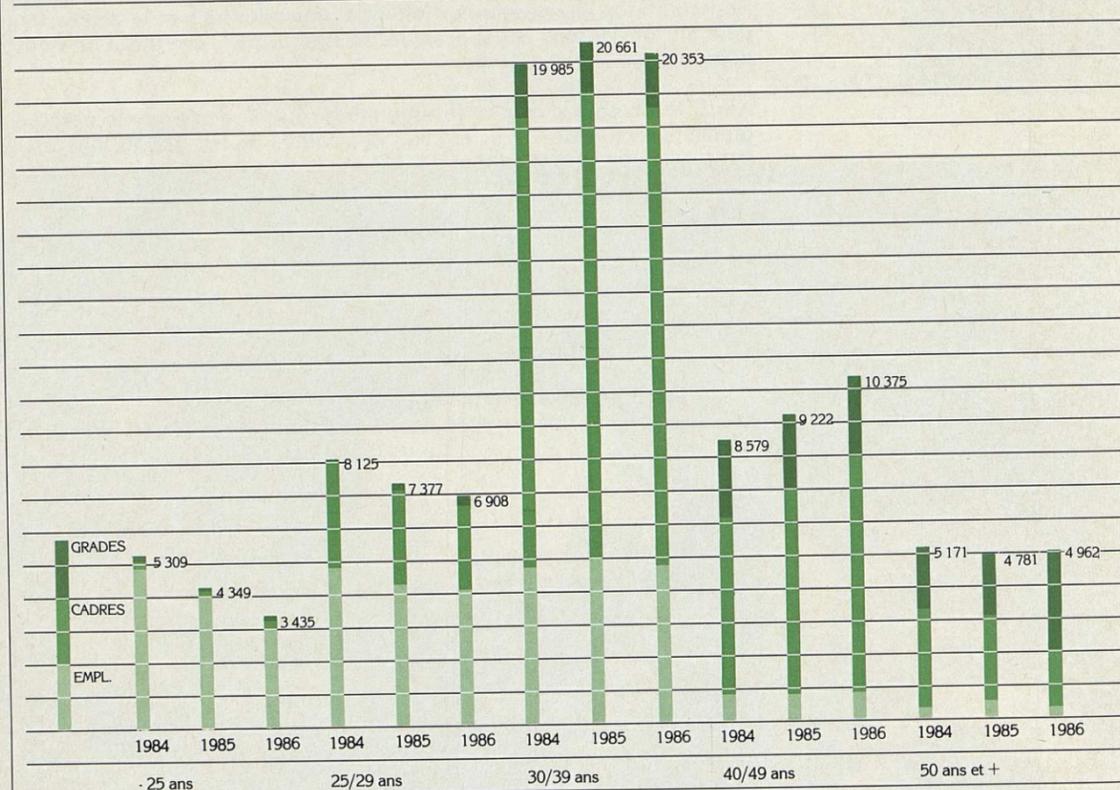
PYRAMIDE D'AGE

	1984				1985				1986			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
- 25 ans	4 991	305	13	5 309	4 026	312	11	4 349	3 084	331	20	3 435
25/29 ans	4 833	3 130	162	8 125	4 529	2 658	190	7 377	4 252	2 452	204	6 908
30/39 ans	4 908	13 526	1 551	19 985	5 051	14 026	1 584	20 661	4 894	13 970	1 489	20 353
40/49 ans	922	5 454	2 203	8 579	916	5 958	2 348	9 222	992	6 816	2 567	10 375
50/54 ans	730	2 704	1 737	5 171	376	1 597	908	2 881	339	1 478	872	2 689
55 ans et +					327	969	785	2 081	319	988	785	2 092
Total	16 384	25 119	5 666	47 169	15 225	25 520	5 826	46 571	13 880	26 035	5 937	45 852

En pourcentage

- 25 ans	30,5	1,2	0,2	11,2	26,4	1,2	0,2	9,3	22,2	1,3	0,3	7,5
25/29 ans	29,5	12,5	2,9	17,2	29,7	10,4	3,2	15,8	30,6	9,4	3,4	15,1
30/39 ans	29,9	53,8	27,4	42,4	33,2	55,0	27,2	44,4	35,4	53,6	25,1	44,4
40/49 ans	5,6	21,7	38,9	18,2	6,0	23,3	40,3	19,8	7,1	26,2	43,3	22,6
50/54 ans	4,5	10,8	30,6	11,0	2,5	6,3	15,6	6,2	2,4	5,7	14,7	5,9
55 ans et +					2,2	3,8	13,5	4,5	2,3	3,8	13,2	4,5
Total	100,0											

REPARTITION PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE ET PAR AGE



AGE MOYEN

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII		VIII et +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1984	29	29	33	36	36	38	37	40	39	42	42	42	43	43	46	46	49	47	36	35
1985	30	31	34	37	36	38	37	40	40	42	42	42	44	42	46	46	50	46	37	35
1986	30	31	34	37	36	38	38	40	40	42	42	41	44	42	46	45	49	45	37	36

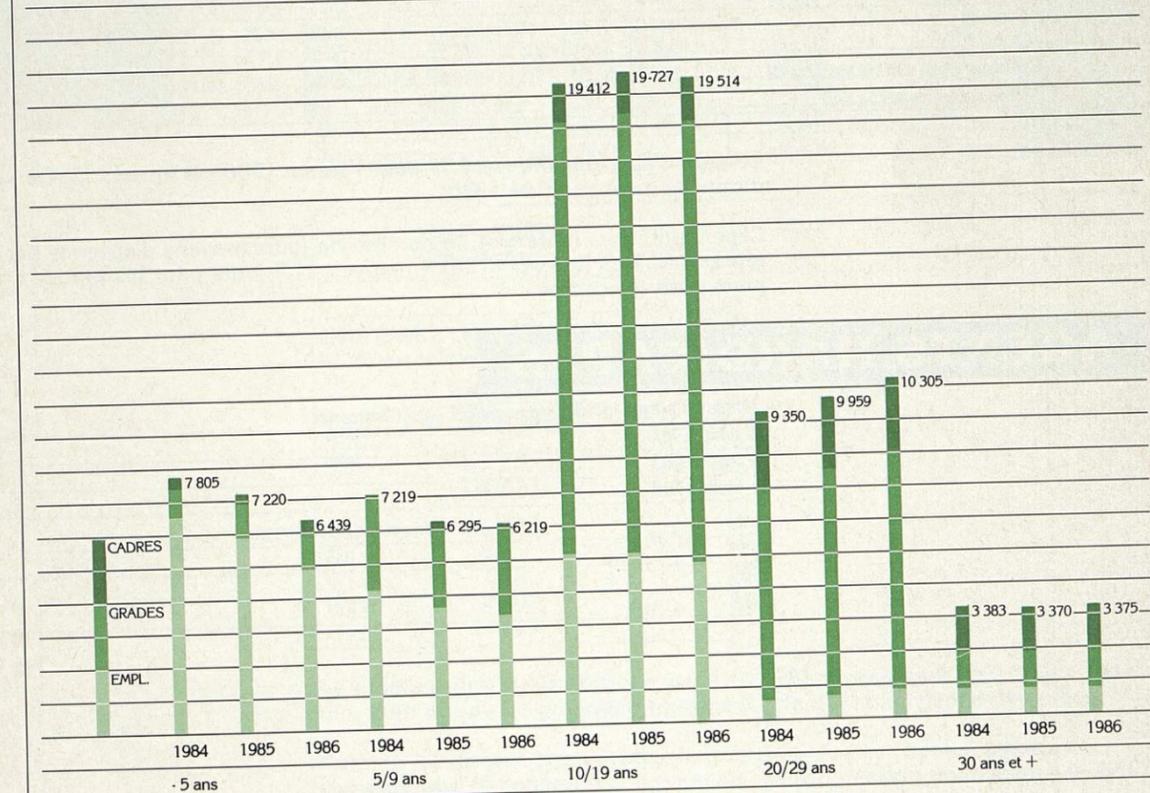
PYRAMIDE D'ANCIENNETE

	1984				1985				1986			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
- 5 ans	6 607	864	334	7 805	5 909	932	379	7 220	4 944	1 078	417	6 439
5/9 ans	4 156	2 827	236	7 219	3 678	2 382	235	6 295	3 569	2 399	251	6 219
10/19 ans	5 112	13 063	1 237	19 412	5 103	13 348	1 276	19 727	4 788	13 409	1 317	19 514
20/29 ans	443	6 589	2 318	9 350	473	7 147	2 339	9 959	521	7 469	2 315	10 305
30 ans et +	66	1 776	1 541	3 383	62	1 711	1 597	3 370	58	1 680	1 637	3 375
Total	16 384	25 119	5 666	47 169	15 225	25 520	5 826	46 571	13 880	26 035	5 937	45 852

En pourcentage

- 5 ans	40,3	3,4	5,9	16,5	38,8	3,7	6,5	15,5	35,6	4,1	7,0	14,0
5/9 ans	25,4	11,3	4,2	15,3	24,2	9,3	4,0	13,5	25,7	9,2	4,2	13,6
10/19 ans	31,2	52,0	21,8	41,2	33,5	52,3	21,9	42,4	34,5	51,5	22,2	42,6
20/29 ans	2,7	26,2	40,9	19,8	3,1	28,0	40,2	21,4	3,8	28,7	39,0	22,5
30 ans et +	0,4	7,1	27,2	7,2	0,4	6,7	27,4	7,2	0,4	6,5	27,6	7,3
Total	100,0											

REPARTITION PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE ET PAR ANCIENNETE



ANCIENNETE MOYENNE

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII		VIII et +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1984	6	8	12	15	15	17	16	19	19	22	22	21	23	22	25	24	27	24	15	13
1985	7	9	13	15	15	18	17	19	20	21	22	20	23	21	25	24	26	22	15	14
1986	7	9	13	16	15	18	17	19	20	21	22	19	23	20	25	23	26	21	16	15

REPARTITION PAR NATIONALITE

	1984		1985		1986	
	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers
Employés	16 311	73	15 161	64	13 815	65
Gradés	25 072	47	25 470	50	25 985	50
Cadres	5 641	25	5 798	28	5 907	30
Total	47 024	145	46 429	142	45 707	145

ABSENTEISME

	1984				1985				1986			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
Nombre total de jours d'absence.....	427 850	369 495	38 689	836 034	415 897	392 847	44 467	853 211	399 464	397 005	45 206	841 675
Taux moyen	9,66 %	5,90 %	2,84 %	6,94 %	10,04 %	6,13 %	3,15 %	7,13 %	10,31 %	6,04 %	3,11 %	7,07 %
Nombre moyen de jours par agent	25,1	14,4	6,8	17,3	25,1	15,3	7,9	17,8	26,0	15,2	7,8	17,8
Maladie y compris accidents du travail	219 530	246 189	29 516	495 235	222 612	259 188	35 086	516 886	210 249	266 345	34 816	511 410
dont • Maladie sans certificat	14 899	15 150	1 718	31 767	13 248	14 162	1 805	29 215	12 192	14 673	1 951	28 816
• Maladie avec certificat de - 6 jours	93 355	89 548	8 822	191 725	96 494	96 584	10 200	203 278	87 904	97 190	10 188	195 282
• Maladie avec certificat de + 6 jours	105 140	135 104	17 952	258 196	107 186	141 276	22 175	270 637	104 256	147 566	22 213	274 035
• Accidents du travail	6 136	6 387	1 024	13 547	5 684	7 166	906	13 756	5 897	6 916	464	13 277
Taux	4,96 %	3,93 %	2,16 %	4,11 %	5,38 %	4,05 %	2,48 %	4,32 %	5,43 %	4,05 %	2,40 %	4,30 %
Autres causes	44 177	39 598	4 320	88 095	39 804	39 208	4 593	83 605	38 318	40 542	4 574	83 434
Taux	1,00 %	0,63 %	0,32 %	0,73 %	0,96 %	0,61 %	0,33 %	0,70 %	0,99 %	0,62 %	0,31 %	0,70 %
Maternité	164 143	83 708	4 853	252 704	153 481	94 451	4 788	252 720	150 897	90 118	5 816	246 831
Taux	3,70 %	1,34 %	0,36 %	2,10 %	3,71 %	1,47 %	0,34 %	2,11 %	3,90 %	1,37 %	0,40 %	2,07 %
Nombre de jours d'absence hors maternité	263 707	285 787	33 836	583 330	262 416	298 396	39 679	600 491	248 567	306 887	39 390	594 844
Nombre moyen de jours par agent	15,5	11,1	5,9	12,0	15,8	11,6	7,0	12,5	16,2	11,9	6,8	12,6

Le taux d'absentéisme (7,07 % pour l'année 1986 est en très légère diminution sur celui de 1985).

Cependant, hors maternité, le nombre de jours moyens d'absence par agent représente 16,2 jours pour les employés, 11,9 jours pour les gradés et 6,8 jours pour les cadres.

AGENTS HANDICAPES

- Nombre d'agents handicapés employés dans l'Entreprise :

31 mars 1984.....	1 999	
31 mars 1985.....	2 042	
31 mars 1986.....	2 126	
dont	Paris et région parisienne	Province
1984	1 033	966
1985	1 122	920
1986	1 227	899

LES REMUNERATIONS

CHARGES DE PERSONNEL

(en millions de Francs)	1984		1985		1986	
Total des paiements effectués au titre de l'exercice (après jeu de provisions)	9 574,2	+8,6 %	10 075,3	+5,2 %	10 353,4	+2,8 %
I - Rémunérations versées	5 854,0	+7,5 %	6 144,5	+5,0 %	6 299,9	+2,5 %
• Rémunérations conventionnelles	5 486,4		5 771,5		5 889,7	
• Commissions directes, indirectes et Fonds Commun	146,3		142,9		179,1	
(part des commissions dans les rémunérations)	2,5 %		2,3 %		2,8 %	
• Allocation spéciale familiale	50,5		54,8		58,4	
• Divers	170,8		175,3		172,7	
II - Charges annexes et œuvres sociales	3 135,9	+10,3 %	3 316,0	+5,7 %	3 415,0	+3,0 %
• Sécurité sociale	1 619,7		1 675,2		1 732,4	
• Assédic	248,5		273,5		291,5	
• Caisses de retraites et de Prévoyance	885,6		960,0		978,0	
• Frais médicaux et œuvres sociales	367,9		397,4		414,3	
• Divers	14,2		9,9		-1,2	
III - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	584,3	+9,9 %	614,8	+5,2 %	638,5	+3,9 %

	1984	1985	1986
Rémunération moyenne d'un agent	123 714	131 360	136 750
Evolution par rapport à l'année précédente	+8,0 %	+6,2 %	+4,1 %
Coût moyen de l'agent	193 730	206 120	214 820
Evolution par rapport à l'année précédente	+9,0 %	+6,4 %	+4,2 %
Dérive moyenne des prix (Indice INSEE)	+7,4 %	+5,8 %	+2,7 %

Rapport $\frac{\text{Charges annexes}}{\text{Rémunérations}}$	56,6 %	56,9 %	57,1 %
---	--------	--------	--------

CHARGE SALARIALE GLOBALE

(en millions de Francs) :

	Frais de personnel	
	Valeur ajoutée	
1984 :	$\frac{9 574,2}{19 409,4} =$	49,33 %
1985 :	$\frac{10 075,3}{20 261,3} =$	49,73 %
1986 :	$\frac{10 353,4}{22 572,6} =$	45,87 %

Le montant des rémunérations versé en 1986 a progressé de 2,5 %, c'est-à-dire d'un niveau de grandeur équivalent à la dérive moyenne des prix.

Comme les années précédentes, le pourcentage des charges annexes comparé aux rémunérations a poursuivi sa progression pour atteindre 57,1 %.

SYSTEME SALARIAL

Le système salarial de la profession bancaire est régi par la Convention Collective dans ses articles 52 et 53.

Les salaires des agents de la Banque sont exprimés en "points"; la valeur du point, en francs, est fixée par l'Association Française des Banques, au cours des réunions de la Commission Nationale Paritaire de la Banque avec les partenaires sociaux. Le salaire mensuel est égal au total des points de chaque agent multiplié par la valeur du point.

La rémunération annuelle comprend 14 mensualités et demie.

Le total en points de chaque agent se décompose en plusieurs éléments de signification différente :

- le **coefficient de base** qui correspond à la qualification du poste occupé. Les coefficients sont classés, selon les fonctions exercées dans la catégorie Employés, Gradés (classes II à IV) et Cadres (classes V à VIII).
- les **points personnels garantis**, respectivement de 44, 42, 40, pour les employés, les gradés et les cadres jusqu'à la classe VII incluse.
- les **points personnels** qui s'ajoutent au coefficient de base en fonction du mérite de chaque agent.
- les **points d'ancienneté**, attribués automatiquement à concurrence de 2 % du coefficient de base la première année et de 1 % les années suivantes dans la limite de 35 % du coefficient de base.
- les **points de diplômes** qui rémunèrent la formation générale ou bancaire.
- éventuellement les **points divers** qui sanctionnent une technicité particulière.

MOYENNE DES POINTS TOTAUX MENSUELS

	31/12/1984		31/12/1985		31/12/1986	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Coefficient 290	403	409	411	419	413	419
Coefficient 300	422	437	425	439	429	440
Coefficient 315	440	477	436	441	439	—
Coefficient 320	466	476	467	476	468	479
Coefficient 335	474	485	480	484	476	483
Coefficient 345	506	524	509	525	509	525
Coefficient 350	528	478	529	488	528	495
Coefficient 365	580	581	581	583	579	585
Total employés	508	528	516	534	521	540
Classe II	660	647	663	650	666	653
Classe III	741	719	741	721	741	725
Classe IV	854	841	860	844	867	845
Classe V	997	970	997	968	998	964
Classe VI	1 140	1 113	1 148	1 101	1 152	1 104
Classe VII	1 359	1 294	1 380	1 319	1 388	1 322
Classe VIII	1 568	1 494	1 590	1 504	1 593	1 497

Ces situations globales en points correspondent à la moyenne dans chaque catégorie hiérarchique et doivent être considérées en tenant compte de l'âge moyen et de l'ancienneté moyenne de chaque niveau hiérarchique. Toute comparaison réalisée à partir de ces moyennes doit donc nécessairement intégrer ces autres paramètres.

Valeur moyenne du point en 1984 : 11,121 F
 Valeur moyenne du point en 1985 : 11,724 F
 Valeur moyenne du point en 1986 : 12,050 F

EVENTAIL DES REMUNERATIONS

(en Francs)	1984	1985	1986
99 % du personnel a gagné au moins	63 577	68 388	68 821
95 % du personnel a gagné au moins	71 643	78 564	80 968
90 % du personnel a gagné au moins	76 463	83 676	87 045
85 % du personnel a gagné au moins	80 636	87 947	91 847
80 % du personnel a gagné au moins	84 625	91 980	96 544
75 % du personnel a gagné au moins	88 414	96 158	101 000
70 % du personnel a gagné au moins	92 076	100 080	105 208
65 % du personnel a gagné au moins	95 511	103 726	109 169
60 % du personnel a gagné au moins	99 062	107 466	112 964
55 % du personnel a gagné au moins	102 673	111 255	117 013
50 % du personnel a gagné au moins	106 461	115 404	121 202
45 % du personnel a gagné au moins	110 422	119 695	125 403
40 % du personnel a gagné au moins	114 628	124 094	130 167
35 % du personnel a gagné au moins	119 409	129 034	135 401
30 % du personnel a gagné au moins	124 939	134 912	141 742
25 % du personnel a gagné au moins	132 128	142 770	149 833
20 % du personnel a gagné au moins	142 005	153 303	161 067
15 % du personnel a gagné au moins	156 437	168 651	177 106
10 % du personnel a gagné au moins	177 791	192 590	201 911
5 % du personnel a gagné au moins	216 237	235 813	242 964
1 % du personnel a gagné au moins	305 113	331 592	321 689
Rapport entre les 5 % et 95 %	$\frac{216\ 237}{71\ 643} = 3,02$	$\frac{235\ 813}{78\ 564} = 3,00$	$\frac{242\ 964}{80\ 968} = 3,00$
Rapport entre les 1 % et 95 %	$\frac{305\ 113}{71\ 643} = 4,25$	$\frac{331\ 592}{78\ 564} = 4,22$	$\frac{321\ 689}{80\ 968} = 3,97$
Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10 % des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celle correspondant aux 10 % des salariés touchant les rémunérations les moins élevées :	3,4	3,3	3,3

Les statistiques relatives à l'éventail des salaires sont désormais, comme il était annoncé dans le Bilan Social 1985, établies en ne tenant compte que des agents travaillant à temps plein.

- Montant global des 10 rémunérations les plus élevées :
- Rémunération annuelle minimum d'un agent hors-classification :

1984	1985	1986
8 862 291 (+ 7,57 %)	9 390 162 (+ 5,96 %)	9 872 644 (+ 5,14 %)

1984	1985	1986
255 442 (+ 8 %)	266 773 (+ 4,4 %)	271 067 (+ 1,6 %)

- Rémunération annuelle médiane d'un agent hors-classification :

1984	1985	1986
409 767 (+ 4 %)	438 045 (+ 6,9 %)	409 745 (- 6,5 %)

ECART DES SALAIRES REMUNERATIONS AU 31/12/86



EVOLUTION DES REMUNERATIONS EN 1986

MESURES GENERALES PRISES AU NIVEAU DE LA PROFESSION

Les Représentants de l'A.F.B. et des Organisations Syndicales ne sont pas parvenus à un accord en 1986.

La valeur du point n'a pas été modifiée au cours de l'année.

MESURES PRISES AU NIVEAU DE LA B.N.P.

Conformément à la loi du 13 novembre 1982, la négociation annuelle sur les salaires et la durée du travail s'est tenue le 6 mai 1986 entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales.

Au cours de la réunion, il a été décidé de fixer pour 1986 un objectif de distribution de mesures sélectives en accroissement par rapport à 1985.

SITUATIONS DE DEBUT

SITUATIONS EN POINTS

		Mesures propres à la B.N.P.
A l'embauche	Coefficient de base	290
	Points garantis	44
	Points personnels	44
	Total	378
A la titularisation	Coefficient de base	300
	Points garantis	44
	Points personnels	49
	Points d'ancienneté	6
Total	399	
18 mois après titularisation	Coefficient de base	320
	Points garantis	44
	Points personnels	44
	Points d'ancienneté	10
Total	418	
Après 3 ans d'ancienneté	Garantie de ressources	
	Contre-valeur de	421

(Points de diplômes et de langues exclus)

SITUATIONS MINIMALES EN FRANCS

	1ère année			2ème année			Après la 3ème année		
	Fin 1984	Fin 1985	Fin 1986	Fin 1984	Fin 1985	Fin 1986	Fin 1984	Fin 1985	Fin 1986
Titulaire du baccalauréat	67 485	71 288	71 288	71 685	74 957	74 957	75 361	78 801	78 801
soit par mois sur 12 mois	5 624	5 941	5 941	5 974	6 246	6 246	6 280	6 567	6 567

Ce tableau reprend la situation minimum théorique d'un agent qui n'aurait bénéficié que de mesures automatiques, à l'exclusion des points de technicité ou de diplômes acquis après son embauche.

PROMOTIONS, CHANGEMENTS D'ECHELON ET AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

PROMOTIONS

	1984	1985	1986
Classe II 2ème échelon	1 016	987	965
Classe III	1 004	889	842
Classe IV	659	583	635
Classe V	368	379	343
Classe VI	264	273	292
Classe VII 1er et 2ème échelons	270	265	288
Classe VIII 1er et 2ème échelons	129	95	126
Total	3 710	3 471	3 491

CHANGEMENTS D'ECHELON OU DE COEFFICIENT

	1984	1985	1986
Employés	4 942	4 106	3 346
Classe II 1er échelon	1 533	1 402	1 531
Classe III	793	763	775
Classe IV	926	1 009	1 002
Classe V	84	92	116
Classe VI	249	246	253
Total	8 527	7 618	7 023

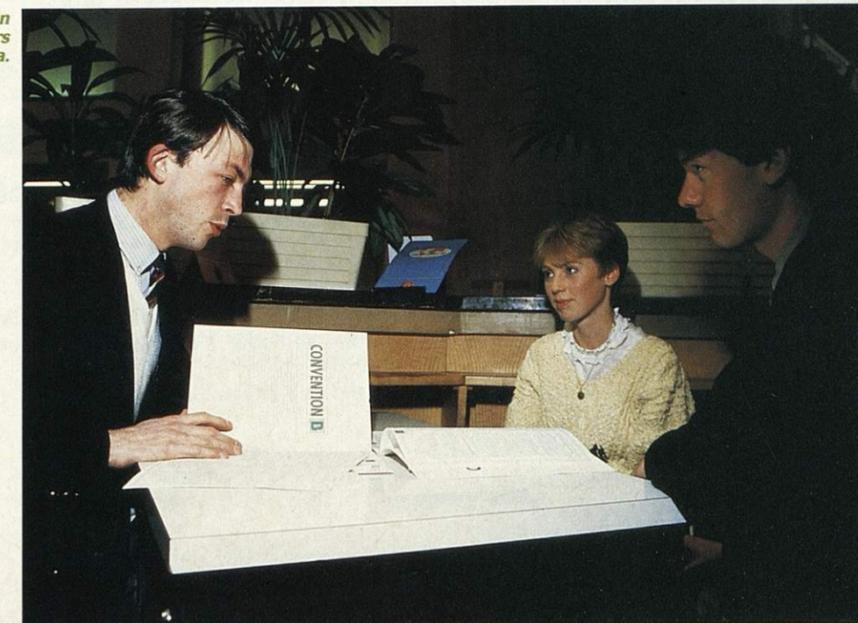
AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES DE TRAITEMENT

1984	8 953 agents
1985	7 724 agents
1986	8 112 agents

Les statistiques relatives aux promotions, changements d'échelon et augmentations individuelles, reprennent les mesures automatiques liées à la Convention Collective ou propres à la B.N.P., ainsi que les mesures liées à la politique de sélectivité.

Ces dernières mesures font seules l'objet d'une comparaison dans les tableaux suivants.

Accueil et information des particuliers à l'Agence Opéra.



POURCENTAGE DE BENEFICIAIRES DE MESURES SELECTIVES PAR CLASSE

PROMOTIONS

	1984		1985		1986	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Classe II 2ème échelon	1 016	12,3	987	11,9	965	11,6
Classe III	1 004	24,4	889	20,6	842	18,6
Classe IV	659	19,2	583	16,8	635	18,2
Classe V	368	24,0	379	24,6	343	22,0
Classe VI	264	14,8	273	14,5	292	15,2
Classe VII 1er et 2ème échelons	270	18,4	265	17,3	288	18,2
Classe VIII 1er et 2ème échelons	129	20,8	95	14,5	126	18,2
Total	3 710	17,1	3 471	15,4	3 491	15,1

CHANGEMENTS D'ECHELON

	1984		1985		1986	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Employés	2 209	12,5	2 214	13,1	2 321	14,7
Classe II 1er échelon	1 206	17,3	1 061	15,8	1 094	16,8
Classe III	753	20,0	723	18,2	739	18,2
Classe IV	814	21,0	924	22,7	906	21,8
Classe V	34	2,2	53	3,3	50	3,0
Classe VI	215	22,1	214	21,5	222	21,7
Total	5 231	11,3	5 189	11,2	5 332	11,7

AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

	1984		1985		1986	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Employés	2 168	12,2	1 755	10,4	1 932	12,2
Classe II 1er échelon	1 713	20,8	1 607	19,4	1 714	20,6
Classe II 2ème échelon	733	17,8	763	17,7	852	18,8
Classe III	1 047	14,5	1 053	14,2	1 239	16,4
Classe IV	538	9,9	594	10,6	744	13,0
Classe V	246	13,8	265	14,1	339	17,6
Classe VI	182	10,2	239	13,0	260	13,8
Classe VII 1er et 2ème échelons	109	10,4	222	20,2	228	19,7
Classe VIII 1er et 2ème échelons	45	12,0	62	14,7	82	19,1
H.C.	151	34,0	70	16,3	57	13,2
Total	6 932	14,4	6 630	13,7	7 447	15,6

TOTAL GENERAL

1984	15 873 agents, soit 33,0 %
1985	15 290 agents, soit 31,7 %
1986	16 270 agents, soit 34,1 %

De 1985 à 1986, et tout en respectant la politique définie qui vise à contenir l'alourdissement de la pyramide hiérarchique, le nombre de bénéficiaires d'un changement de situation lié à l'investissement professionnel a connu une évolution favorable.

Le pourcentage des collaborateurs ayant vu leurs mérites reconnus par une mesure salariale sélective s'établit à 34,1 % en 1986 contre 31,7 % en 1985 et 33 % en 1984.

PARTICIPATION FINANCIERE

RESERVE SPECIALE DE PARTICIPATION

Exercices (en Francs)	1984	1985	1986
Réserve Spéciale de Participation	93 717 032	117 325 260	130 183 007
Part minimum	1 483,36	1 870,68	2 113,04
Part maximum	5 933,45	7 482,73	8 452,16

En décembre 1984, un nouvel accord a été signé entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales (S.N.B.-C.F.T.C.). Cet accord a été homologué par les pouvoirs publics au début de l'année 1985 pour 5 ans.

La participation 1986 a été calculée, comme pour les années 1985 et 1984, selon la formule suivante :

$$(\text{bénéfice fiscal net} - 5\% \text{ des capitaux propres}) \times \frac{\text{masse salariale}}{\text{valeur ajoutée} - \text{Bénéfice fiscal brut}}$$

L'augmentation des parts de 1985 à 1986 est égale à 13 %.

EPARGNE-B.N.P.

Le Plan d'Epargne d'Entreprise - option Fonds Commun de Placement "Epargne B.N.P." - permettait jusqu'en 1982, aux agents qui y effectuaient des versements volontaires, de cumuler les avantages fiscaux de la loi Monory avec l'abondement de la B.N.P.

Depuis le 1^{er} janvier 1983, les dispositions de la loi Monory ne sont plus applicables qu'aux agents nés avant le 1^{er} janvier 1932. Les agents nés à compter de cette date ne peuvent plus prétendre à la déduction fiscale ; néanmoins, leurs versements volontaires au Fonds Commun "Epargne B.N.P." du Plan d'Epargne, s'ils étaient poursuivis, continueraient à bénéficier de l'abondement.

En 1983, la B.N.P. a aménagé ce plan pour permettre à tous ses agents de retrouver dans le cadre de la loi des avantages comparables à ceux de la loi Monory en les faisant bénéficier de la nouvelle formule du Compte d'Epargne en Actions, assorti du bénéfice de l'abondement.

Les agents souscrivant à l'une ou l'autre de ces deux options bénéficient d'un abondement B.N.P. en espèces équivalent à 30 % des versements effectués, dans la limite de F 2 000 par adhérent.

5 113 collaborateurs de la Banque ont souscrit en 1986 des parts "Epargne-B.N.P." :

- 820 en option Monory, pour un total de F 4 522 500 auquel s'est ajouté un montant de F 1 177 563 versé par la B.N.P.

- 4 293 en option C.E.A. pour un total de F 26 460 570 auquel s'est ajouté un montant de F 6 687 389 versé par la B.N.P.

Par ailleurs et pour l'ensemble des fonds communs de placement gérés dans le cadre du Plan d'Epargne d'Entreprise, la B.N.P. prend à sa charge les frais de gestion et les droits d'entrée soit au total un montant de F 2 380 873.

INTERESSEMENT DU PERSONNEL AUX RESULTATS DE LA BANQUE

Dans le but d'associer l'ensemble du personnel aux résultats de la Banque, la Direction Générale a, conformément à l'Ordonnance du 21 octobre 1986, engagé avec les Organisations Syndicales représentatives une négociation pour aboutir à la signature d'un accord d'intéressement.

Quatre Organisations ont fait connaître leur accord sur les modalités finalement arrêtées.

Conclu pour une durée de 3 ans, l'accord d'intéressement permet l'attribution à tous les agents B.N.P. titulaires ou non encore titulaires mais ayant 3 mois de présence au 31/12/1986 d'une prime uniforme, variable selon les résultats de la Banque.

Pour l'exercice 1986, cette prime d'intéressement s'élève à F 1 200 pour un agent rémunéré à temps complet au cours de l'exercice considéré.

LA FORMATION

BENEFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION

	1984				1985				1986			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
Hommes	5 967	11 376	4 001	21 344	5 797	11 565	3 988	21 350	5 203	11 795	3 964	20 962
Femmes	9 175	10 636	783	20 594	9 430	10 659	767	20 856	8 752	11 294	842	20 888
Total	15 142	22 012	4 784	41 938	15 227	22 224	4 755	42 206	13 955	23 089	4 806	41 850

Un agent ayant bénéficié de plusieurs actions de formation dans l'année n'est compté que pour une unité.

NATURE DES PRINCIPALES ACTIONS DE FORMATION EN 1986

	Nombre d'heures	Nombre d'appels en stage *
• Clientèle particulière	320 994	17 360
• Risque commercial	174 701	9 147
• Opérations administratives	515 488	35 674
• Opérations internationales	82 568	3 602
• Responsabilités hiérarchiques	53 842	2 749
• Formation polyvalente	184 186	3 249
• Langues étrangères	30 864	892
• Formation au relationnel	21 524	995
• Formation spécifique de D.G.	346 718	11 572
• Environnement entreprise	33 751	6 173
• Informatique	112 793	14 697
• Stagiaires post B.P.	142 902	372
• Cours de banque	318 516	8 871
• Autres	3 812	278
Total	2 342 659	115 631

* Un agent étant compté autant de fois qu'il a bénéficié d'actions de formation dans l'année.

HEURES DE FORMATION

	1986
Stages	1 231 803
Réunions, séminaires	792 340
Cours de banque	318 516
Total	2 342 659 *

* Par ailleurs, la formation des stagiaires recrutés par la S.O.P. qui s'ajoute à ce total représente environ 400.000 heures.

Stage à la S.O.P. "Bonjour l'Informatique".



CONGES FORMATION

	1984			1985			1986		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré	38	17	55	25	19	44	34	24	58
dont rémunéré ou partiellement rémunéré par les FONGECIF	—	—	42	25	19	44	34	24	58*
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré	5	6	11	2	1	3	5	4	9

* 1 partiellement rémunéré

Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé-formation

1984	20 : 13 hommes et 7 femmes
1985	4 : 4 hommes
1986	2 : 1 homme et 1 femme

EMPLOI DES JEUNES

STAGIAIRES D'ECOLES ET D'UNIVERSITES

1984	1 445
1985	1 468
1986	1 759

CONTRATS ADAPTATION

1984 Nombre d'engagements avec un "contrat-emploi-formation"	112 : 44 hommes et 68 femmes
1985	74 : 35 hommes et 39 femmes
1986	110 : 62 hommes et 48 femmes

DEPENSES DE FORMATION

	1984	1985	1986
Dépenses de formation (en Frs)	269 082 342	297 393 142	334 666 661 *
En % des salaires	4,54 %	4,74 %	5,17 %

* L'aménagement du programme informatique de comptabilisation des actions de formation ne permet pas une véritable comparaison par rapport aux années précédentes.

La formation est un des axes prioritaires de l'acquisition du professionnalisme des agents à la B.N.P.

Pour ce faire, 88,5 % des agents ont bénéficié d'au moins une action de formation et la B.N.P. a investi en 1986, 5,17 % des salaires en dépenses de formation contre 4,74 % en 1985 et 4,54 % en 1984.

Au niveau de la formation externe concernant les jeunes, la B.N.P. a reçu en stage 1 759 étudiants d'Universités ou de Grandes Ecoles venus découvrir les activités bancaires et financières.

Stage à la S.O.P. "Perfectionnement aux Engagements".



HYGIENE ET SECURITE

ACCIDENTS DU TRAVAIL (hors accidents de trajet)

- Nombre d'accidents du travail ayant occasionné un arrêt de travail

	1984			1985			1986		
	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres
Sièges	132	125	10	144	126	5	139	133	11
Services centraux	73	40	12	75	36	10	72	42	6
Sous-total	205	165	22	219	162	15	211	175	17
Total	392			396			403		

- Nombre de journées perdues du fait d'accidents du travail

	1984			1985			1986		
	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres
Sièges	2 580	2 650	723	2 515	2 397	29	2 908	2 863	107
Services centraux	1 329	1 240	242	2 049	1 456	190	1 939	1 226	144
Sous-total	3 909	3 890	965	4 564	3 853	219	4 847	4 089	251
Total	8 764			8 636			9 187		

Taux de gravité des accidents du travail

Nombre de journées perdues par millier d'heures théoriques travaillées (*)

	1984	1985	1986
Employés	0,13	0,17	0,19
Gradés	0,09	0,09	0,09
Cadres	0,10	0,02	0,02
Taux global	0,11	0,11	0,11

Taux de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures théoriques travaillées (*)

	1984	1985	1986
Employés	6,98	8,05	8,30
Gradés	3,90	3,76	3,95
Cadres	2,27	1,50	1,64
Taux global	4,82	4,93	5,03

(*) En 1986, le nombre d'heures théoriques travaillées correspond à l'effectif moyen par catégorie hiérarchique x 1 739 h : Employés : 25 415 485 - Gradés : 44 349 717 - Cadres : 10 348 789 - Total : 80 113 991

- Répartition par éléments matériels des accidents du travail ayant entraîné un arrêt en 1986

Les codes sont ceux figurant dans l'arrêté du 10 octobre 1974 : "Classification des éléments matériels des accidents".

• Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation code 02	84
• Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de ceux qui sont liés aux risques précités codes 09 à 30	6
• Nombre d'accidents de circulation, manutention, stockage codes 01, 03, 04 et 06, 07, 08	174
• Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel code 05	2
• Autres cas (dont 118 suite à hold-up)	137

ACCIDENTS DE TRAJET

- Nombre d'accidents de trajet ayant nécessité un arrêt de travail

	1984	1985	1986
Paris	271	284	227
Province	159	157	149
Total	430	441	376

ACCIDENTS MORTELS

	1984	1985	1986
De trajet	1	3	1
De travail	1	0	2

LES AGRESSIONS

	1984	1985	1986
Nombre d'agressions * :			
Paris	30	37	31
Périphérie parisienne	37	54	56
Province	59	80	109
Sièges permanents	124	168	194
Bureaux d'entreprise	1	2	1
Bureaux périodiques	—	1	1
Transports de fonds	—	—	—
Centres de démarches	1	—	—
Nombre de sièges agressés selon l'effectif :			
Moins de 3 agents	2	3	2
3 agents	9	7	15
4 à 6 agents	32	53	57
7 à 10 agents	34	34	46
Plus de 10 agents	49	74	76
Total	126	171	196
Nombre de jours d'arrêt de travail consécutifs à ces agressions	830	1 127	1 350
Nombre d'agents concernés par ces arrêts de travail	58	113	118

* Chiffres auxquels il convient d'ajouter les agressions à l'extérieur des locaux (sur la voie publique).
1984 : 1 - 1985 : 0 - 1986 : 0

SECURITE

- Dépenses de sécurité

(en Francs)	1984	1985	1986
Protection des guichets	71 155 000	67 580 000	54 276 000
Coffres clientèle	11 053 000	8 003 000	12 320 000
Portes fortes	6 013 000	3 509 000	2 382 000
Divers*	9 889 000	11 143 000	12 037 000
Dépenses de sécurité	98 110 000	90 235 000	81 015 000

* gardiennage de chantiers, armoires fortes, incendie, dépôts permanents.

- Nombre d'agents formés à la sécurité

• en 1984	4 188
• en 1985	6 462
• en 1986	9 093

- Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail national

En 1986, le CHSCT national a tenu 7 réunions.

AMELIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL

(en Francs)	1984	1985	1986
Dépenses	266 925 000	255 504 000	279 969 000

OPERATIONS IMPORTANTES TERMINEES DANS L'ANNEE

DIRECTION GENERALE

Extension - réaménagement du Service Médical au Siège Social.

D.A.P. (Agences Parisiennes)

Réaménagement du Bureau Paris-Boulevard de La Madeleine

Transfert du Bureau Dutot-Mathurin Régnier

Création du Bureau Paris-Porte d'Orléans

Création de l'Agence Principale Denfert-Rochereau

D.R.P.A.C.C. (Marseille)

Création du Bureau de Monaco-Fontvieille

Création du Bureau de Monaco-Moneghetti

D.R.R.A.A. (Lyon)

Extension de la Succursale de Vienne

D.R.L.C.A.B. (Nancy)

Extension de l'Agence de Chalon-sur-Saône-République

D.R.A.F.C. (Strasbourg)

Transfert de l'Agence de Gray

D.R.P.L.B. (Nantes)

Transfert de l'Agence d'Avranches

D.R.A.P.C.L. (Bordeaux)

Transfert de l'Agence de Royan

Création de l'Agence Principale de Bordeaux-Tourmy

D.R.M.P.L.R. (Toulouse)

Réaménagement de l'Agence de Toulouse-Barrière de Lombez

D.R.B.P. (Bassin Parisien)

Transfert du Bureau d'Ormesson-sur-Marne

Extension de l'Agence de Blois

Transfert de l'Agence de Sainte-Geneviève-des-Bois

Réaménagement de l'Agence de Montereau

Transfert de l'Agence de Maisons-Alfort

D.R.N.P. (Lille)

Création du Bureau de Noailles



Nouvelle Agence de Royan.



Agence principale de Bordeaux-Tourmy.



Agence de Blois.

Le Service Médical.



DUREE DU TRAVAIL

DUREE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL

	Horaire hebdomadaire	incluant quotidiennement
Règle générale	39 h	—
Horaires particuliers :		
• Dactylographes et sténo-dactylographes	39 h	2 pauses de 15 mn
• Mécanographes en atelier	36 h 40	2 pauses de 15 mn
• Personnel travaillant en horaire décalé	35 h 30	1 pause de 30 mn
Allègements d'horaires :		
• Femmes enceintes		
- dès la déclaration de grossesse et pendant les 3 premiers mois	39 h	1 pause de 30 mn
- à partir du 4 ^e mois (*)	35 h	—
• Personnel travaillant en sous-sol de manière permanente	35 h 55	—

(*) Les femmes enceintes sont dispensées de se rendre au travail les matinées des veilles de fêtes demi-chômées.

DUREE ANNUELLE DU TRAVAIL

	Agents employés à la BNP		Agents employés dans une entreprise sans avantage particulier
	ne travaillant pas le samedi	ne travaillant pas le lundi	
Nombre de jours dans l'année	365	365	365
A déduire :			
• Nombre de jours de repos hebdomadaire	104	104	104
• Jours fériés	12	13	8
• Nombre de jours de congés *			
- minimum	25	26 **	25
- maximum	31	32 **	
• Nombre de jours travaillés :			
- minimum	218	216	228
- maximum	224	222	
• Nombre d'heures travaillées			
39 h x nbre de jours			
5			
- minimum	1 700	1 685	1 778
- maximum	1 747	1 732	

* Le minimum correspond au nombre de jours convention collective et le maximum est obtenu en ajoutant les différentes possibilités de majorations pour congés pris hors période (maximum 6 jours).

** Dont un jour de repos supplémentaire.

Si l'on transforme le nombre d'heures annuelles de travail en nombre hebdomadaire, on obtient :

	Agents employés à la BNP		Agents employés dans une entreprise sans avantage particulier
	ne travaillant pas le samedi	ne travaillant pas le lundi	
• Durée hebdomadaire effective			
- minimum	37 h 17 mn	36 h 57 mn	39 h
- maximum	38 h 19 mn	37 h 58 mn	

En 1986, le total des congés pour l'ensemble du personnel est de 1 215 438 journées, soit 25,7 jours ouvrés en moyenne par agent (chiffre tenant compte des nouveaux embauchés n'ayant pas acquis la totalité des droits à congés).

REPOS COMPENSATEURS

• Nombre de jours de repos compensateur légal

Au-delà de 42 heures par semaine, les intéressés ont le droit de prendre un repos égal à 20 % du temps de travail accompli en heures supplémentaires, celles-ci s'inscrivant dans la limite d'un contingent de 130 h par an.

En outre, un repos compensateur égal à 50 % des heures supplémentaires effectuées au-delà d'un seuil de 39 h par semaine a été institué lorsque ces heures sortent du cadre du contingent de 130 h par an.

	1984	1985	1986
Repos compensateur légal	1 349	1 163	920

• Nombre de jours de repos compensateur B.N.P.

	1984	1985	1986
Repos compensateur B.N.P.	1 402	1 106	1 222

Ces chiffres correspondent aux jours pris en récupération de jours de foire ou de cours professionnels suivis un jour de fermeture hebdomadaire ou durant une période de congé annuel.

Ces jours incluent également les 3 ou 5 jours de congé spécial suite à un renfort saisonnier dans un siège touristique.

• Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins un repos compensateur

	1984	1985	1986
Repos compensateur légal	323	275	269
Repos compensateur B.N.P.	348	392	403

HORAIRE DECALE

	1984	1985	1986
Nombre de salariés travaillant en horaire décalé	1 475	1 402	1 312

L'horaire décalé concerne essentiellement des agents travaillant en deux équipes de jour et dont le temps de travail s'accomplit soit entre 5 et 7 heures, soit entre 20 et 22 heures. Ces agents bénéficient d'indemnités particulières.

HEURES SUPPLEMENTAIRES

	1984	1985	1986
	294 611	300 356	299 012

HORAIRE VARIABLE

L'horaire variable continue à se développer progressivement, conformément à la loi et avec l'accord de chaque Comité d'Etablissement local.

Au total 9 362 agents pratiquent effectivement au 31 décembre 1986 l'horaire variable dans 103 Directions, Groupes et Centres de Province. Ils étaient 9 060 en 1985 et 8 200 en 1984.

TEMPS PARTIEL

Dans le cadre de la loi du 26 janvier 1981, le travail à temps partiel a été mis en place à la B.N.P. après négociations entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales représentatives.

Tout agent titulaire, employé, gradé ou cadre, peut demander à bénéficier de l'une ou l'autre formule. Le mi-temps a été créé en 1981 et le 4/5^e en 1982.

• Travail à mi-temps

	1984		1985		1986	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	28	903	25	897	29	876
II	13	516	9	500	15	523
III	8	170	10	159	8	154
IV	7	58	4	54	3	53
Gradés	28	744	23	713	26	730
V	—	17	—	12	1	12
VI	2	9	1	8	1	12
VII	—	4	—	3	—	3
VIII	—	—	—	—	—	1
HC	—	—	—	1	—	—
Cadres	2	30	1	24	2	28
Sous-total	58	1 677	49	1 634	57	1 634
Ensemble	1 735		1 683		1 691	

• Travail à 4/5ème de temps

	1984		1985		1986	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	22	869	20	1 068	26	1 129
II	16	721	27	918	28	1 097
III	19	222	16	285	16	339
IV	10	78	12	105	14	120
Gradés	45	1 021	55	1 308	58	1 556
V	—	8	1	16	3	18
VI	5	7	4	13	4	18
VII	4	1	4	6	2	5
VIII	—	—	—	—	1	—
HC	—	—	—	—	—	1
Cadres	9	16	9	35	10	42
Sous-total	76	1 906	84	2 411	94	2 727
Ensemble	1 982		2 495		2 821	

Le total des bénéficiaires du temps partiel à fin 1986 s'établit donc à 4 512 agents (8,8 % du nombre des salariés) contre 4 178 en 1985, soit une progression de 8 %.

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

L'ensemble des délégations du personnel de la Banque est décentralisé, auprès de chaque agence importante et de chaque succursale en province, chaque agence principale parisienne et chaque organisme.

En outre, les Organisations Syndicales désignent, conformément à la loi et à la Convention Collective, des représentants syndicaux auprès des délégués du personnel et auprès des comités d'établissement, ainsi que des délégués syndicaux dans chacun des Etablissements de la Banque. Au total les crédits d'heures autorisés dans l'ensemble des instances avoisinent un volume global d'un million d'heures par an, compte non tenu des réunions passées avec la Direction ou en commissions.

PARTICIPATION AUX ELECTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL

	1984		1985		1986	
	Inscrits	% Votants	Inscrits	% Votants	Inscrits	% Votants
1 ^{er} collège	20 045	74,44	19 090	72,17	17 715	75,28
2 ^e collège	25 641	80,10	26 315	80,03	26 602	82,06
3 ^e collège	5 189	60,34	5 404	61,10	5 535	62,20

ELEMENTS DIVERS

	1984	1985	1986
Nombre de congés de formation économique, sociale et syndicale ..	715	470	456
Nombre de cas B.N.P. soumis :			
• en Commission d'Avancement (Art. 60 C.C.)	46	61	51
• en Conseil de Discipline	5	1	10
• en Commission Paritaire d'Etablissement	68	87	71
• en Commission Régionale et Nationale Paritaire	14	23	7
Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspection du Travail	8	25	16
Nombre d'instances judiciaires en cours et où l'entreprise est en cause	26	29	8

INFORMATION ET COMMUNICATION

Procédures d'accueil	Réception et accueil du nouveau salarié par un membre de l'état-major de la Direction ou de l'Organisme puis par le Responsable du service d'affectation. Remise des documents suivants : • Convention collective • Règlement intérieur • Statuts de la Caisse de Retraites • Statuts et règlement intérieur de la Caisse de Prévoyance (accessible à la titularisation) • Règlement intérieur de la Société Mutualiste du personnel de la B.N.P. et extrait analytique des principales dispositions régissant les droits et les obligations des adhérents. • Accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion • Règlement des fonds communs de placement. Information sur : • le remboursement partiel des frais de transport (remise du formulaire) • les avantages liés aux opérations bancaires • l'Assurance Vie Privée (accessible à la titularisation) • l'A.S.C. • les œuvres sociales du Comité
Procédures d'information ascendante ou descendante	• Circulaires • Journal d'entreprise "Dialogue" • INF "B" • Lettre d'information "Métropole" • Notes internes • Suggestions diverses • Informations générales sous forme écrite ou autre (notes, cassettes, réunions, etc.) • Mutuelle Informations (bulletin destiné aux adhérents de la Société Mutualiste)
Systèmes d'entretiens individuels	Chaque agent est reçu par son supérieur à l'occasion de la remise de la fiche d'appréciation.

EXPRESSION DES SALARIES

La loi du 4 août 1982 et la loi du 26 juillet 1983 de démocratisation du secteur public, ont institué en faveur de tous les salariés un droit à l'expression directe et collective s'exerçant sur les lieux et pendant le temps de travail. Le Droit d'Expression des salariés a été généralisé, pour l'ensemble des salariés de la B.N.P., à la fin de l'année 1985 : 4 481 groupes d'expression ont été constitués.

Par ailleurs, des expérimentations ont été engagées en 1986 concernant les modalités particulières relatives à l'expression de l'encadrement.

LES AVANTAGES SOCIAUX

BUDGET SOCIAL

BUDGET DU C.C.E.

• Dépenses au titre de l'année

(en milliers de Francs)	1984	1985	1986
Contribution aux frais de repas de midi			
Fonctionnement et entretien des restaurants d'entreprise	84 492	91 461	91 000 *
Chèques restaurant Province	33 279	38 019	44 000 *
Subventions diverses	5 639	5 579	3 500 *
Total	123 410	135 059	138 500
Aide sociale aux familles			
Participation aux frais de garde	12 315	12 950	14 500 *
Mutuelle	44 508	48 061	50 960 *
Aides diverses	2 847	1 677	1 610 *
Coopérative	1 500	1 500	1 500
Total	61 170	64 188	68 570
Activités de loisirs			
Colonies de vacances et participation aux vacances du personnel	63 324	69 444	73 409 *
A.S.C.	9 095	9 750	10 220
Divers	944	1 155	1 115 *
Total	73 363	80 349	84 744
Activités à caractère local	34 791	37 226	39 236
Divers			
Frais administratifs	6 457	7 676	7 763 *
Investissements	4 000	4 500	4 500 *
Total	10 457	12 176	12 263
Total général	303 191	328 998	343 313

* Estimation de dépenses

Le budget du Comité Central d'Entreprise a connu en 1986 une progression de : +4,35 %.

• Dépenses engagées directement par la Direction Générale

Pour être complet, il convient d'ajouter à ce budget, les dépenses engagées directement par la Direction Générale soit, en milliers de Francs : 55 931 en 1984, 67 086 en 1985, 70 697 en 1986.

Restaurants Paris	42 395	Prestations familiales extra-légales et aides au personnel	4 225
Frais médicaux (Paris et province)	9 676	Manifestations diverses	1 379
Abondement au Fonds Commun de Placement (Epargne - B.N.P.)	10 395	Allocations diverses	2 627
		Total	70 697

MONTANT DU BUDGET SOCIAL

(en milliers de Francs)	C.C.E.	D.G.	Total
1984	303 191	55 931	359 122
1985	328 998	67 086	396 084
1986	343 313	70 697	414 010

CREDITS AU PERSONNEL

(en Francs)	Encours au 31.12.1984	Encours au 31.12.1985	Encours au 31.12.1986
Crédits sociaux	2 132 000 000	2 277 200 000	2 483 100 000
dont participation des employeurs à l'effort de construction	(88 900 000)	(90 300 000)	(89 900 000)
Crédits privés	2 245 400 000	2 526 300 000	2 727 900 000
Enveloppes familiales	203 500 000	226 600 000	252 900 000
Total	4 580 900 000	5 030 100 000	5 463 900 000
Avances sur appointements de 12 mois	53 461 000	56 498 000	56 217 000

SOCIETE MUTUALISTE

Au 31 décembre 1986, la Société Mutualiste du personnel comptait 125 167 sociétaires.

Les règlements se sont élevés à F 118 426 735 et les frais de fonctionnement et la constitution des amortissements à F 15 532 226 soit un total de charges de F 133 958 961.

Les recettes ont représenté F 124 492 917 se décomposant en :

F 69 632 379 pour les cotisations salariales,
F 53 778 144 pour la part patronale,
F 1 082 394 pour des produits divers.

Pour la première année, un déficit apparaît pour F 9 466 044.

ASSURANCE VIE PRIVEE

L'Assurance Vie Privée a été mise en application au 1^{er} juillet 1981.

Elle garantit tous les agents titulaires de la Banque qui ont satisfait aux formalités d'adhésion contre les risques de décès invalidité et incapacité qui peuvent intervenir au cours de la vie privée.

Les cotisations sont calculées mensuellement en fonction de la rémunération nette.

La B.N.P. prend à sa charge l'équivalent de la moitié des cotisations versées par les assurés, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 1986 : F 5 828 189.

Au 31 décembre 1986, il y avait 40 792 assurés.

CAISSE DE PREVOYANCE

La Caisse de Prévoyance du Personnel de la B.N.P., à laquelle sont affiliés tous les agents titulaires âgés de 18 ans révolus a pour objet d'assurer le service des prestations suivantes :

- capital-décès en cours d'activité,
- allocations pour enfants âgés de moins de 21 ans en cas de décès de l'affilié (à condition que celui-ci ait atteint 10 ans d'ancienneté à la B.N.P.) ou de mise à la retraite pour raison de santé,
- prime de fin de carrière des agents partant à la retraite,
- participation aux frais d'obsèques des agents retraités.

Durant l'exercice 1986, ses versements se sont élevés à F 133 160 912.

En dehors des cotisations du Personnel pour l'assurance décès et des produits du patrimoine de la Caisse, la contribution de la Banque s'est élevée à F 75 738 286 (cotisation patronale : F 21 628 286 et contribution au paiement des primes de fin de carrière : F 54 110 000).

CAISSE DE RETRAITES

Tous les agents sont obligatoirement affiliés à la Caisse de Retraites de la BANQUE NATIONALE DE PARIS.

La cotisation du personnel est prélevée sur les appointements de la façon suivante :

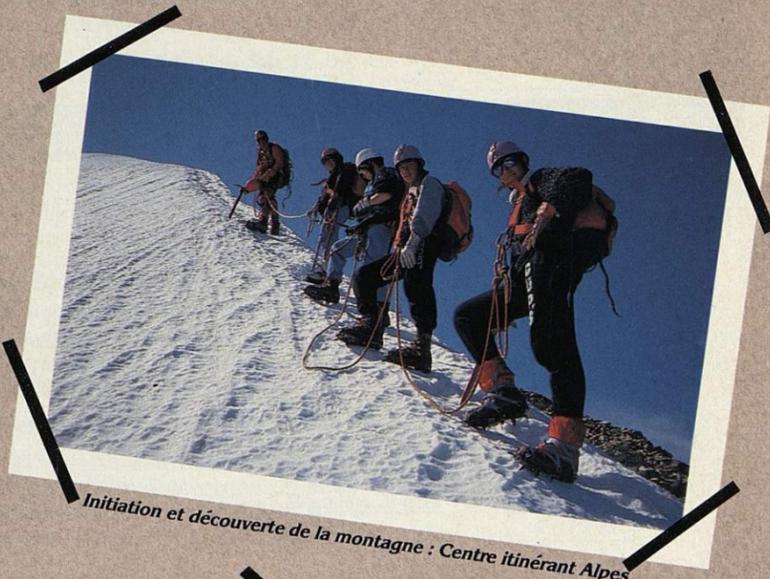
- 4 % jusqu'au plafond d'assujettissement de la Sécurité Sociale,
- 8 % au-delà.

Les ressources de la Caisse proviennent également de la cotisation patronale soit 15/6ème du montant des cotisations des salariés.

Pour l'exercice 1986, les prestations étaient de F 1 348 142 000 et les recettes de F 1 323 415 000. Le nombre moyen de cotisants s'élevait à 48 394 et celui des retraités à 31 246 agents.



Centre maternel de Saint-Gervais-la-Forêt.



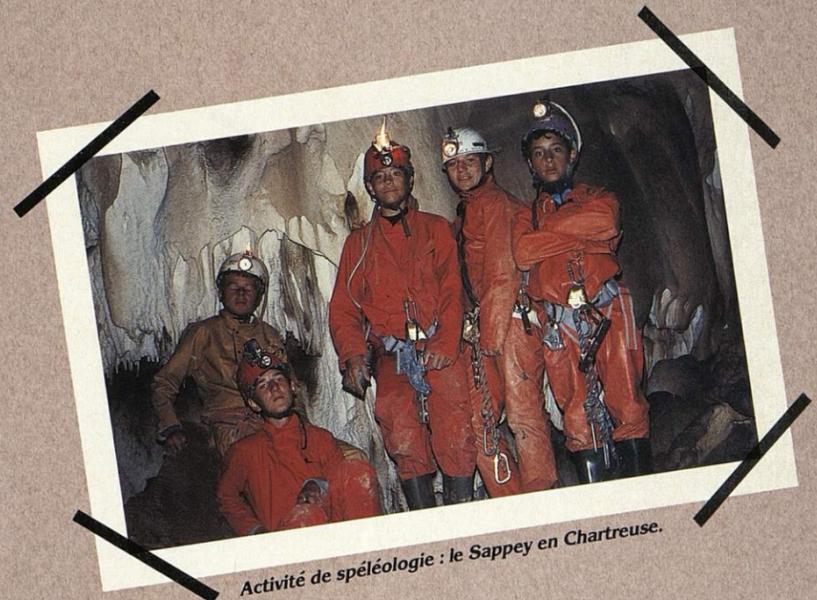
Initiation et découverte de la montagne : Centre itinérant Alpes.



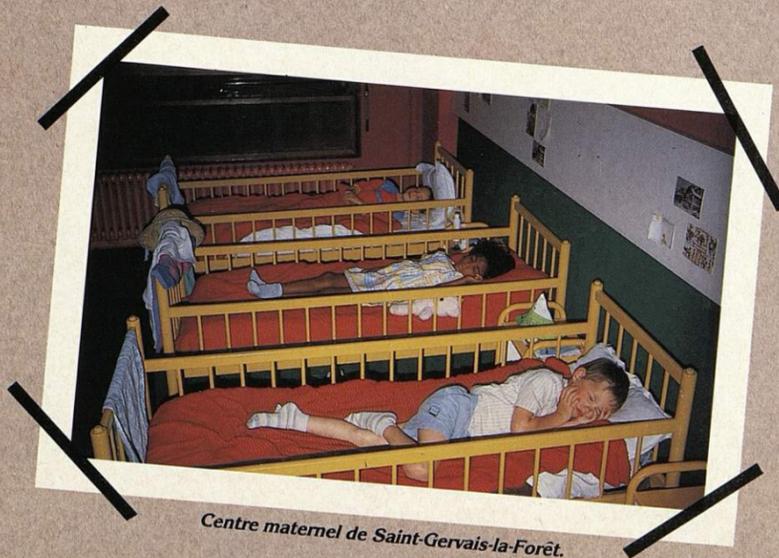
Initiation sur optimist au Brehoulou.



Randonnée cyclotouriste à Masquières.



Activité de spéléologie : le Sappey en Chartreuse.



Centre maternel de Saint-Gervais-la-Forêt.

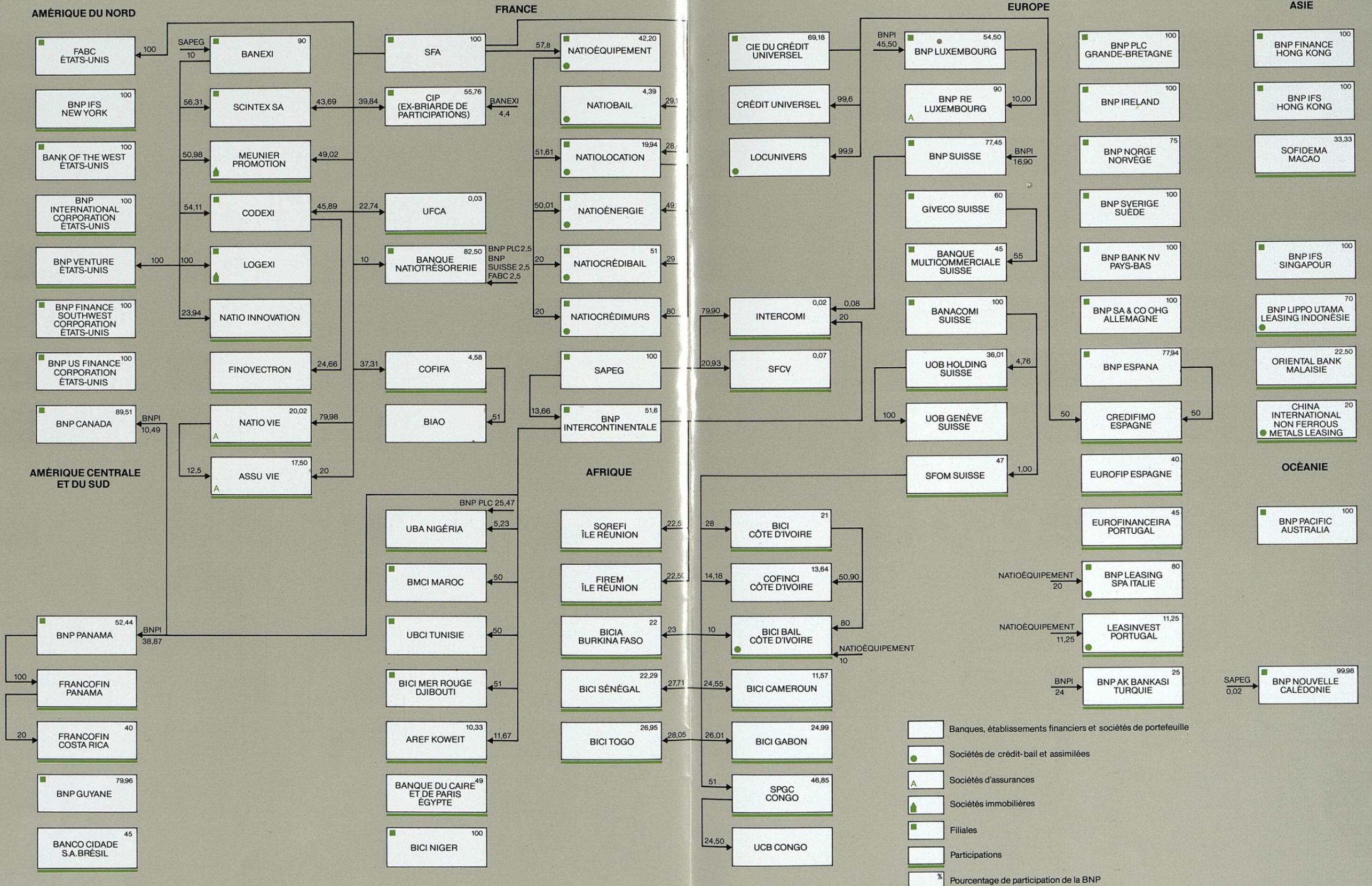


BANQUE NATIONALE DE PARIS

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DES PARTICIPATIONS

Société anonyme au capital de 2 672 354 000 F
16, boulevard des Italiens 75009 Paris
RC Paris B 662 042 449

ORGANIGRAMME DU GROUPE BNP AU 31 DÉCEMBRE 1986



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Banque Nationale de Paris possédait, directement ou indirectement, plus de 20% du capital à la date du 31 décembre 1986 dans les institutions financières ou sociétés qui suivent:

INTÉGRATION GLOBALE

Institutions financières % de contrôle

Sociétés françaises

• Banexi	100.00
• Codexi	100.00
• Scintex	100.00
• Natioéquipement	100.00
• Natiolocation	100.00
• Natioénergie	100.00
• Natiocrédibail	100.00
• Natiocrédimurs	100.00
• Compagnie du Crédit Universel (Groupe)	69.18
• Banque Natiotrésorerie	100.00
• Société Financière Auxiliaire «SFA»	100.00
• Compagnie d'Investissements de Paris «CIP» (ex Briarde)	100.00
• Banque Nationale de Paris Intercontinentale «BNPI»	65.27
• BNP Guyane	79.96
• BNP Nouvelle Calédonie	100.00

Sociétés étrangères

Europe

• BNP Luxembourg	100.00
• BNP plc. Londres	100.00
• BNP Ireland	100.00
• BNP Norge A/S	75.00
• BNP Sverige	100.00
• BNP Bank N.V.	100.00
• BNP SA & CO Deutschland OHG	100.00
• BNP Suisse	94.35
• Banque Multicommerciale	78.00
• Banacomí	100.00
• GIVECO	60.00
• BNP España	78.61
• BNP Leasing SPA Italie	100.00

Afrique

• BICI du Niger	100.00
-----------------	--------

Amérique

• FABC	100.00
• Bank of the West	100.00
• BNP US Finance Corporation	100.00
• BNP Canada	100.00
• BNP Panama SA	91.31
• Natioleasing Overseas Corporation	100.00

Asie - Océanie

• BNP IFS Hong Kong	100.00
• BNP IFS Singapour	100.00
• BNP FINANCE Hong Kong	100.00
• BNP Vila Ltd	100.00
• BNP Pacific Australia	100.00

Filiales BNPI

• BCI Mer Rouge	51.00
• BMCI	50.00
• UBCI	50.00

Autres filiales

Sociétés françaises

• Logexi	100.00
• Société Auxiliaire de Participation et de Gestion «SAPEG»	100.00
• Natioinformatique	100.00

Sociétés étrangères

Asie - Océanie

• 12 Castlereagh Street PTY	100.00
• 90 William Street PTY	100.00

MISE EN ÉQUIVALENCE

Sociétés françaises

• Natiobail	33.50
• UFCA	22.77
• Natio Innovation	23.94
• Finovectron	24.66
• Investexport	100.00
• Compagnie Française d'Équipement Automobile «CFÉA»	100.00
• Cie Financière France-Afrique «COFIFA» (et BIAO par sous-consolidation)	41.89
• Intercomi	100.00
• SOREFI	22.50
• FIREM	22.50

Sociétés étrangères

Europe

• UOB Holding (et UOB Genève par sous-consolidation)	40.77
• Eurofip	40.00
• Crédifimo Madrid	100.00
• BNP AK Bankasi AS	49.00
• Eurofinanceira	45.00
• Leasinvest Portugal	22.50

Afrique

• BICI Côte d'Ivoire (et COFINCI par sous-consolidation)	34.44
• BICI Bail Côte d'Ivoire	42.35
• BICI Sénégal	35.59
• BICI Cameroun	23.36
• BICI A. du Burkina	33.04
• UBA Nigéria	30.70
• SPGC Congo	71.33
• BICI du Gabon	37.47
• BTCI Togo	40.41
• SFOM (et Banque Commerciale du Burundi par sous-consolidation)	48.00

Moyen-Orient

• Banque du Caire et de Paris	49.00
• Arab European Finance (AREF) Koweït	22.00

Amérique

• BNP International Corporation	100.00
• BNP IFS New York	100.00
• BNP Venture	100.00
• Banco Cidade SA Brésil	45.00
• Francofin Costa Rica	55.56
• Natioleasing Cayman	100.00
• Francofin Panama	100.00

Asie - Océanie

• Oriental Bank Berhad	22.50
• Sofidema Macao	33.33
• Pt BNP Lippo Utama Leasing	70.00
• China International Non Ferrous Metal Leasing CY	20.00

Autres sociétés

Sociétés françaises

• Natio-Vie	100.00
• Assu-Vie	50.00
• Cimoxi	100.00
• Meunier Promotion (Groupe)	100.00
• Orgepro	100.00
• Compagnie Immobilière de France «CIF»	100.00
• Société Française du Chèque de Voyage	21.00

Sociétés étrangères

Europe

• Société de Réassurance de la BNP BNP RE Luxembourg	100.00
--	--------